

Hockey sur glace : rebondissement dans les deux groupes de ligue B (PAGE 16)

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE 4, RUE SAINT-MURICE TÉLÉPHONE 038 256501

L'EXPRESS

FAN
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Feu d'artifice final de Thoeni à Saint-Moritz

Seconde médaille d'or pour le grand champion italien

D'un de nos envoyés spéciaux : La dernière page des 23^{es} championnats du monde de ski alpin, à Saint-Moritz, s'est tournée avec panache grâce à un grand champion : l'Italien Gustavo Thoeni. Une fois de plus, l'aigle de Trafoi a payé de sa personne, une fois de plus il a offert, sur la piste Corviglia, un feu d'artifice aux mille couleurs.

Archibattu dans la première manche du slalom spécial par son compatriote Piero Gros, par Zwilling, Interseer (disqualifié par la suite pour avoir passé une porte à cheval), par Fernandez-Ochoa et par les Français Bonnevie et Perrot, il est parti à la recherche de l'or dans la seconde manche. Il n'y avait que lui pour réussir ce qu'il a fait. Se faufilant comme une anguille à travers les difficultés dressées par le père de Hans Hinterseer, Gustavo Thoeni a assommé ses adversaires par sa classe et parce qu'il avait puisé dans son inarrissable talent tout ce que les autres ne possédaient pas.

Gustavo Thoeni dans la seconde manche, suffit à démontrer avec quel brio le protégé de l'entraîneur Cotelli a triomphé dans la dernière épreuve de ces 23^{es} championnats du monde de Saint-Moritz. J. M.

(Lire la suite en page 13)



Thoeni : double champion du monde... et de quelle façon ! (Téléphoto AP)

LES IDÉES ET LES FAITS Lueur d'espoir

On ne cesse de déplorer l'impuissance des pouvoirs publics à freiner la hausse des prix, à dresser une digue, un brise-lames contre la houle de l'inflation. Cela tient évidemment au système lui-même qui obéit à un certain nombre de lois, celle de l'offre et de la demande, en particulier, qui caractérisent l'économie de marché, à laquelle nous devons, en définitive et malgré les inconvénients actuels, une prospérité dont chacun profite peu ou prou.

Tout de même, on voudrait bien que les autorités tiennent un peu plus solidement en main une évolution qui ne laisse pas d'inquiéter, car elle menace de consumer peu à peu les réserves sans lesquelles, au moindre signe de ralentissement, il n'est plus possible de faire face aux fluctuations défavorables de la conjoncture.

L'expérience a montré aussi que des mesures purement étatiques ne suffisent pas à rétablir une situation normale, pour cette raison d'abord que l'élément moteur d'un renchérissement général n'a pas son origine dans l'économie nationale uniquement. La montée en flèche des prix du pétrole brut, avec toutes ses conséquences et ses répercussions, nous le fait bien voir aujourd'hui.

C'est pourquoi aussi, il y a une dizaine d'années déjà, le Conseil fédéral affirmait qu'il tenterait vainement de poser les assises d'une politique conjoncturelle plus efficace, s'il ne pouvait, pour cela, s'appuyer sur les groupes intéressés, sur les « partenaires sociaux », associés dans un effort commun et concerté. Or, à cet égard, nous sommes encore loin de compte. Nous constatons plutôt que chacun place les problèmes posés par l'évolution de la conjoncture dans la seule perspective qui débouche sur ses propres intérêts. Qu'il s'agisse des restrictions de crédit ou de la main-d'œuvre étrangère, de la compétition entre les prix et les salaires ou des mesures tendant à contenir la surexpansion économique, les avis divergent, les opinions se heurtent. On dépense beaucoup d'énergie à défendre son point de vue. Si l'on en mettait autant à rechercher l'équilibre et l'équité il serait peut-être possible de briser l'infatigable enchaînement qui fait obstacle aux bonnes volontés.

Or, voici précisément ce qu'il faut : une lueur d'espoir. Le préposé à la surveillance des prix, des salaires et des bénéfices, est parvenu à faire admettre par les représentants des grandes associations d'employeurs, d'une part des salariés d'autre part, les lignes générales d'un accord tendant à fixer des limites à l'augmentation totale des charges salariales.

Ce n'est certes pas encore l'arrêt de la fameuse « spirale ». Il s'agit simplement d'un projet sur lequel doivent encore se prononcer les groupes professionnels directement intéressés. Mais, le réjouissant dans l'affaire, reste que l'on a au moins tenté de s'entendre au lieu de persister à se rejeter les uns sur les autres la responsabilité du renchérissement et de l'inflation. On a causé et, puisque des échanges de propos il est sorti quelque chose de positif, on ne s'est apparemment pas borné aux sempiternels discours de sourds. On voudrait que ce fût là un véritable début, et non pas seulement un sursaut de bonne volonté sans lendemain.

Georges PERRIN

Cette seconde manche, étourdissante de technique et de brio, a donc permis à l'Italien de s'assurer son second titre mondial à Saint-Moritz. Après avoir enlevé mardi le slalom géant, il a récidivé dans le slalom spécial, hier. Mais, plus que ce deuxième titre mondial, plus que sa médaille d'or du géant et sa victoire dans le combiné à Sapporo, plus même que ses trois succès en Coupe du monde, c'est la façon dont Thoeni s'est imposé hier qui place définitivement cet homme tranquille parmi les plus grands noms du ski alpin.

Sur un tracé difficile, qui comprenait plusieurs pièges et qui fit, d'ailleurs, de nombreuses victimes parmi les favoris, Gustavo Thoeni a réussi une inoubliable démonstration de style et d'efficacité. Il n'a pas commis la moindre faute. Si la perfection existe en slalom spécial, Thoeni l'a atteinte dans cette seconde manche.

Certes, la disparition de Piero Gros, de Neureuther, de Knievaser, de Radici et celle d'Hinterseer favorisèrent-elles l'écrasante supériorité du champion du monde du géant mais hier, seul Piero Gros aurait pu s'opposer à la suprématie de son camarade d'équipe et encore...

Ceux qui restèrent sur son passage n'eurent plus qu'une solution : s'incliner. L'exemple fourni par David Zwilling, qui perdit 2'18 sur

Le directeur de la police de Fleurier et son passager tués dans un accident de la route

De notre correspondant régional : Dans la soirée de samedi, M. Claude Leuba, 47 ans, domicilié à Saint-Sulpice, mais travaillant dans le canton de Vaud, avait retrouvé à Buttet un camarade, étudiant en médecine, actuellement en train de faire un cours de répétition à Buttet. Les deux hommes passèrent ensemble la soirée dans divers établissements publics de Fleurier.

Dimanche matin, vers 3 h 30 environ, alors que M. Leuba reconduisait son camarade à Buttet, sa voiture, sur un tronçon absolument rectiligne et celle pilotée par M. Jean-Pierre Currit, 38 ans, calculateur, domicilié à Fleurier, directeur de police, qui arrivait en sens inverse, s'accrochèrent au moment du croisement.

La roue avant gauche de l'une des voitures toucha la roue avant gauche de l'autre pendant que les véhicules se heurtaient.

Cet accrochage eut pour conséquence de faire perdre la maîtrise de leurs voitures aux deux conducteurs. L'auto de M. Leuba fut déportée sur la gauche de la route et se jeta contre un arbre côté sud de la chaussée. Son conducteur et l'étudiant en médecine sortirent indemnes de l'accident alors que le véhicule était endommagé.

L'auto pilotée par M. Currit partit elle aussi sur la gauche et s'enroula littéralement contre un arbre en bordure de la voie ferrée du RVT, l'arrière du véhicule se trouvant perpendiculairement à la route.

M. Jean-Pierre Currit et son passager, M. Daniel Borel, né en 1949, ont été tués sur le coup. Les corps ont été transportés à la morgue de l'hôpital de Fleurier. La police n'a pas encore pu établir d'où venaient exactement M. Currit et M. Borel.

Comme les deux véhicules étaient équipés de pneus à clous, il a été possible à la police d'établir le point de choc. Il se situe exactement au milieu de la route Fleurier - Buttet, qui, bordée d'arbres, n'est du reste pas très large. On a constaté des traces de dérapage après l'accrochage, de la part des deux véhicules et il semble que la vitesse à laquelle roulait M. Currit ait été nettement supérieure à celle de M. Leuba.

L'état de la route était relativement bon. La chaussée était humide, mais il n'y avait aucune trace de verglas, car la température était assez douce.

Les astronautes de « Skylab » ont provisoirement grandi de 4 cm



Pogue a maintenant affaire aux médecins. (Téléphoto AP)

Après avoir passé 84 jours dans l'espace, les trois astronautes de « Skylab », Gerald Carr, Edward Gibson et William Pogue, sont revenus sur Terre en excellente forme. Les médecins se sont déclarés étonnés que les trois hommes ne souffrent d'aucun trouble sérieux, à l'exception de quelques vertiges. Ils ont cependant constaté des pertes de poids de cinq livres pour Gibson, deux pour Pogue, tandis que Gerald Carr, premier astronaute à avoir grossi dans l'espace, a pris une livre. Les trois hommes ont en outre grandi d'environ quatre centimètres. Les médecins s'y attendaient d'ailleurs.

Il s'agit là d'un phénomène dû à l'apesanteur qui entraîne une extension de la colonne vertébrale. Les astronautes commencent pourtant déjà à reprendre leur taille normale. Autre phénomène, ils ont tous trois la peau des mains qui se fendille et les doigts gonflés. Par ailleurs, leurs réflexes sont particulièrement vifs et ils réagissent assez brusquement aux stimulations physiques.

L'actualité régionale : pages 2, 3, 6, 7 et 9
L'actualité suisse : page 11
Les sports : pages 13, 15, 16 et 19
Le carnet du jour - Les programmes radio-TV : page 21
Dernière heure : page 23

Nos reportages : la chasse aux sangliers dans les forêts bérochales

Groupement du Littoral : vers une union des 62 communes neuchâteloises ? (Page 3)

Orvin-Lamboing : il succombe à une crise cardiaque après un accident (Page 9)

Jamais vu depuis dix ans



Dans la rue principale de Midsomet Morton, dans le Somerset. (Téléphoto AP)

LONDRES (AFP). — Des pluies torrentielles, des vents atteignant 160 km/h et les plus fortes marées de l'hiver ont provoqué des inondations sur les côtes britanniques de la Manche.

Dans le Sussex, notamment, la montée des eaux a été la plus importante jamais enregistrée depuis 10 ans, moutons et bétail ont péri noyés. Les toits de nombreuses maisons ont été arrachés par le vent. Des inondations sont également signalées dans le Devon et en Cornouailles.

En raison du mauvais temps, plusieurs matches de football ont dû être annulés.

La détente à tout prix

Alexandre Soljenitsyne, l'écrivain russe qui ose mettre au défi le régime totalitaire dans son propre pays par son plus récent ouvrage, « L'Archipel du Goulag », a été convoqué avant-hier par le Parquet de Moscou. On ignore encore si c'est pour une mise en accusation, un interrogatoire, ou la notification d'un avis d'expulsion d'Union soviétique. La convocation ne le précède pas, contrairement à l'usage. On ne sait pas non plus si Soljenitsyne qui, interdit de séjour dans la capitale de l'URSS, vit dans une datcha des environs, se rendra à l'invitation qui lui est faite.

Mais ce qui paraît certain, c'est que « l'affaire Soljenitsyne » va entrer tôt ou tard dans une nouvelle phase. Quels en seront les rebondissements ? Nul ne saurait le prédire à l'heure actuelle. La détente Est-Ouest, grâce à laquelle le régime totalitaire peut se renforcer à l'intérieur et étendre l'influence politique et militaire de l'URSS à travers le monde, a trop de prix pour les maîtres du Kremlin. Ils ne peuvent demeurer indéfiniment sans réagir avec énergie contre l'attaque de Soljenitsyne, l'homme qui a juré de torpiller la détente, si elle ne s'accompagne d'une libéralisation au bénéfice des populations soviétiques.

Une question se pose à nous tous qui, à l'Ouest, allons et venons librement, sans être inquiétés, ni enfermés dans des camps de travail ou des asiles psychiatriques à cause de nos opinions : serions-nous prêts, chacun de nous, à mettre en cause la détente Est-Ouest, grâce à laquelle nos pays font et développent leurs relations commerciales et industrielles avec une grande puissance totalitaire ?

La sympathie de la plupart d'entre nous va à un homme de la trempe de Soljenitsyne qui, au risque de sa liberté et de sa vie, lance un défi au régime policier le plus puissant et le plus féroce du globe. Mais trouverions-nous le temps et l'énergie nécessaires, pour demander à ceux qui nous gouvernent de renoncer à « collaborer » sous le couvert de la détente, avec des dirigeants étouffant chez eux toute liberté ?

Les hommes qui, à travers les siècles et les millénaires, ont brandi le flambeau de la liberté et de la révolte contre l'asservissement, furent toujours des hommes seuls, au début de leur combat. Mais est-il normal que ceux qui, en 1974 en URSS, dénoncent la tyrannie soient si mal connus, en dehors de Soljenitsyne, Sakharov et quelques autres, et que leur sacrifice ne trouve pas plus d'écho à travers le monde ? N'est-il pas attristant de voir que les vastes foules aspirant au même idéal qu'eux dans des dizaines de pays libres se contentent du rôle de spectateurs, admiratifs et compatissants, mais parfaitement passifs et inoffensifs ?

R. A.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Au revoir chère maman.

Mademoiselle Marguerite Calame, à Vevey;
Madame veuve Adrienne Guinand, à Auvernier, ses enfants et petits-enfants, à Soleure, Besançon (France), Begnins (Vaud), Auvernier et la Chaux-de-Fonds;
Les familles Calame, Jacot, Piaget, parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Charles CALAME-ROSSET
née Marguerite JACOT

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a reprise à Lui dans sa 86me année, après une brève maladie.

Vevey, rue d'Italie 9 et Auvernier.
L'incinération a eu lieu dans l'intimité à Vevey, le 8 février 1974.

Madame Robert Krebs-Steiner;
Monsieur Charles-Henri Steiner;
Mademoiselle Monique Krebs;
Les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jean STEINER

leur cher frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a appelé à Lui, dans sa 79me année.

2000 Neuchâtel, le 7 février 1974.
(Poudrières 13)

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.
Essai 30 : 15.

L'incinération aura lieu lundi 11 février.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Georges Montandon-Zahnd, à Peseux, et leurs enfants:

Monsieur et Madame Claude Montandon et leur fils Gaspard;
Mademoiselle Jacqueline Montandon;
Mademoiselle Catherine Montandon;
Monsieur et Madame Jean Guye-Montandon et leur fille Marie-Claude, à Tramelan;

Monsieur et Madame Pierre-Antoine Nardin-Montandon et leurs enfants Eric, Janick, Antoinette et Marie-Josée;
Madame Elvire Jeanneret-Cribléz;
Monsieur Louis Dubois-Jeanneret, à Paris, et ses enfants, à Lausanne;
Monsieur et Madame Maurice Seigne et famille, à Genève;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Georges Montandon-Vuithier,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Georges MONTANDON
née Alice JEANNERET

leur très chère mère, grand-mère, belle-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur affection, dans sa 80me année.
Le Locle, le 9 février 1974.

Mon âme bénis l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits!
Ps. 103 : 2.

L'incinération aura lieu le mardi 12 février, à 10 heures, au crématoire de la Chaux-de-Fonds.

Culte à 9 heures au temple du Locle.

Le corps repose à la chapelle de l'hôpital du Locle.

Domicile de la famille: Monsieur et Madame Pierre-Antoine Nardin, Envers 11a, 2400 le Locle.

En lieu et place de fleurs, veuillez penser au «Perce-Neige», c.c.p. 23 - 5418

Prière de ne pas faire de visite

Madame veuve Emma Vouga-Schenk, à Hauterive;
Monsieur et Madame Auguste Vouga-Schenk et famille, à Hauterive, ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle
Elise SCHENK

leur chère et regrettée sœur, tante, grand-tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, après une longue maladie supportée avec grand courage, à l'âge de 85 ans.

2000 Neuchâtel, le 9 février 1974.
(Clos-de-Serrières 55)

J'élève mes yeux vers les montagnes; d'où me viendra le secours?

Le secours me vient de l'Eternel, qui a fait les cieux et la terre.
Ps. 121 : 1-2.

L'incinération aura lieu mardi 12 février.

Culte à la chapelle du crématoire à 11 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La section mixte des Samaritains de Neuchâtel a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Auguste TANNER

père de sa dévouée collaboratrice.

MAISON HESS

pour vos
COURONNES, BOUQUETS ET GERBES
Trellie 3 — Tél. 25 45 62

Le concert des gymnasiens à la Collégiale

Comme chaque année, le grand concert choral et instrumental donné sous la direction de Théo Loosli et de Georges-Henri Pantillon, ces deux brillants animateurs de la vie musicale de notre Gymnase, a remporté le plus vif succès. A commencer par ce record d'affluence: une Collégiale à peu près comble deux soirs de suite.

L'orchestre Gymnase-Université et le talent de trois jeunes solistes — tous élèves du Gymnase de Neuchâtel — nous ont valu une excellente première partie. Malheureusement, il faut un bon quart d'heure pour s'habituer à l'acoustique de la Collégiale, si peu favorable aux exécutions provenant du centre du chœur... Les sonorités larges et pleines de Purcell (Ouverture et Rondo) en ont moins souffert que les pittoresques «Pièces en concert» pour violoncelle et orchestre de Couperin, exposées de façon intelligente et sensible par Valentin Raymond, mais dont murs et voûtes ne nous ont renvoyé qu'un écho affaibli, privé de relief et de contrastes.

L'oreille se fait à tout et nous avons pu apprécier plus aisément, dans le Concerto pour deux violons de Bach, le magnifique résultat obtenu par Th. Loosli. Avec ses deux élèves: Domini-que Brouilliot et Philippe Borer, solistes de ce concerto, dont le jeu vivant et

précis, la belle sonorité, le ton soutenu dans le Larghetto, ont été très applaudis. Et avec l'ensemble Gymnase-Université qui a su allier, à l'indispensable rigueur rythmique, la souplesse d'attaques et de nuances.

FRAICHEUR ET FRANCHISE

Avant l'œuvre chorale principale: les «Vêpres du Dimanche» de Mozart, nous avons entendu une page célèbre du même compositeur: l'«Ave verum». Démarrage «en douceur» assez impressionnant de la part de ces quelque 220 choristes des Gymnases de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds qui, au fond de la Collégiale, semblaient monter à l'assaut du ciel! Et exécution remarquable de plénitude, de pure beauté vocale.

Nullement fatigués par leurs performances de mardi (à la Chaux-de-Fonds) et de jeudi, les gymnasiens abordaient vendredi la grande forme. Une fois de plus, ces voix jeunes et enthousiastes nous ont apporté une franchise, une fraîcheur d'accent que bien des voix plus exercées, mais aussi plus «mûres» ne possèdent plus. Très bien préparés, nos choristes ont donc parfaitement «tenu le coup» dans cet ouvrage qui comportait de nombreuses difficultés: tessiture constamment élevée des soprani, modulations parfois délicates, dialogue serré — c'est même là un trait caractéristique de ces Vêpres — avec les solistes. Sans oublier les nombreuses entrées juguées, comme dans ce grand canon du «Laudate pueri» chanté un peu lentement pour mon goût, mais parfait de clarté, de justesse, de solidité rythmique.

Comme toujours, Georges-H. Pantillon a su équilibrer avec une rare compétence les forces en présence et mettre en valeur la merveilleuse «logique» d'une œuvre qui n'atteint pas sans doute à la grandeur, à la haute spiritualité de la Messe en ut ou du Requiem, mais où Mozart trouve chaque fois le commentaire musical approprié au texte liturgique, sans cesser pour autant d'observer les lois essentielles de forme et de symétrie.

En ce qui concerne les solistes, la part du lion — et de loin — revenait au soprano, toujours sur la brèche. Un grand bravo à Pierrette Péquignat, sans doute à l'aube d'une très belle carrière, et dont la voix, mozartienne par excellence, possède à la fois la lumière, l'aisance et le charme. Ce qui nous a valu de très expressifs dialogues avec le chœur et une magnifique exécution du «Laudate Dominum», cet air à l'italienne, aux riches vocalises.

Ceci n'ôte rien, évidemment, aux mérites de l'alto (Béatrice Haldas), du ténor (Olivier Dufour), de la basse (René Sparlinger), tous bons et dont les voix

s'harmonisaient fort bien. Citons encore S. Ducommun, à l'orgue, toujours aussi efficace et excellent partenaire de la soliste dans le Laudate. Quant à l'orchestre, il a accompagné ces Vêpres avec une précision et une couleur dignes d'éloges. Notamment dans le Dixit et le Magnificat, rehaussés par l'éclat des trompettes et des timbales. Ajoutons qu'un seul renfort professionnel: le contrebassiste, avait été engagé pour ce concert...

Redonné en bis, l'«Ave verum» devait mettre fin à cette soirée qui constitue pour nos gymnasiens une nouvelle et très brillante réussite.

L. de Mv.

Succès des soirées musique et théâtre de «La Cécilienne» du Landeron

Après une nouvelle bannière qui fut inaugurée en 1970, ce sont de nouveaux uniformes qui seront offerts en 1975 au corps de musique «La Cécilienne» par son amicale, laquelle est toujours sur la brèche à la recherche de finances. C'est ce qui a été annoncé à la population du Landeron, venue très nombreuse applaudir les musiciens de «La Cécilienne» lors de ses soirées annuelles vendredi et samedi soir. Et sous les applaudissements, le secrétaire général de cette amicale qui s'est tant dévoué pour la cause de la fanfare mais qui doit malheureusement se démettre de ses fonctions, a été nommé membre honoraire du groupement.

Cinq musiciens ont également été fêtés en cette occasion. M. Charles Bourquin, qui dirige la société depuis octobre 1969, mais qui est entré dans les rangs de «La Cécilienne» il y a 25 années, est promu vétéran cantonal. C'est aussi 25 ans de musique que le président actuel, M. Jean-Marie Cottier a effectués à «La Cécilienne» et durant 13 de celles-ci, il présida aux destinées de la

société. Il accède donc au même titre. M. Gabriel Vuillemin, qui totalise 35 années de musique, est nommé vétéran fédéral, tout comme M. Willy Flückiger, qui s'occupe en outre des archives du groupement. Quant à M. Arnold Frigerio, c'est pour 45 années d'activité au sein de la société qu'il a été fêté samedi.

LA FÊTE CANTONALE EN 1975

A la dernière assemblée cantonale qui s'est déroulée à Peseux, le Landeron a accepté l'organisation de la prochaine fête cantonale des musiques, qui se déroulera en juin 1975. Cette manifestation verra donc la participation de toutes les sociétés de musique du canton, et elles se mesureront dans un concours avec notations, comme il en est de tradition tous les six ans.

Enfin, signalons qu'un disque est en préparation et qu'il sera bientôt disponible: il comportera les meilleures exécutions de «La Cécilienne».

Les concerts de ce week-end furent intéressants à plus d'un titre. Tout d'abord par la variété de leur programme qui permit à tous les musiciens de mettre en valeur leur partie instrumentale. Les tambours, entraînés par André Bourgoïn junior, ont, entre autres, fait une magnifique démonstration de leur dextérité et de leur «force de frappe», à tel point qu'ils furent bissés. Magnifique exécution également de «Knittel» un twist bien rythmé. Mais nous avons tout spécialement remarqué la suite pour un feu d'artifice royal, de Haendel, œuvre dans laquelle tous les registres purent s'exprimer en de subtiles nuances. Et en bouquet final, par deux fois, «La Madelon», jouée à la française, avec clairs et tambours. Un air entraînant dont le refrain fut repris en cœur par le public enthousiasmé.

C'est à un groupe de musiciens transformés en acteurs pour la circonstance qu'il appartient de divertir l'assemblée entre le concert et le bal.

Le choix s'est porté sur une comédie en deux actes de Pierre Thureau «La mère poule». Une comédie bien villageoise qui ne manquait pas de piquant. Ni Victorine la lapine, ni Alphonse le canard qui se cachait sous le lit, n'étaient qualifiés pour couvrir une poignée d'œufs. Et après la coïncidence d'un accident qui le retient alité durant trois semaines, c'est au maître du logis, qui n'en a d'ailleurs que le nom, qu'échoira la tâche de la couvaïsse. Mais quand on couve des œufs durs, le résultat n'est pas toujours satisfaisant...

J.-C. R.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures



Monsieur Werner Pfister, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants, à Cayenne (Guyane française) et à Lyon (France);
Madame Marcelle Schmitt et ses enfants, à Marseille (France) et à Saint-Denis (la Réunion);
Monsieur Fritz Pfister et ses enfants, à Zurich,
ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Werner PFISTER
née BROCHE

leur très chère épouse, mère, grand-mère, sœur, tante, belle-mère, belle-sœur, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 8 février 1974.
2000 Neuchâtel, le 8 février 1974.
(Evoile 53.)

La messe sera célébrée, en l'église Saint-Nicolas du Vauseyon, lundi 11 février, à 9 heures.

L'inhumation aura lieu dans la plus stricte intimité.

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

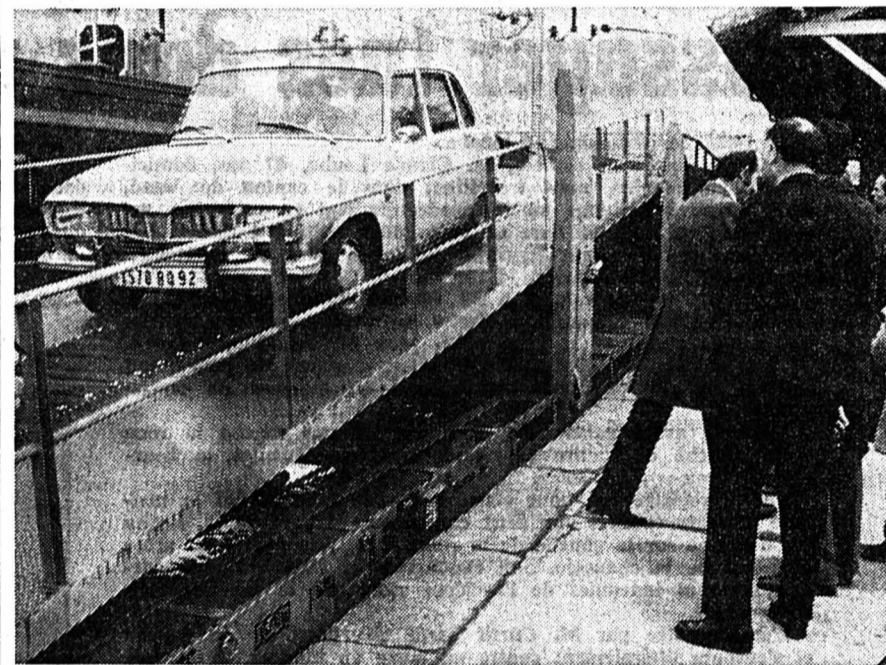
La direction et le personnel de l'Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A. ont le regret de faire part du décès de

Madame Werner PFISTER
épouse de leur cher collaborateur.

Neuchâtel, le 8 février 1974.

Arrigo
Pompes funèbres
Peseux - Neuchâtel
Tél. 31 12 24
Fabrication de cercueils
Transports. Toutes formalités.

France-Valais en «autos-couchettes»



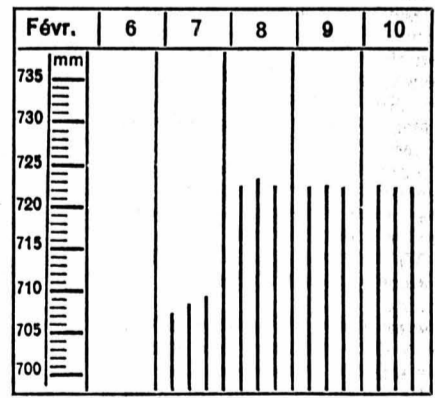
8 heures à Saint-Maurice: il ne reste plus que la voiture à descendre.
(Avipress - Pierre Michel)

SAINT-MAURICE (ATS). — Une manifestation a marqué ce week-end, en gare de Saint-Maurice l'inauguration d'une nouvelle liaison ferroviaire franco-

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 9 février 1974. — Température: Moyenne 5,2; min.: 2,2; max.: 8,1. Baromètre: Moyenne: 720,4. Eau tombée: 1. Vent dominant: Direction: ouest, sud-ouest; force: faible à modéré. Etat du ciel: couvert à très nuageux, pluie de 5 h à 7 h.

Observatoire de Neuchâtel 10 février 1974. — Température: Moyenne 8,5; min.: 5; max.: 12,4. Baromètre: Moyenne: 719,8. Vent dominant: Direction: ouest, sud-ouest; force: faible à modéré. Etat du ciel: clair.



Niveau du lac 9 février 1974: 429,01
Niveau du lac 10 février 1974: 429

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: le ciel est devenu très nuageux au cours de la nuit et des pluies éparées se produiront aujourd'hui, principalement le long du Jura. La nébulosité diminuera ensuite à partir de l'ouest en fin de journée. La température, comprise entre 3 et 8 degrés en fin de nuit, atteindra 6 à 12 degrés l'après-midi. Vent du sud-ouest modéré à fort en montagne, fraîche temporaire dans les vallées des Alpes. Isotherme de zéro degré proche de 2000 mètres.

Evolution pour mardi et mercredi. — Au nord: nébulosité en augmentation, mais encore ensoleillé par fahn dans l'est, plus tard couvert et précipitations. Température en baisse et limite des chutes de neige s'abaissant vers 1300 m. Mercredi éclaircies à partir de l'ouest.

Affluence au bal «Industria» à Boudry

C'était un record: plus de deux cent cinquante danseurs et convives au bal annuel d'Industria. Et ceci d'autant plus que l'«Activitas», les membres actifs du groupement ne sont que treize. Un chiffre qui porte donc chance à «Industria». Pour la première fois, c'est dans deux salles du château de Boudry que les invités et les anciens membres soupèrent aux chandelles. On notait aussi de nombreuses délégations des sociétés «Industria» d'autres cantons, dont celle de Fribourg, qui vient de maître et de Lucerne, en voie de renouveau.

Il est à préciser que comme l'an dernier, le directeur de l'Ecole de commerce de Neuchâtel participait à cette soirée tout comme M. René Betrix, ancien chef du personnel de l'Etat, et M. Gaston Schifferdecker, conseiller communal d'Hauterive.

LA NEUVEVILLE

Retour d'un camp de ski

(c) Samedi à midi, les quelque cent élèves des classes de 5me, 6me et 7me, 8me et 9me années de l'école primaire sont rentrés de leur camp de ski dirigé par M. Germain Koller. C'est la première fois qu'une équipe aussi nombreuse s'était trouvée réunie à Grindelwald dans des baraquements militaires mis à la disposition de l'école à des conditions avantageuses. Malgré le temps maussade empêchant deux jours de suite les jeunes skieurs de monter jusqu'à la petite Scheidegg, ceux-ci ont toutefois pu s'adonner chaque jour à leur sport. Il faut déplorer malheureusement quatre accidents imputables à la malchance.

Téléphone en panne

(c) La défectuosité d'un câble a privé de téléphone pendant 24 heures, dès vendredi après-midi, les abonnés du centre de la Vieille-Ville.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Université populaire neuchâteloise

Reprise d'un cours d'anglais
mardi 12 février 1974 à 19 h 30
Inscriptions et renseignements :
tél. 31 51 51

En avant-première

L'ESCARPIN

présente un souffle printanier en exclusivités italiennes et françaises.

TRÈS BELLE MAROQUINERIE

Saint-Maurice 1, Neuchâtel

l'Armailli

Hôpital 10

FERMÉ POUR CAUSE DE RÉNOVATION

les lundi 11, mardi 12 et mercredi 13 février

Réouverture : jeudi 14 février

LE DISCOUNT DU 1er ÉTAGE
RESTE OUVERT

FAN
L'EXPRESS
BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

- * jusqu'à fin mars 1974 pour Fr. 13.—
- * jusqu'à fin juin 1974 pour Fr. 34.—
- * jusqu'à fin décembre 1974 pour Fr. 75.—

Puis renouvellement au tarif suivant :
3 mois Fr. 23.— ; 6 mois Fr. 44.— ; 1 an Fr. 84.—
(* souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement.

Nom : _____ Prénom : _____
No et rue : _____
No postal : _____ Localité : _____
Signature : _____

Veuillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée, affranchie de 15 centimes, à
FAN - L'EXPRESS
Service des abonnements
2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

La chasse aux sangliers dans les forêts bérochales

Une entreprise ardue qui ne réussit pas chaque fois

La chasse aux sangliers, ce n'est pas une sinécure. On en revient, mais bredouille...

— Rendez-vous cet après-midi à 13 heures à la « Chanterelle » sur Bevaix ; vous connaissez ? avait dit M. Archibald Quartier au téléphone vendredi matin. « La neige est fraîche, on peut y aller. »

Vous y allez même si vous n'avez jamais chassé de votre vie, ni même accompagné un chasseur. Et pourtant ! Cela dérangeait, cette battue aux sangliers, ces fameux sangliers qui font tant parler d'eux à la Béroche. On en avait tellement entendu parler qu'il fallait enfin savoir à quoi ils ressemblaient, au naturel autrement que dans le diorama du Musée d'histoire naturelle. Attention, disait-on, c'est dangereux ! Si l'un d'entre eux est blessé, il peut charger « comme rien » et en un clin d'œil, vous avez la jambe lardée ou le ventre ouvert d'un seul coup de défense. Mais c'est facile de courir et de monter aux arbres...

DÉPART EN COUP DE VENT

Sur le coup de midi, vous êtes à la recherche de vos soutiers militaires, ceux qui n'ont peur de rien, ni de l'eau, ni de la boue. Une paire de vieux pantalons chauds, un pull, une veste, et départ à la recherche de cette fameuse « chanterelle », qui se trouve être la demeure de la famille des musiciens Pantillon. On y retrouve un groupe de chasseurs, tous des gardes-chasse auxiliaires, bavardant au bord du chemin, pas pressés du tout, ni excités à la perspective de participer à une telle chasse, qui rendrait pourtant beaucoup d'autres chasseurs jaloux. On piaffe :

— Où sont-ils ? Combien sont-ils ? Y a-t-il des jeunes ?
— Attendez. Vous verrez bien !, répond-on.

Et les chasseurs d'évoquer des parties de chasse antérieures en attendant l'arrivée des deux fonctionnaires, les gardes-chasse titulaires Fritz Zbinden et Daniel Jaquet.

Maintenant, cela devient sérieux. Comme avant la bataille, on participe à un « briefing » et M. Zbinden dessine dans la couche neigeuse un plan de la situation.

— Les places blanches ici, la Chaille là. Ils sont là, au centre, au-dessus du chemin du Chêne. Allons-y !

Chacun prend son arme, vérifie les cartouches qu'il a dans ses poches et l'on s'en va, en voitures tout d'abord, à travers des chemins impossibles où seule une Land-Rover peut passer. Trente centimètres de neige sont tombés à cette altitude durant la journée de jeudi. Nous abandonnons les véhicules en bordure de forêt, au point initial, des chemins des Places-Blanches et du Chêne. Et la montée commence, lentement, pesamment. Chacun glisse son pied dans l'empreinte laissée par son prédécesseur, à la manière des Indiens. Ce n'est pas pour tromper

l'ennemi mais la marche en est facilitée. Au sommet du raidillon, nouveau conciliabule, à voix basse cette fois-ci.

Et le garde-chasse Zbinden, qui a déjà déterminé, le matin, où se trouvait la horde de sangliers et qu'il estimait à une bonne dizaine de sujets, alla poser des bandes jaunes entre les arbres.

Eh oui ! Il y avait malheureusement trop peu de chasseurs, malgré la douzaine de fusils que nous représentions. C'est pourquoi M. Zbinden a eu recours à une technique connue, c'est-à-dire disposer des objets mouvants, en l'occurrence ces bandes jaunes qui effrayent les étourneaux dans les vignes ; les sangliers qui les verraient ne les franchiraient certainement pas et retourneraient sur leurs pas, cherchant un autre passage.

Et comme elles sont imprégnées de mazout, ils ne manqueraient pas de les déceler à l'odeur !

A L'AFFUT

Le garde-chasse place trois hommes le long du chemin du Chêne, à l'affût. Il veut laisser la presse en arrière, « en sécurité », dit-il. Mais Charly Jacot, un vieux chasseur dont on vient de faire la connaissance tout en marchant dans cette montagne splendide, vient à son secours et la prend sous sa paternelle protection.

A 14 h 15, le dispositif est en place. Avec M. Jacot, on se tapit à côté d'un stère de bois, en bordure du chemin. En cours de route, ce guide, parfait connaisseur de la nature, fait découvrir de nombreuses traces d'animaux dans la neige. Mais au pied du stère, il faut se taire, car les sangliers sont probablement cachés dans les fourrés, à faible distance, peut-être à deux cents, trois cents mètres, et ces diables ont l'ouïe fine.

Durant le temps où nous « planquons », les autres chasseurs ont entrepris un mouvement tournant par le haut du chemin des Places-Blanches, pour rabattre les animaux qui chercheraient à prendre la fuite, sur nous. Il y a donc bien des chances pour que nous apercevions enfin un groin noir.

Le dos appuyé à notre stère de hêtre chapeauté de blanc, nous attendons patiemment, tendant l'oreille. Les mésanges mêlent leurs cris au vacarme des avions militaires de la base de Payerne, dont on entend les tirs, effectués pourtant de l'autre côté du lac. Devant nous, la trace du passage d'un sanglier donne un peu de vraisemblance à cette partie de chasse, qui se déroule dans le silence humain, et qui révèle les mille et un bruits de la nature. Toute l'attention déçuplée est axée sur cette piste qui se glisse à travers les arbres, vers le haut de la forêt. Car on dit que le sanglier passe toujours par les mêmes pistes. Et celle-ci est toute fraîche puisqu'il a négligé la nuit précédente, et qu'elle est parfaitement nette.

Soudain, déception, les autres chas-

seurs apparaissent à l'extrémité du chemin forestier. Chou blanc...

La horde s'est enfuie, en direction du Lessy.

Nous partons à la recherche des traces et découvrons en effet, à peine à cent mètres de notre emplacement d'affût, les bauges des sangliers. Ils étaient bien une dizaine, et s'étaient mis au chaud dans des fourmillères dont ils avaient entièrement défoncé l'emplacement. De doux nids en quelque sorte, où ils se sentaient à l'aise. Et ils ne s'étaient pas enfuis à toute allure. Pas de trace de saut, mais bien des petits pas réguliers, tous dans la même piste.

— Tiens, c'est ici qu'il a posé culotte !, dit un chasseur. Effectivement, une crotte marque ici le passage de l'un des sangliers, un peu plus loin, c'est une trace d'urine que l'on découvre.

SE RÉCHAUFFER

Le garde-chasse Zbinden n'abandonne pas la partie pour autant.

— Postez-vous un peu plus loin et ne tirez que vers le haut ou le bas, mais pas le long du chemin. Nous allons essayer de les « encanter ».

Nous attendons donc au bout du chemin en cul-de-sac. L'un des trois chasseurs sort de son sac une bouteille de vin blanc, du « Cortaillod », et le verre passe de main en main. Puis, c'est du marc qui sort d'une autre poche : il suit le même chemin.

— Ça fait du bien !

Et en chuchotant, ils commencent à se raconter leurs meilleures histoires de chasse. Ils ont tous plus de cinquante permis derrière eux, et Charly Jacot a eu la chance d'abattre quatre sangliers jusqu'à ce jour, le premier en 1928. Et pourtant, ils sont relativement rares dans la région neuchâteloise. Ils ont tiré de tout. Des chamois, des chevreuils, des blaireaux, des coqs de Bruyère, gélinottes, faisans, canards...

Mais maintenant, le plaisir n'est plus le même, confient-ils.

— Il n'y a presque plus de gibier et celui qui subsiste est d'autant plus craintif. Mais nous prenons tout de même encore notre permis chaque année, par habitude, même si nous ne tirons rien. On ne peut pas se passer de cette nature.

Après plus de deux heures d'attente, à travers les pentes forestières, nous rejoignons les voitures, qui sont à un bon nombre de pas.

Jamais on n'a tant marché dans la neige fraîche, et sans avoir froid pour tant. Il faut dire que le temps splendide était un stimulant formidable. Quels beaux paysages, sous ce ciel bleu contrastant avec la couche blanche neigeuse et les silhouettes noires des sapins.

Sur le chemin du retour, nous nous arrêtons pour le « dernier » coup de blanc chez un chasseur, et nous commentons notre partie de chasse. Bre-

doilles... Nous n'aurons rencontré qu'un souris et un bouvreuil engourdi.

Mais les autres chasseurs ont été plus chanceux. Ils ont réussi à pister à nouveau les sangliers en fuite, à les encercler. Ce n'était pas une tâche facile, car les hommes avaient de la neige jusqu'à la poitrine. Imaginez l'effort à fournir pour brasser cette neige et progresser ! Les sangliers avaient fait pareil. C'est le plus gros de la horde qui ouvre le chemin, les autres suivent et tassent. Trois fusils furent posés à 100 m de distance chacun, le long d'un chemin, à découvert. Et depuis le haut, les chasseurs restants rabattaient le gibier vers ces tireurs.

— Pan, Pan !

D'un coup doublé, Jean-François Wyss, le pisciculteur de Môtiers, abat deux premiers animaux. Le groupe infléchit sa route et arrive vers le deuxième chasseur, Jean-Pierre Juan, qui peut tirer une fois ; nouveau changement de direction enfin, et passage devant le troisième tireur, André Steiner, à 15 m peut-être, et ce fut encore un coup au but. C'est donc un beau tableau de chasse qui a été réussi par ces hommes infatigables. Et toutes les balles étaient ajustées parfaitement, soit derrière l'épaule, soit dans l'oreille. Aucun coup de grâce ne fut nécessaire. Il fallut encore traîner les dépouilles au bas de la côte, jusqu'à une route relativement carrossable.

Quatre bêtes, dont une femelle qui feront les délices de quelques-uns. Deux d'entre elles pesaient environ 60 kilos, l'une trente-cinq et la dernière près de 70. Et l'on peut dire avec une presque certitude que les deux plus jeunes sangliers sont nés dans le canton.

Ainsi, en une seule battue, quatre bêtes ont pu être éliminées. Ce n'est certes pas suffisant pour que les agriculteurs soient heureux. Il en reste plus d'une vingtaine dans la zone du Crêt de la Chaille.

Notons encore que le service de la chasse n'a pas encore décidé si une nouvelle battue aurait lieu ces prochains jours.

J.-C. RACINE



La montée, en silence, vers les lieux de chasse.

(Avipress - J.-P. Baillod)



Un sourire satisfait sur le visage de Jean-François Wyss, l'auteur d'un joli doublé. Les quatre sangliers abattus par le groupe sont à ses pieds.

(Avipress - J.-P. Baillod)

Restructuration du Groupement des communes du Littoral Vers une union des 62 communes neuchâteloises ?

Vingt-trois communes sur les vingt-cinq que compte le Groupement des communes du littoral étaient représentées samedi matin à l'Assemblée générale du groupement qui s'est déroulée sous la présidence de M. Jean Henrioud à Auvornier.

Le débat fut des plus intéressants, puisqu'il s'agissait, ni plus ni moins, de refondre les structures mêmes de l'Association. En effet, les membres ont constaté leur impuissance à résoudre valablement de nombreux problèmes et, l'année dernière, une commission avait été désignée, présidée par M. Hubert Donner, pour faire le point de l'activité future du groupement et des possibilités d'intervention sur le plan cantonal. Car, en effet, l'autonomie des communes devient de plus en plus limitée. L'Etat chargeant toujours plus la communauté sans que celle-ci ait moyen à répondre.

UNE UNION DES COMMUNES NEUCHÂTELOISES

Le rapport de cette commission l'affirme clairement ; après avoir étudié à fond le problème, c'est bien d'une union des 62 communes neuchâteloises qu'il devrait être question pour faire le poids face à l'Etat. Une sorte de chambre basse qui aurait ainsi un pouvoir décisionnel et qui deviendrait un partenaire intéressant pour l'Etat, puisque représentant l'ensemble des communes, et non seulement une région. Mais les avis des délégués divergent considérablement et une telle union ne verra pas très rapidement le jour. En effet, l'optique est toute différente de celle du groupement des communes du littoral. Il s'agirait, au départ, de s'unir et de se concerter pour lutter contre les revendications de la ville de Neuchâtel. Aujourd'hui, il devient nécessaire de s'unir à Neuchâtel, face à l'Etat.

DIVERGENCES

Après la lecture du rapport de la commission ad hoc, les communes se sont exprimées. La Béroche dans son ensemble refuse l'Union des communes neuchâteloises, tout en acceptant la ville de Neuchâtel au sein du groupement. Cormondrèche est également pour un groupement du littoral. Peseux est plus nuancé ; oui à l'union, mais création de sections par région, chacune devant tendre à résoudre les problèmes qui lui sont propres.

M. Clerc, député de Peseux, attire l'attention des participants sur la prochaine réorganisation du contrôle des communes qui sera un véritable service à leur disposition. N'y aura-t-il pas dès lors double emploi ?

Le président de la commission, M. Donner, met l'accent sur le danger d'une séparation des groupes est et ouest, qui, selon lui, donnerait un avantage à Neuchâtel. Enfin Colombier est entièrement favorable à la création de l'Union des communes neuchâteloises, qui pourrait être un pont entre l'Etat et les communes.

Enfin, au vote, par 22 voix contre une, il est décidé l'étude détaillée d'un élargissement du Groupement des communes du littoral en une Union des communes du littoral, comprenant également la ville de Neuchâtel, celle-ci ayant le même nombre de voix que les autres communes, petites ou grandes. Cette restructuration permettra de déboucher, dans un avenir que presque tous les délégués espèrent proche, sur une véritable Union neuchâteloise des 62 communes.

NOMINATION

Après ces débats difficiles, les membres ont désigné Mme Anne Dupuis (Boudry) et M. Paul Moulin (le Lande-

ron) en qualité de représentants du groupement au Conseil de fondation du home médicalisé pour personnes âgées « Villa Thérésia » à Neuchâtel, après quelques commentaires du président de la Jeune chambre économique.

Enfin, un échange de vues permit à chacun de mieux cerner les problèmes inhérents à l'exploitation du Conservatoire de musique de Neuchâtel. Le président du comité, M. Humbert-Droz, s'est aimablement soumis à toute demande d'explication. Une aide financière devient urgente. Aussi la commission ad hoc, présidée par M. de Montmolin, est-elle chargée d'examiner cette nouvelle demande et de fournir un rapport rapidement. Il est à noter cependant que l'examen de cette question est

indissolublement lié à l'ensemble des problèmes culturels neuchâtelois.

Il a toutefois été précisé que le comité du Conservatoire de musique de Neuchâtel est favorable à une participation d'un délégué des communes en son sein.

Enfin, dans les divers, on a appris que la commune de Gorgier a reçu une réponse négative de l'Etat concernant la perception de taxes de séjour sur les résidences secondaires. La loi neuchâteloise ne permet la perception de telles taxes que dans les établissements publics.

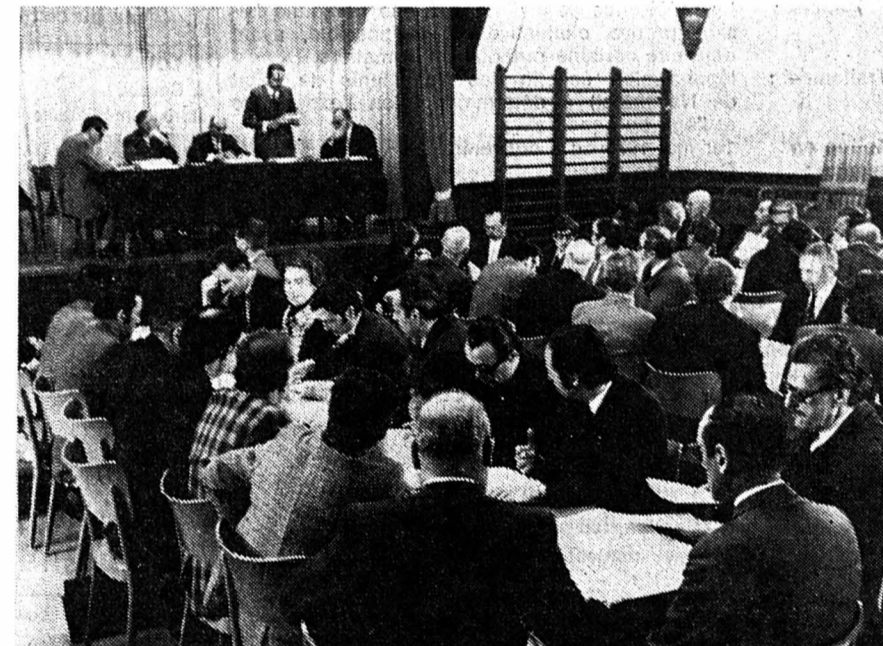
C'est un vin-apéritif offert par la commune d'Auvornier qui mit un terme à cette assemblée générale.

J.-C. R.



Un plan dans la neige. Les sangliers sont là, dit Fritz Zbinden. Il ne se trompait pas.

(Avipress - J.-P. Baillod)



Les délégués des communes en délibération.

(Avipress - J.-P. Baillod)

A la Dante Alighieri

« Dino Buzzati, peintre de son œuvre » par M. Danilo Romano

Si les milieux littéraires connaissent l'œuvre importante du grand écrivain et journaliste italien, Dino Buzzati, disparu il y a deux ans, très peu, en revanche, connaissent l'importance de l'œuvre picturale de l'auteur du « Désert des Tartares ». Dino Buzzati, lui-même, prétend être avant tout peintre, et en deuxième lieu seulement, écrivain et journaliste. Attitude surprenante, comme le souligne M. Danilo Romano, qui développera cette thèse inédite dans une conférence d'une clarté et d'une pénétration admirables.

En présentant le professeur Danilo Romano, M. Renzo Merciai a exprimé sa sincère reconnaissance au « Centro di Studi italiani » de Zurich, qui a envoyé à Neuchâtel un conférencier parmi les plus connus, qui a donné déjà en Suisse comme ailleurs en Europe de nombreuses conférences toujours très appréciées. Les jeunes gymnasiens qui assistaient à la conférence n'ont pas manqué d'applaudir chaleureusement l'enfant d'Auvornier, car c'est en effet dans ce village que M. Danilo Romano a vu le jour.

En passant du conférencier à sa conférence, mais en restant dans l'enfance, nous voyons que cette dernière est chez Buzzati l'âge merveilleux où l'on communique avec la nature, où l'on parle aux animaux, et même aux objets. Elle est le moment le plus beau de ce long voyage vrai et unique qui s'appelle la vie.

LA NUIT DU « BABAU » ...

L'adulte, préoccupé par sa carrière, perdra toute sa sensibilité, son monde sera vide, il marchera sur une grande route rectiligne, bordée tantôt par des murs nus, tantôt par de hautes constructions monotones. C'est ce que nous montrent les dessins de Buzzati, qui s'approche peu à peu de son personnage comme s'il l'observait avec des jumelles, en variant d'ailleurs les angles de vue.

Les femmes et les enfants sont doués encore de cette sensibilité. Et la nuit où le « Babau » (le loup-garou) sera tué, ils seront inquiets, tandis que les hommes éprouveront certes de la peur, mais sans tendresse aucune pour le « Babau » et son malheureux sort, car ils ont perdu

le contact avec la nature et avec l'imagination.

Chez Buzzati, le pinceau continue le travail commencé par la plume ; le dessin fait partie intégrante du texte. Ce n'est pas seulement une illustration, mais la traduction visuelle d'un message universel, le témoin du cauchemar de notre génération. Et pourtant, Buzzati ne débouche pas sur le désespoir ; il dira que la vie est belle, car elle implique le souci de la mort, et que la condition des mortels est de ne pas mourir, mais de regretter la vie dont ils jouissaient autrefois.

Ce message est dessiné de manière magistrale dans le « Poema a fumetti », Poèmes-bulles, dans lequel Eura et Orfi sont l'incarnation moderne d'Eurydice et d'Orphée. Et une fois encore, les chansons d'Orfi dans l'au-delà auront comme thèmes les fantômes et le « Babau ».

C'est sur cette note mélancolique que M. Danilo Romano a terminé ce brillant exposé, qui a conquis tous ses auditeurs : les jeunes et les moins jeunes.

R. MERCIAI

Les « trous » des Draizes ...

● RUE des Draizes, le long de la voie du tram et peu avant les installations des PIT, la chaussée descendante offre une remarquable collection de nids de poule qui rendraient jaloux un... ingénieur des ponts et chaussées français ! Merci aux travaux publics de les reboucher ainsi que celui se trouvant à proximité du dépôt des tramways, quai Louis-Perrier.

La journée des commandants sapeurs-pompiers à Neuchâtel

● C'EST à Neuchâtel, une fois de plus, qu'aura lieu le 9 mars, la journée d'instruction destinée aux commandants des différents corps de sapeurs-pompiers du canton. La Fédération cantonale neuchâteloise des SP a chargé le directeur des cours cantonaux, le major René Habersaat, d'organiser cette réunion. Treize officiers et sous-officiers l'épauleront. Cette journée débutera à 8 h 30 au grand auditoire des Terreaux-sud et se terminera à 17 h 30. Des exposés théoriques et différents travaux pratiques sont inscrits au programme.

Refus de priorité

● SAMEDI peu avant 13 h, M. A.P., domicilié à Bienné, circulait en voiture rue des Beaux-Arts en direction ouest, lorsque son véhicule est entré en collision avec une voiture venant de la rue Pourtalès conduite par Mme M.-L. M., de Dombresson. Le premier conducteur n'avait pas respecté le signal « Cédez le passage ». Dégâts matériels.

Pétition adressée au Conseil fédéral

● QUELQUE 350 universitaires de Neuchâtel dont six professeurs, ont signé une pétition demandant au Conseil fédéral, d'ouvrir les portes de la Suisse aux quelque 2000 réfugiés chiliens qui attendent encore de trouver une terre d'asile.

FAN - L'EXPRESS

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10 sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi soir, de 18 h à 24 h. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 15 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi les annonces doivent parvenir à notre bureau le jeudi jusqu'à 17 heures; pour le numéro du mardi les annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi jusqu'à 17 heures.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 56 c. le mm, min. 25 mm. Annonces locales 46 c. le mm, min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.70 le mm. Réclames Fr. 2.—. Naissances, mortuaires 1.— le mm. Petites annonces non commerciales 35 c. le mot minimum Fr. 3.50.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Montier, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich.

Tarif des abonnements SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
84.—	44.—	23.—	8.50

ÉTRANGER

Tarif variable selon les pays, se renseigner à notre bureau.

Changements d'adresse

Veillez nous adresser vos instructions par écrit, trois jours ouvrables d'avance, samedi exclu.

Les changements pour la Suisse, minimum une semaine, sont gratuits. Pour l'étranger, les frais de port sont facturés aux abonnés.

AVIS OFFICIELS



COMMUNE DE CORTAILLOD

MISE AU CONCOURS

L'un des titulaires pouvant prochainement faire valoir ses droits à la retraite, la commune de Cortailod met au concours un poste de

CANTONNIER

Exigences: La préférence sera donnée à une personne faisant preuve d'initiative et, si possible, ayant déjà une certaine pratique en la matière.
Traitement: légal (selon échelle des traitements de l'Etat de Neuchâtel) à déterminer selon l'expérience et l'âge du candidat.
Entrée en service: 1er mai 1974 ou à convenir.
Caisse de retraite.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de M. F. Kämpf, directeur des Travaux publics — tél. privé (038) 42 18 06 - prof. (038) 21 11 81 - interne 475. Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats, des prétentions de traitement et d'une photographie, devront parvenir au Conseil communal avec la mention « postulation » jusqu'au 25 février 1974. 2016 Cortailod, 7 février 1974.

CONSEIL COMMUNAL



DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Service des ponts et chaussées

SOUSSION

Dans le cadre des travaux de la Clusette, le Service des ponts et chaussées met en soumission la construction d'un dépôt en béton en bordure de la route T 10. Volume construit SIA 300 m3. La construction est prévue pour le printemps 1974.

Les entreprises intéressées par de tels travaux sont priées de s'inscrire par écrit, auprès du Service des ponts et chaussées, section des routes cantonales, case postale 1162, 2001 Neuchâtel, jusqu'au lundi 18 février 1974, à 12 heures.

L'ingénieur cantonal

IMMEUBLES

A vendre à Neuchâtel

LOCAL

de 100 m²; conviendrait particulièrement pour atelier d'horlogerie ou bureau technique.
Prix de vente: 120.000 fr.

Faire offres sous chiffres BM 389 au bureau du journal.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Terrain équipé

à vendre à BLONAY, sur VEVEY, en zone autorisée, pour construction de villas, avec vue panoramique sur le Léman.
Ecrire sous chiffres 53-4, à Publicitas, 1800 Vevey.

A LOUER

GARAGE

à louer, rue Bachellin 2a, Neuchâtel, dès le 1er mai 1974, 85 fr. par mois.
Téléphoner pendant les heures de bureau au No 33 55 55.

APPARTEMENT

A louer, à Hauterive (port), de 2 1/2 pièces, tout confort. Loyer mensuel: 515 fr., charges comprises.
Libre dès le 24 février 1974. Fiduciaire Leuba & Schwarz, fbg de l'Hôpital 13, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 76 72.

A louer à NEUCHÂTEL
rue du Chasselas 12,

LOCAUX 100 m²

pour bureaux, cabinet médical, étude, locaux de cours, etc. Possibilité d'aménager au gré du preneur.

Places de parc.

Renseignements: Service immobilier BALOISE, Lausanne, tél. (021) 22 29 16.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 68

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la rue des Moulins,

studio meublé

Loyer mensuel: 350 fr. + charges.

un appartement

A louer à Neuchâtel, dans immeuble neuf, avec ascenseur, à proximité du trolleybus:

un appartement

de 2 pièces, 420 fr.;
de 3 pièces, 530 fr., charges non comprises. Garages 70 fr.
S'adresser à l'étude Jacques Ribaux, Promenade-Noire 6, Neuchâtel. Tél. (038) 24 67 41.

A louer à Cormondrèche

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES, cuisine installée, baignoire, toilettes séparées. Balcon avec vue, 598 fr. + charges. Dès le 24 mars 1974; STUDIO AVEC CUISINETTE installée. Douche. 220 fr. + charges. Dès le 24 avril 1974;

à Bevaix

JOLIE VILLA DE 5 PIÈCES, cuisine agencée, garage. Jardin de 500 m². Situation tranquille. Long bail. 1000 fr. Libre dès le 1er juin 1974.
Faire offres sous chiffres EP 392 au bureau du journal.

A LOUER à Bevaix, libre immédiatement, STUDIO tout confort.

Loyer 250 fr. plus charges. S'adresser à J.-F. Merliotti & Cie, rue W.-Mayor 2, 2001 Neuchâtel. Tél. 24 79 24.

Dem. à louer

On cherche appartement ou maison, location ou vente, 4 pièces minimum, zone Neuchâtel - Landeron, date à convenir. Tél. 33 44 58.

Professeur demande à louer STUDIO ou petit appartement tout confort, tranquillité. Faire offres à: Ecole Bénédict, tél. 25 29 81.

L'annonce reflet vivant du marché

Couple suisse dans la cinquantaine, avec une petite fille, cherche à louer une

petite maison

même sans confort, ou appartement de 4 pièces dans maison tranquille, aux environs de Pe-seux, Auvernier ou Petit-Cortailod. Bonnes références à disposition. Adresser offres écrites à BL 381 au bureau du journal.

Je cherche, pour un de mes clients, région Neuchâtel à Boudry,

appartement de 5 1/2 pièces

avec ou sans confort. Location moy. um, avec charges, 700 fr. par mois.
Rémunération 1000 fr.

Faire offres sous chiffres AL 388 au bureau du journal.

CHAMBRES

Etude Clerc, notaires. 2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 68

A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la rue des Sablons,

chambre indépendante meublée

avec jouissance du balcon. Loyer mensuel: 225 fr. charges comprises.

Etude Clerc, notaires
2, rue Pourtalès - Tél. 25 14 68
A LOUER immédiatement ou pour date à convenir, à la rue des Parcs,

chambre indépendante meublée

avec cabinet de douches. Chauffage général au mazout.

OFFRES D'EMPLOIS

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RENCONTRES BOLDERN

8708 Männedorf (près du lac de Zurich)

Désirez-vous faire partie d'une équipe jeune et dynamique? Aeriez-vous du plaisir à entrer en contact avec de nombreuses personnes? Nous cherchons des

JEUNES FILLES

pour remplacer d'autres jeunes filles romandes qui ont exécuté les travaux ménagers à Boldern. Nous travaillons cinq jours par semaine de 45 heures. Notre personnel a l'occasion de suivre des cours d'allemand dans notre maison. A côté d'autres conditions de travail favorables, nous vous offrons de jolies chambres. Entrée début été 1974.

Si cette offre vous intéresse, nous vous prions de vous adresser à M. Lattmann pendant les heures de bureau, tél. (01) 74 06 77, Boldern, Centre d'études et de rencontres, 8708 Männedorf.

Coiffeuse-manucure

est cherchée pour début mars.

Adresser offres à: BUSSY + STOLZ Coiffure Temple-Neuf 11, Neuchâtel. Tél. (038) 25 25 78.

2 ouvriers-appareilleurs

Herren Frères - 1400 Yverdon. Tél. (024) 24 44 48.

Adia: un bon filon pour manœuvres.

Pour travaux de bâtiment (asphaltages) Entrée immédiate

Sécurité - par un travail temporaire sur mesure - dans votre profession également!



AIDE DE MÉNAGE

est cherchée pour entrée immédiate ou date à convenir par le

CAFÉ SUISSE A NEUCHÂTEL Place-d'Armes 2 - Téléphone (038) 25 24 25

Bon salaire. Téléphoner ou se présenter.



JURACIME S.A.

2087 Cornaux (NE)

engage

CHEF D'ÉQUIPE

pour la conduite d'un groupe travaillant à la fabrication du ciment.

Nous demandons à notre futur collaborateur un apprentissage accompli dans la mécanique ou dans une branche semblable ainsi que des aptitudes à diriger.

Nous lui offrons un poste de travail indépendant et aux activités variées et intéressantes.

L'horaire de travail se fait en rotation par équipes et par horaire normal.

Nous prions les candidats de bien vouloir adresser leurs offres de service écrites à la direction de JURACIME S.A., fabrique de ciment, 2087 Cornaux (NE).

Pour tous renseignements: tél. (038) 47 13 91 (Interne 22).



Nous sommes une entreprise de la branche cosmétique avec installations ultra-modernes et cherchons pour notre laboratoire, comme aide de notre chimiste,

un jeune homme

capable, robuste, simple.

Domaine de travail:

- Aide à la préparation de travaux de laboratoire
- Mise au courant pour contrôles et tests
- Travaux de transport et de nettoyage (permis de conduire).

Ambiance de travail agréable au sein d'une petite équipe.

Conditions de travail d'avant-garde.

Nous attendons votre offre ou votre appel téléphonique.

Usine de produits chimiques, Gouttes-d'Or 30, 2008 Neuchâtel (Monruz). Tél. 25 91 66 (jusqu'à 16 h 45).

Vous avez de bonnes connaissances d'allemand et vous vous débrouillez en anglais, le français est votre langue maternelle, vous aimez les traductions, la correspondance, les contacts humains et le travail indépendant.

Nous sommes une organisation internationale de transmissions florales ayant son siège à Zurich et cherchons à repouvoir immédiatement le poste de

secrétaire de direction

Si vous désirez en savoir plus sur cette intéressante place, veuillez nous téléphoner au (01) 28 36 08 ou présenter votre offre par écrit à:

FLEUROP-INTERFLORA, case postale 305, 8042 Zurich.

Câbles Cortailod cherche

aide de bureau

à temps complet ou éventuellement demi-journée; connaissances dactylo et quelques notions d'allemand souhaitées. Tél. (038) 42 12 42.

On cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

sommelière

connaissant les deux services. Deux horaires de travail.

RESTAURANT DE LA RUSSIE Le Landeron Tél. (038) 51 21 58

Garage de la place cherche à engager

une employée de bureau à mi-temps

Travaux de facturation et comptabilité simple. Bon salaire à personne capable. Entrée immédiate ou à convenir. Tél. (038) 31 62 25.

F. Kapp - Horlogerie Sablons 48 - Neuchâtel cherche

personnel féminin

ayant travaillé dans l'horlogerie. Mise au courant éventuelle. Horaire réduit ou demi-journée acceptée. Tél. (038) 25 45 71.

MUTUELLE VAUDOISE VAUDOISE VIE

cherche, pour ses bureaux de Neuchâtel, un ou une

AUXILIAIRE

de bureau. Téléphoner ou se présenter à: Jacques ETZENSPERGER Agent général, Musée 5, Neuchâtel. Tél. 25 76 61.

BANQUE COURVOISIER S.A., NEUCHÂTEL, cherche

jeune employé (e)

pour son service de caisse.

Nous demandons:

- apprentissage de commerce
- école correspondante
- emploi précédent similaires.

Nous offrons:

- travail varié et intéressant.
- contact avec la clientèle
- ambiance agréable
- place stable.

Faire offres au chef du personnel ou téléphoner au (038) 24 64 64.



2014 BÔLE - NEUCHÂTEL - 038 41 10 21

Nous cherchons

un mécanicien d'entretien

dont les activités principales seraient les suivantes: contrôle et réparation d'installations spéciales, démontage des matières pour la mécanique, exécution de montages spéciaux, soudure électrique et autogène.

Aide-mécanicien, installateur ou serrurier expérimenté pourrait convenir

ouvrières qualifiées

Nous sommes en permanence intéressés à engager des ouvrières qualifiées. La diversité de notre production permet d'offrir des emplois répondant aux vœux de chacune.

HORAIRE VARIABLE.

Transport du personnel

un (e) aide-concierge

du lundi au jeudi de 17 h à 19 h, le vendredi de 16 h à 19 h 30.

FABRIQUE DE PIERRES ET PIÈCES DÉTACHÉES MINIATURES POUR HORLOGERIE ET INSTRUMENTS

Pour tous TRAVAUX de CARROSSERIE

TRAVAIL RAPIDE ET SOIGNÉ - PEINTURE AU FOUR

Une adresse: **GARAGE-CARROSSERIE MARIO BARDO**

— rue des Sablons 47-51

2000 NEUCHÂTEL

TÉL. (038) 24 18 42

Devis - Formalités avec les assurances - Facilités de paiement - Voiture de remplacement

NON!

**NOUS REFUSONS
D'AUGMENTER LE PRIX
DE LA LADA 1200
QUI RESTE A
FR. 7.950.- TOUT COMPRIS**



LADA combat le renchérissement. Pas avec des mots. Avec des faits! Le prix inchangé, notre politique d'achat très étudiée et le grand succès LADA le prouvent.

La LADA 1200 est une remarquable cinq places. Dans sa catégorie, aucune voiture n'offre autant de confort, autant de place et une telle qualité à un prix aussi bas. La LADA 1200 a tout ce que les conducteurs intelligents exigent d'une voiture: entretien avantageux, un carburateur spécial à dispositif économisant l'essence, un moteur puis-

sant de 62 CV (DIN), une longue endurance grâce à une robustesse proverbiale.

C'est une évidence, les 4 500 LADA qui roulent en Suisse vous prouvent qu'elles ont les qualités d'une grande au prix d'une petite. C'est ce qui explique l'impressionnant succès de la LADA... que beaucoup nous envient.

Conclusion: si la LADA 1200 a accompli une percée sur un marché très dur, en 1974, année d'économie, elle va encore accentuer sa réussite. Grâce à vous, automobilistes qui savez comparer. Et compter!

DOCUMENTATION GRATUITE

Veillez m'adresser, sans engagement, votre documentation LADA.

Nom: _____

Adresse: _____

FAN A expédier à
SARES SA - Importateur - Case 22 - 1022 Chavannes-Lausanne - ☎ 021/24 27 25

LADA

Livrable immédiatement chez les agents LADA.

Agents : Fleurier : Garage Basset & Maag, tél. (038) 61 23 08. Fontaines : Garage E. Benoit, tél. (038) 53 16 13. Le Locle : Garage du Stand, tél. (039) 31 29 41. Neuchâtel : A. Peluso, Garage des Poudrières, tél. (038) 24 45 44. Yverdon : Garage du Chasseron, Le Bey, tél. (024) 24 22 88.

FLUCKIGER & CIE

Fabrique de cadrans
2610 Saint-Imier

Nous offrons une situation très intéressante à

un collaborateur commercial

- Poste à responsabilités étendues
- Connaissance de la branche cadrans souhaitée
- Contacts nombreux avec la clientèle et la fabrication
- Ce poste conviendrait également à un collaborateur technico-commercial.

Les Intéressés voudront bien faire leurs offres de service au département du personnel. Renseignements éventuels au (039) 41 31 61, interne 207.

Une très intéressante situation est offerte à

COMPTABLE

Connaissance de la Ruf Intromat désirée. Travail varié et indépendant pour personne capable. Nationalité suisse ou permis C. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres, avec curriculum vitae et photo à :

André GAVILLET, agent général de la Zurich-Assurances, case postale 1145, 2001 Neuchâtel.

Voulez-vous travailler comme

EMPLOYÉE DE BUREAU

dans une équipe jeune et dynamique ?

Avez-vous une formation commerciale, quelques années de pratique et de bonnes connaissances d'anglais ?

Dans ce cas, la Société Suisse pour l'Industrie Horlogère (SSIH), qui groupe en particulier les marques OMEGA et TISSOT, sera heureuse de recevoir votre offre :

SSIH Management Services S. A.
Rue Centrale 63
Direction du Personnel
2501 Bienne
Tél. (032) 2 96 21



cherche pour son service Ravitaillement avions à l'AÉROPORT DE ZURICH-KLOTEN

DES CHAUFFEURS POIDS LOURDS (permis «D»)

pour le chargement des buffets de bord.

Nous offrons :

- semaine de 5 jours avec horaire irrégulier
- indemnités spéciales pour dimanches et horaire irrégulier
- avantages sociaux d'une grande entreprise
- logement à disposition
- larges facilités de transport sur notre réseau aérien mondial
- possibilités d'avancement.

Entrée immédiate ou à convenir. Seules les offres des candidats de nationalité suisse ou des étrangers avec permis de travail « B » ou « C » et en possession du permis de conduire poids lourds suisse « D » seront retenues.

Si vous êtes intéressé, veuillez découper le talon ci-dessous et l'envoyer à

**SWISSAIR
Service du personnel RML
Case postale 396
1211 GENÈVE 2**

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Date de naissance : _____

Nationalité : _____

En possession des permis de conduire : _____

Date d'entrée la plus proche : _____

FAN

INSTITUT INTERNATIONAL



pour l'enseignement de la GESTION d'entreprises commerciales

LES PROFESSIONS D'AVENIR...

**Perforatrices
Opératrices**

**Programmeurs
Analystes**

Si vous n'avez pas de métier
Si vous voulez changer de profession
Si vous voulez améliorer votre situation
Hommes, femmes, jeunes et moins jeunes

TOUT EST POSSIBLE

un renseignement ne coûte rien

Secrétariat permanent, rue des Fausses-Brayes 3, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 33 73.

Bon pour renseignements gratuits à retourner à

Nom : _____

Adresse : _____

Localité : _____

Tél. privé : _____

Prénom : _____

Tél. professionnel : _____



Institut International
3, rue des Fausses-Brayes
2000 Neuchâtel
(Informatique)

OFFRES D'EMPLOIS

CABLES CORTAILLOD

cherche

bibliothécaire

Nous demandons :

- esprit ouvert aux problèmes techniques
- si possible quelque expérience dans ce domaine
- formation employée de commerce, diplôme école de commerce, maturité
- connaissances dactylographiques.

Nous confierons à cette personne la gestion de notre documentation scientifique, d'une manière largement indépendante, la dactylographie de rapports techniques.

Nous offrons :

- conditions de travail modernes
- travail varié et après formation, indépendant.

Faire offres écrites à Câbles Cortaillod, 2016 Cortaillod ou tél. (038) 42 12 42, Interne 226.

CABLES CORTAILLOD

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRIVERS

120^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRIVERS

La « Semaine culturelle belge » de mai prochain prend forme

De l'un de nos correspondants :
Le « pool » culturel du Val-de-Travers, groupant la quasi totalité des associations préoccupées par la défense et l'illustration de l'art et de la culture dans le district, a tenu une nouvelle séance sous la présidence de M. Pierre-André Delachaux, de Fleurier, entièrement consacrée à la prochaine « Semaine culturelle belge » de mai 1974. Le programme de cette manifestation régionale prend forme grâce aux démarches entreprises directement auprès des milieux belges compétents. Les fameuses marionnettes de Toone pourraient venir le 3 mai au Vallon, avec leur estaminet et leur musée, pour autant qu'une tournée puisse être mise sur pied en Suisse romande afin de couvrir les frais de déplacement. Pour la soirée-cabaret du 4 mai, réunissant le groupe folklorique des Canuts et la Chorale des chemins de fer belges, il reste à résoudre le problème de la subsistance et du logement pour la centaine de Belges formant ces deux ensembles; la population est invitée à accueillir à domicile ces hôtes d'une nuit. Des chants wallons interprétés par les élèves de l'institut A. Legros, de Couvet, complèteront le programme de cette soirée où la frite et la bière belges seront consommées à gogo!

Dimanche matin 5 mai, une messe wallone sera célébrée en l'église catholique de Fleurier. Les 9, 10 et 11, le groupe théâtral des Mascarons donnera à Môtiers trois représentations de « Mademoiselle Jaire », de l'auteur belge Michel de Ghelderode, avant d'aller jouer dans d'autres salles de Suisse romande.

Le 12 mai, au temple protestant de

Fleurier, l'organiste belge Ferrat, lauréat du Festival international des jeunes organistes, donnera un récital.

Enfin, durant 15 jours, à Couvet, on pourra admirer les peintures de Pierre Vlerick et les sculptures de Paul van Gijsegem; un des deux artistes assistera sans doute au vernissage de cette exposition, doublée durant tout le mois de mai d'une présentation au château de Môtiers de poupées folkloriques et de cartes postales belges, sans oublier, au cinéma de Couvet, la projection d'un film du réalisateur André Delvaux, très probablement « Rendez-vous à Bray ».

Et pour couronner gastronomiquement cette « Semaine culturelle belge », plusieurs restaurants du Val-de-Travers afficheront des menus typiquement belges, histoire de mettre l'eau à la bouche des futurs auditeurs, spectateurs et visiteurs des diverses manifestations de ce rendez-vous belgo-suisse.

MÔTIERS

Les Boulanger au Vallon !

(sp) Prochainement, Pierre et Mousse Boulanger viendront tout de même au Vallon, non comme producteurs et réalisateurs de l'émission radiophonique « Tout dire » (reportée à cet automne), mais comme marchands d'images poétiques; en effet, invités par la Société d'émulation, ils présenteront un récital au château de Môtiers au début mars.

Importants problèmes traités à l'assemblée générale de la Société suisse des contremaîtres

De notre correspondant régional :

La section du Val-de-Travers de la Société suisse des contremaîtres a tenu samedi après-midi, en l'hôtel Central, à Couvet, une longue assemblée générale sous la présidence de M. Frédéric Giroud, de Travers. Trente membres, actifs, retraités et honoraires étaient présents. M. Alfred Boesiger, secrétaire du comité central, participait aux délibérations.

Après des souhaits de bienvenue, M. Giroud a fait part de diverses communications. Ainsi l'assemblée du cercle 1 se tiendra-t-elle à Bulle le 2 mars prochain. A la suite d'une réunion tenue à Neuchâtel à propos d'éventuelles fermetures d'entreprises sur le plan national, la société défendra la position de ses membres. Aux non-organisés, seule une voix consultative sera accordée. Au sujet de l'adaptation linéaire des salaires, le système défavorable des cadres, mais pour compenser cette injustice, des promesses ont été faites par le patron.

RAPPORTS D'ACTIVITÉ

M. Gilbert Cottier a résumé la situation financière. Sur un total de dépenses de 5736 francs, le déficit de l'exercice a été de 312 francs. Quant au bilan, sa fortune a augmenté d'une cinquantaine de francs. Pour l'année en cours, le budget est équilibré mais ces prévisions peuvent facilement changer.

Le rapport présidentiel relatait d'abord la mort tragique, dans l'exercice de sa profession, de M. André Chatton, de Travers. Deux démissions ont été enregistrées, compensées par les admissions

de MM. John Matthey, Battista Paris et André Vuilleumier.

Dans le cadre des loisirs, il faut retenir la sortie du 1er mars en Bourgogne, visite splendide et intéressante; l'organisation du rallye du cercle 1, aux Verrières ayant remporté un vif succès et s'étant soldé par un excédent brut des recettes d'environ 500 francs, la sortie des familles dans les gorges du Doubs fut une parfaite réussite. L'assemblée d'automne marquait le 40^e anniversaire de la section dont le premier membre d'honneur a été nommé en la personne de M. Joseph Bieler.

Au moment où M. Giroud reprit la présidence, il y a huit ans, la société comptait 25 membres dont 15 retraités. Aujourd'hui son effectif est de 49 membres dont 11 retraités. M. Giroud estime nécessaire de franchir le cap de cinquante sociétaires ayant des cotisations, si l'on veut dresser un bilan positif et présenter des comptes équilibrés.

DISTINCTIONS, NOMINATIONS

Pour cinquante ans de sociétariat, l'insigne or a été remis à M. Albert Goggi, de Neuchâtel, et pour vingt-cinq ans de sociétariat à M. Alfred Pellaton, de Marin.

Malgré les innombrables sollicitations dont il a été l'objet, M. Frédéric Giroud a décidé d'abandonner la présidence.

Avant de passer à la nomination du comité, une fusion entre celui-ci et la commission des loisirs a été décidée, de façon à limiter les frais résultant de l'augmentation du travail ainsi que pour l'obtention d'une meilleure coordination.

Puis, la démission de M. Giroud ayant été acceptée avec regrets et remerciements, le comité porté de cinq à huit membres, a été constitué de la façon suivante: MM. Reynold Meylan, Fleurier, président; Robert Galley, Travers, vice-président; Frédéric Giroud, Travers, secrétaire; Georges Cottier, Fleurier, caissier; Paul Martin, Alphonse Frei, Théo Leuthold et Walther Klaus.

PROBLÈMES PROFESSIONNELS

M. Alfred Boesiger a parlé de la So-

ciété suisse des contremaîtres et de ses problèmes. La question de restructuration et de la fermeture des entreprises est un problème toujours plus aigu. Dans cette perspective, il faut obtenir des lignes directrices avec les autres partenaires sociaux. La Société suisse des contremaîtres n'est pas impuissante, loin de là, devant ces circonstances pour trouver une solution satisfaisante.

La Société suisse des contremaîtres n'est pas d'accord avec la FIMH et la FOBB, ces deux syndicats prétendant représenter tous les salariés du pays en procédant à un nivellement par le bas. En agissant ainsi, les syndicats ouvriers veulent préserver les professions subalternes et non les cadres.

Actuellement, on procède à une enquête relative aux salaires dans l'industrie horlogère pour savoir de quelle façon l'augmentation a été appliquée à partir du 1er janvier dernier.

Dans l'horlogerie, il est nécessaire de se recycler, de réapprendre le métier tous les dix ans. C'est pourquoi des cours professionnels sont mis sur pied.

CONTRE LA XÉNOPHOBIE

M. Boesiger a soulevé le problème de la main-d'œuvre étrangère. Si l'initiative contre l'emprise de cette main-d'œuvre était acceptée, le canton de Neuchâtel serait extrêmement touché car sur 35.000 ressortissants d'autres pays, 20.000 d'entre eux devraient faire leur valise. On courrait alors à la catastrophe.

Et à côté des problèmes strictement économiques reste la question humaine et de politique étrangère. Certains pays concernés ne manqueraient pas de prendre des mesures de rétorsion envers des citoyens suisses. Enfin plusieurs entreprises ne pourraient survivre et seraient accusées à la faillite.

Traitant du deuxième pilier, M. Boesiger estime nécessaire la création d'une commission financière de placement, car il ne faut pas, avec les cotisations des travailleurs, investir l'argent dans des palais ou des appartements de luxe.

L'exposé de M. Boesiger a été suivi d'un débat.

G. D.

Une commission « culture et jeunesse » peut-être à l'Institut neuchâtelois

De notre correspondant :

L'essentiel du bulletin d'information No 43 de l'Institut neuchâtelois (fin janvier 1974) est consacré aux concours scolaires dont la formule avait été modifiée pour l'année scolaire 1972-1973 du fait du peu d'écho rencontré par l'ancien principe au cours des années antérieures. Les directions des écoles secondaires du canton étaient invitées à signaler à l'I.N. les travaux les plus méritoires réalisés par des élèves ou des classes dans le cadre des programmes scolaires. Seule l'École secondaire de la Chaux-de-Fonds a répondu à cet appel et trois prix ont été décernés à ce collège: un prix de 500 fr. à la section préprofessionnelle pour ses manifestations théâtrales et musicales; un prix de 200 fr. à la classe de Mme S. Gerber (2^e moderne) pour sa brochure sur le Musée paysan et artisanal des Eplatures; et un prix de 100 fr. à Mlle Lysiane Chapuis, élève de la section classique, pour ses expériences sur le développement du poussin.

Commission des concours et bureau de l'I.N. se sont donc penchés sur le problème, estimant indispensable de conserver des liens avec la jeunesse scolaire neuchâteloise. Pour découvrir les moyens propices à une reprise de contacts avec les élèves, la création d'une commission « Culture et Jeunesse » est envisagée.

Vu le succès de librairie du cahier No 16, « Visages du pays de Neuchâtel », sorti de presse en juin 1973, un second tirage a été fait en novembre dernier; en revanche, la parution du cahier No 17 comprenant des textes du pasteur Marc DuPasquier, est retardée de quelques mois.

GARNET DU JOUR

Môtiers, château : fermé.
Môtiers, Musée Rousseau : ouvert.
Fleurier, patinoire : ouverte.
Buttes - la Robella : installations en service.
Fleurier, le Rancho, bar-dancing : ouvert jusqu'à 2 heures.
Médecin et pharmacien habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital et maternité de Couvet : tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 23 74.
Bureau de renseignements : les Verrières, Banque cantonale.
FAN, bureau du Val-de-Travers, Fleurier, 11, av. de la Gare, tél. 61 18 76; télex 3 52 80.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale : tél. 61 14 23.

REMERCIEMENTS

Profondément touchés des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de leur grand deuil, les enfants de

Monsieur William CALAME

remercient tous ceux qui, par leur présence, envoi de fleurs, leurs dons et messages, se sont associés à leur épreuve.

2108 Couvet, février 1974.

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Son soleil s'est couché avant la fin du jour.

Madame veuve Robert Burnier-Borel, à Fleurier et ses enfants, à Corcelles et Fleurier;
Monsieur Henri Durussel, à Noiraigue;
Monsieur et Madame Arnold Borel-Leuba et leurs enfants, à Neuchâtel et Fleurier,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Daniel BOREL

leur bien cher fils, petit-fils, frère, neveu, cousin, parent et ami, enlevé subitement à l'affection des siens, dans sa 25^e année, à la suite d'un tragique accident.

2114 Fleurier, le 10 février 1974.
(Place-d'Armes 12a)

Je lève mes yeux vers les montagnes; d'où me viendra le secours?
Le secours me vient de l'Eternel qui a fait les cieux et la terre.
Ps. 121 : 1-2.

L'ensevelissement aura lieu à Fleurier, le mardi 12 février.
Départ de l'hôpital où le corps repose à 15 heures.

Culte au temple à 15 h 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Hermann Perrinjaquet-Leiser; Monsieur et Madame Pierre-André Perrinjaquet-Jornod, à Bulle, et leurs enfants;

Monsieur et Madame Maurice Perrinjaquet et leur petite Nathalie, à Avenches;
Monsieur Denis Perrinjaquet, à Bulle;
Madame et Monsieur Modeste Linuesa-Perrinjaquet, à Couvet, et leurs enfants;

Monsieur et Madame P.-Y. Thiébaud-Linuesa, à Couvet;
Monsieur Pierre-Yves Linuesa, à Couvet;
Monsieur Bernard Perrinjaquet, à Couvet;

Madame veuve Aurèle Perrinjaquet, à Môtiers, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Hermann PERRINJAQUET

leur très cher époux, papa, grand-papa, arrière-grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 76^e année, après une longue maladie, supportée avec courage.

2108 Couvet, le 9 février 1974.

L'Eternel est mon berger. Quand bien même je marcherais dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrais aucun mal, car Tu es avec moi.

Ps. 23 : 1-4.

L'ensevelissement aura lieu, aujourd'hui, lundi 11 février, à Couvet.

Culte au temple à 13 h 30 et départ pour le cimetière à 14 h 10.

Domicile mortuaire: rue Louis-Pernod 4, Couvet.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Cercle Républicain de Couvet a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Hermann PERRINJAQUET

membre du Cercle.
Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité des Contemporains de 1898 du Val-de-Travers a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de leur très cher camarade

Hermann PERRINJAQUET

décédé le 9 février à l'hôpital du Val-de-Travers, à Couvet.
Ils sont invités à assister à l'enterrement qui aura lieu à Couvet, lundi 11 février.

Pour l'heure, prière de se référer à l'avis de la famille.

Monsieur

Hermann PERRINJAQUET

le Comité des Vétérans gymnastes du Val-de-Travers, ont le pénible devoir d'annoncer à leurs membres actifs, honoraires et d'honneur, le décès de

Monsieur

Hermann PERRINJAQUET

membre honoraire de la section de Couvet, et membre du groupement des Vétérans gymnastes du Val-de-Travers.

Pour l'ensevelissement, se référer à l'avis de la famille.

Les comités

AVIS DIVERS

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE POMPES FUNÈRES

COUVEt 63 23 42
FLEURIER 61 11 47
non-réponse 61 15 47

Particulier, cherche place de

CUISINIER
dans restaurant ou cantine.
Entrée immédiate.
Adressez offres par écrit sous chiffres 67-50.065, à Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2001 Neuchâtel.

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

VAUD - VAUD - VAUD

YVERDON

GRANDCOUR

MATHOD

Jeunesses rurales suisses : des problèmes à résoudre

Les Jeunesses rurales suisses, qui s'occupent notamment de l'information des jeunes campagnards et réussissent environ 3000 membres, surtout dans les cantons alémaniques, ont tenu leur assemblée des délégués samedi et dimanche à Mathod, près d'Yverdon, sous la présidence de M. Joseph Schmutz, de Fribourg.

MM. Gustave Mugglin, de « Pro Juventute » et Claudius Bobst, de « Jeunesse et Société » ont traité le thème de la politique de la jeunesse, qui a ensuite été discuté dans des groupes de travail. Les autres problèmes étudiés par l'assemblée ont été le développement des contacts entre jeunes alémaniques et romands et l'amélioration de l'information de la jeunesse.

Résultats positifs de la FVSAV

(c) La Section yverdonnoise de la Fédération vaudoise des sociétés d'agriculture et de viticulture a tenu son assemblée annuelle sous la présidence de M. Albert Pillard, de Valeyr-sur-Montagny. On notait dans l'assistance MM. Métraux, président d'honneur, Keuffner, directeur de la Fédération, Crosset, président central, Pierre Duvoisin, syndic d'Yverdon, et d'autres personnes.

Le gérant de la section de la FVSAV d'Yverdon, M. M. Cortésy, présente les comptes quiregistrent une augmentation de 135.000 francs au chiffre d'affaires représentant un chiffre total de 1.756.000 francs. La section yverdonnoise de la FVSAV est donc en pleine extension.

Milliers de skieurs et circulation détournée

(c) En raison du temps exceptionnellement beau, une ruée de skieurs et d'automobilistes se sont retrouvés hier par milliers sur les hauteurs du Jura, dans la région de Sainte-Croix - les Rasses, Mauborget et Bullet. C'est ainsi qu'à un certain moment, la route des Cluds et de Mauborget a été coupée à la circulation, les voitures stationnées en bordure de la chaussée empêchant tout croisement. La circulation fut dès lors détournée par Bullet-le-Château durant une heure et demie.

On a en outre dénombré une dizaine de fractures dans la région des Rasses - les Replans, la neige quelque peu molle dans les pentes du bas ayant surpris certains skieurs.

Table ouverte au Château



Pour des raisons techniques, ainsi l'emploi de gros moyens de retransmission pour les Jeux olympiques ou la surcharge des lignes des PTT, il n'a pas été possible à la Télévision romande de réaliser l'émission « Table ouverte » dans le haut du canton bien que le thème proposé par Roland Bahy concernait justement les districts de la Chaux-de-Fonds, du Locle et du Val-de-Travers. Il s'agissait en effet de l'érosion démographique constatée depuis plusieurs années dans ces trois districts. C'est donc dans l'une des salles d'apparat du château de Neuchâtel que se déroula cette émission.

Contrairement à la coutume, les téléspectateurs, toujours pour les mêmes raisons techniques, ne purent téléphoner aux participants du débat. En revanche, un groupe d'invités triés sur le volet puisqu'il s'agissait d'hommes politiques, de journalistes, de représentants du tourisme neuchâtelois, joua ce rôle de public; il le fut d'ailleurs mal car lorsque l'on fait partie des édités c'est ordinairement que l'on a quelque chose à dire et... que l'on aime moins écouter.

Or le rôle du public est un rôle d'interpellateurs provoquant les officiels, les obligeant à se « déboutonner », les contraignant par d'adroites et insidieuses questions à dire ce qu'ils n'aimeraient pas dire. Bien couvent dans « Table ouverte » le public s'est révélé meilleur journaliste que le meneur de jeu ou à tout le moins certains spectateurs ont osé aller plus loin que ce fonctionnaire de service.

Le défaut de ces grands débats réside dans le fait que chacun y va

de sa chansonnette comme aux meilleurs banquets; les problèmes complexes y deviennent confus; chacun veut faire voir qu'il est là et questions et réponses se répètent sans amener de nouvelles idées; un peu comme au Sénat et parce que chacun a droit à la parole et veut l'avoir le débat en reste aux généralités.

MAIS HIER, AU CHATEAU ?

A-t-on réellement abordé le chapitre des solutions pratiques ou du moins l'a-t-on abordé de façon concrète? Je ne le pense pas. Tout au plus a-t-on esquissé les causes de l'érosion démographique.

Le président du Conseil d'Etat, M. René Meylan, a constaté l'absence de représentants de divers milieux, syndicalistes, paysans, Chambre du commerce, etc... M. Meylan avait pleinement raison; en effet, tous les milieux n'étaient pas représentés. Faut-il en faire grief à la télévision? Ne devait-on pas plutôt féliciter ses animateurs d'avoir organisé une rencontre comportant si je ne m'abuse des représentants de tous les partis de la plupart des villes et villages intéressés, appartenant à des professions fort diverses?

Le seul grand et vrai reproche que l'on pourrait faire à la télévision romande, c'est d'avoir voulu trop bien faire les choses et invité trop de monde. Si, du point de vue du Neuchâtelois, il était agréable de voir et d'entendre tant de personnes familières, du point de vue strictement télévisuel, l'émission nous parut assez fastidieuse, un peu brouillonne et somme toute assez superficielle.

G.-A. M.

Les « Jeunes patriotes » : des gymnastes accomplis

(c) Devant une salle comble, la section de gymnastique d'Oron-la-Ville les « Jeunes patriotes », a donné sa soirée. Dans son allocution, M. Jean-François Chappuis, président, a remercié ses collaborateurs et rappelé l'activité de l'année écoulée, félicitant les membres qui ont remporté des succès personnels, ainsi que la section pour les résultats obtenus.

PAYERNE

Camp de ski du collège

(c) Une centaine de grands élèves du collège de Payerne viennent de faire, à Charmey, un camp de ski d'une semaine. Un deuxième camp se déroulera à partir de lundi au même endroit, pour les élèves des classes de 4^{me} et 3^{me}; ils seront cent vingt.

Fâcheux accident

(c) Thierry Dudan, âgé de 15 ans, domicilié à Grandcour, qui se préparait pour le camp de ski du collège de Payerne, a fait une chute en essayant ses skis au domicile de ses parents. Souffrant d'une fracture de la jambe, il a été transporté à l'hôpital de Payerne.

Collision: L'un des conducteurs prend la fuite

(c) Samedi, vers 23 h 15, le conducteur d'une voiture circulait en direction d'Orbe, tenant normalement sa droite lorsque le véhicule entra en collision avec un autre arrivant en sens inverse. Il s'agit d'une « Morris 1300 » ou 1100 rouge dont le conducteur, au lieu de s'arrêter, prit la fuite. Il est prié de s'annoncer à la gendarmerie d'Yverdon, tél. (024) 21 49 21.

CHEVROUX

Soirée du chœur mixte

(c) Samedi, la grande salle du café du Jura a accueilli de nombreux spectateurs pour la soirée du chœur mixte qui reprenait vie après une interruption de 15 ans. En première partie, les chanteurs ont exécuté plusieurs chœurs, sous la direction de M. Robert Cardinaux, soprano, chantait quelques œuvres en solo.

La seconde partie, consacrée à un genre cabaret, a permis à Mme Suzanne Aviolat de chanter avec bonheur quelques chansons 1900 puis, en compagnie de M. Cardinaux, quelques airs de « L'Auberge du Cheval-Blanc ». Le piano était tenu tour à tour par Mlle Christine Banderet et M. Francis Volery.

Un bal conduit par la musique de cuivre a terminé cette soirée.

AVENCHES

A la garderie d'enfants

(c) Les membres des comités et les amis de la garderie d'enfants se sont réunis en assemblée générale, à l'hôtel de la Couronne, où avait été préparée une exposition de peintures et de travaux de bricolage exécutés par les enfants, sous la direction de Mlle Françoise, nouvelle responsable. L'assemblée a admis les différents rapports présentés par le comité de patronage, le comité directeur, la trésorière et les vérificateurs. Les comptes ont laissé un déficit de 2295 francs 65, dû en grande partie à l'augmentation des salaires. L'assemblée a décidé d'adapter le prix de la journée de pension et de fixer à 10 fr., la cotisation annuelle pour les personnes physiques et à 60 fr. au minimum pour les personnes morales. Grâce à diverses manifestations (kermesse et vente de bougies de Noël), la fortune de l'association a pu être maintenue à plus de 10.000 francs. Le nouveau nom de la garderie: la « Ribambelle », a également été approuvé.

Des changements sont intervenus au comité: M. Beat Jaggi a accepté la présidence, alors que Mme Eymann devient vice-présidente, Mme Bochuz, trésorière, Mme Nicoud, secrétaire, Mme Peter et M. Bieri, membres.

ORON-LA-VILLE

LA CHAUX-DE-FONDS

Présenté par la Guilde du film Malgré sa décentralisation, le cinéma russe toujours en butte à ses problèmes

L'année dernière, une délégation de cinéastes helvétiques avait été invitée en URSS pour y présenter dans quelques grandes villes russes un certain nombre de films suisses.

En échange, une semaine de cinéma soviétique vient d'être organisée en Suisse, sous l'égide de «Pro Helvetia» et de la Cinémathèque suisse. C'est ainsi qu'une dizaine de films ont été projetés, tout ou partie à Genève, à Lausanne et à Zurich notamment. Quelques-unes des productions furent projetées par le Ciné-club de Neuchâtel, tandis que la Guilde du film de la Chaux-de-Fonds consacrait tout un week-end de son activité en retenant six films à l'intention de ses membres.

C'est devenu d'ailleurs un peu une tradition que chaque année un «train» de films soviétiques circule dans le réseau non commercial helvétique. Sans doute cela tient-il au fait que l'URSS sait assez bien assurer ses relations publiques en montrant périodiquement quelques aspects de sa production récente à l'Europe occidentale. Ce louable souci d'information n'est malheureusement suivi d'une manière assez distraite, et force est de dire que l'on ne saurait reporter cet état de fait sur le seul compte du public occidental.

Ce n'est en effet un secret pour personne au sein du public cinéphile que le cinéma russe actuel ne présente qu'un intérêt tout relatif. Certes, il ne s'agit

pas de tirer, d'après quelques films, des conclusions hâtives sur une cinématographie dont la production est tout de même imposante, mais on peut néanmoins tenter de dresser quelques constatations que l'on retrouve dans tout le cinéma soviétique de ces dernières années.

Abstraction faite de toute considération idéologique, il faut en effet bien admettre que le cinéma russe n'est pas à la pointe de la recherche d'un cinéma moderne et reflétant son époque. Les thèmes traités, certes, n'y prêtent guère. On ne voit généralement pas une analyse de la société soviétique dans les années soixante-dix. Même dans «La Gare de Biélorussie», où l'on assiste aux retrouvailles de camarades de guerre qui ne s'étaient plus revus depuis trente ans, on sombre dans une sorte de passivisme de telle sorte qu'un portrait du présent est presque complètement esquissé.

CINÉMA DÉCENTRALISÉ

Certes, il faut reconnaître que le cinéma soviétique présente la particularité d'être remarquablement décentralisé, et que chaque république a vu la naissance d'un cinéma relativement original. Il est bien évident que la liberté de ton est à peu près proportionnelle à la distance qui sépare les Républiques de Moscou. On assiste ainsi à l'éclosion d'écoles «régionalistes» au caractère plus ou moins spécifique. L'Arménie, la Turkménie, l'Ouzbékistan, la Kirghizie, la Géorgie se sont notamment illustrées avec plus ou moins de bonheur. Mais ce qui prime dans ces cinématographies, et surtout des Républiques asiatiques, c'est un côté assez nettement documentaire et ethnographique comme «La Belle-fille», par exemple. Les couleurs peuvent être chatoyantes et les scènes parfois empreintes de lyrisme, mais malheureusement on y sent un souffle un peu court.

C'est là que l'on saisit tout le drame du cinéma soviétique, encore prisonnier du carcan de ses grands classiques qui ont créé une école exemplaire, mais paralysantes pour les nouveaux cinéastes. C'est à eux de prospecter de nouvelles voies, de s'exprimer dans une forme qui n'aurait plus rien d'eisensteinienne mais qui ne répudierait pas le lyrisme à la Dovienco, qui est un élément fondamental de l'âme russe.

Mais pour se trouver à l'aise, les cinéastes russes devraient pouvoir disposer d'une plus grande liberté d'action, notamment dans l'analyse critique de leur société à la lumière de la dénonciation du stalinisme. C'est là toute la question. On se prend à rêver à un cinéma russe qui renouerait avec sa grande tradition et qui connaîtrait un printemps semblable à celui qui connut les écoles de Prague et de Budapest, et qui aujourd'hui encore, pour la seconde fois au moins, s'imposerait comme les plus originales des pays de l'Est depuis une décennie.

On sentait une telle recherche formelle dans «Le Triangle», comédie arménienne d'une beauté plastique incontestable et d'un humour non déplaçant quoique de portée limitée.

L'un des plus sûrs espoirs du cinéma soviétique demeure néanmoins Gleb Panfilov qui se rendit d'ailleurs à la Chaux-de-Fonds pour ce week-end et y présenta son dernier film, «Le Début», qui était particulièrement attendu après son admirable film «Pas de gué dans le jeu», présenté voici quelques années au festival de Locarno et également dans la Métropole de l'horlogerie. Panfilov, dans son nouveau film, tente d'ailleurs une approche de la vie contemporaine. On suivra avec un vif intérêt la poursuite de sa carrière.

Bl. N.

Au Musée des beaux-arts Sculptures d'Antoine Poncet

Le Musée des beaux-arts de la Chaux-de-Fonds consacre actuellement ses trois salles en enfilade du premier étage au sculpteur vaudois Antoine Poncet, fils du peintre Marcel Poncet.

Le public était nombreux samedi après-midi, pour prendre part au vernissage de cette exposition complétée par une série de croquis.

Public nombreux donc, et conquis. Les bronzes polis, les marbres d'Antoine Poncet, s'ils ne recèlent pas une originalité fulgurante, n'en contiennent pas moins cette grâce et cette fermeté qui, alliées à la beauté de la matière, font la séduction de l'œuvre abstraite, où l'objet et sa manière passent au premier plan des préoccupations de l'artiste. En courbes longues et étirées, presque voluptueuses, les bronzes polis d'Antoine Poncet s'appliquent à retenir la lumière en un volume équilibré, allégé de points d'aération et d'angles doux. Les marbres blancs, rouges ou noirs qui suivent les mêmes données, en prenant cependant des allures plus élastiques.

Depuis qu'il travaille cette matière, Antoine Poncet a temporairement élu

domicile à Ripa, près des carrières toscanes de Carrare, quand il ne séjourne pas à Saint-Germain-en-Laye, où il a établi sa seconde résidence. Né en 1928, puis étudiant aux Beaux-Arts de Lausanne ainsi que chez Germaine Richier à Zurich, Antoine Poncet, peut intégrer à sa biographie le nom prestigieux de Jean Arp, puisqu'il travailla comme praticien chez cet artiste célèbre de 1952 à 1955. Le sculpteur vaudois a, en outre, à son actif, de nombreuses expositions personnelles tant en Suisse qu'à l'étranger.

Le Musée des beaux-arts octroie actuellement une place de choix à ce sculpteur encore passablement méconnu et pourtant digne du plus grand intérêt. Mais pour rendre compte de cette exposition, il faut reconnaître avant tout qu'une fois de plus, les mots ne remplacent pas ou ne disent assez bien le plaisir de la contemplation.

Les sculptures d'Antoine Poncet méritent que l'on s'y attarde, et c'est à quoi le Musée des beaux-arts nous invite jusqu'à 10 mars.

F.B.



Une des œuvres d'Antoine Poncet exposées au Musée des beaux-arts. (Avipress - M.-A. Robert)

Au Centre de rencontre Serge Yssor : chanteur, diseur, amuseur...

Avec l'ambiance décontractée qui y règne, le Centre de rencontres «Serge Yssor» était le cadre idéal pour accueillir le banc d'essai de Serge Yssor face au public local. Il reviendra en effet dans quelque temps à la petite salle du TPR.

Les réactions du public de vendredi soir ont prouvé que Serge Yssor sait capter l'attention et faire naître le sourire ou éclater le rire. Un talent de comédien, le sens de l'observation, le don de recréer un personnage, une situation, autant de cordes à l'arc de cet artiste débutant qu'une certaine pratique et un rodage approcheront de la perfection.

Quelques-uns de ses numéros sont fort originaux dans l'imagination, accompagnés d'une interprétation suffisamment caricaturale pour y reconnaître nos semblables, mais d'une justesse de ton qui ne tombe pas dans l'exagération et la facilité. Avec Serge Yssor, ce sont les nuances qui jouent et qui lui permettent de passer d'un genre à un autre avec le même bonheur.

Il dépinte notre société, illustrant tour à tour le commentateur de radio américaine d'un match de base-ball, les démêlés d'un Oberlandais avec sa «meiteli» — en langage euphonique très amusant — le vacancier du Club méditerranée, etc...

Mais, il touche aussi au surréalisme et à l'absurde, quand il se met à développer plusieurs points de vue différents, pour nous donner en finale celui du Conseil fédéral: le magnifique Cervin dont nous sommes fiers! Ou encore, quand il devient mir et raconte ses aventures, ses désirs légitimes et ses sentiments de frustration. Il peut également devenir plus coquin dans ses brèves minutes scatologiques, ou dans sa démonstration époustouflante d'une

possibilité évidente d'économiser le papier hygiénique.

Plusieurs registres donc et nombre de bonnes choses, qui lorsqu'elles seront articulées entre elles avec un peu plus de rigueur, feront un spectacle très réussi. De toute façon, Serge Yssor dans cette première tentative a prouvé qu'il sait établir un contact avec son public et qu'il «sent» bien les planches. Il possède en plus un bon sens de l'humour et ses voyages d'il y a quelques années, quand il a pris la route en hippy, peuvent lui fournir matière à disséquer, matière à amuser.

Il y a aussi trouvé des amitiés, telle celle de Mouna Aiguï qui se trouvait parmi les spectateurs du Centre de rencontres lors de cette soirée. Pour les habitués du Quartier latin, ou du festival d'Avignon, cet homme sans âge, à la barbe grisonnante aux petits yeux perçants et à des discours jactillants à flots, n'est pas un inconnu. Accompagné de son inséparable vélo — il a organisé l'année dernière une puissante «manif» à vélo vendant son journal paraissant une fois par an. Il est presque une figure légendaire parmi les contestataires et s'il est venu à la Chaux-de-Fonds sans vélo et sans faire la criée, il a tout de même usé largement du verbe, racontant tantôt ses démêlés avec le fisc, sa récente campagne électorale — il s'est présenté comme candidat député dans le 5^{me} à Paris — ou alors des sujets plus

éternels, la non-violence, le pacifisme, etc...

Un personnage qui complétait bien cette agréable soirée passée avec le monde de Serge Yssor.

if

Au « Club 44 » Concert de musique indienne

(c) Le « Club 44 » de la Chaux-de-Fonds, a accueilli la semaine dernière un concert de musique indienne. Le programme était composé de ragas classiques, chaque exécution étant accompagnée d'un commentaire. Un orchestre de trois musiciens joua sur des instruments traditionnels. Cet ensemble était composé de Bhaskar Bose, l'un des plus brillants joueurs de sarod de l'Inde, premier prix au concours national indien de musique, à l'âge de 18 ans déjà. De Shashi Bhusan Nayak, professeur de tabla au département de l'instruction à Delhi, et enfin de Laurent Aubert, ethno-musicologue, de Genève, dont la connaissance approfondie de la musique indienne lui permet d'accompagner les deux autres musiciens. La tradition musicale indienne est une des plus riches et des plus raffinées, mais elle est mal connue en Occident. C'est ce dont a pu se rendre compte l'auditoire du « Club 44 », au cours de ce concert d'une très haute qualité et qui constituait la meilleure des initiations.

LE LOCLE

LES BRENETS

Deux fractures à cause de la neige

(c) Jeudi, Mme R. G., de Bourg-Desous, descendait la route raide qui débouche à côté de l'hôtel de la Courronne. A cause de la chaussée glissante, Mme G. est tombée et s'est fracturé le poignet. Elle a été secourue par un soldat.

Vendredi, le jeune J.-M. Bourgnon skiait au pré de Bel-Air, préalablement tassé par une classe du village. Lors d'une descente, J.-M. B. sortit de la piste, ce qui lui valut une fracture au-dessus de la cheville. Secouru par des skieurs, il fut conduit au centre médical. Le jeune blessé fut ensuite ramené chez ses parents.

Les soldats et l'hiver

(c) Avec l'arrivée de l'hiver, le programme prévu put entrer en vigueur. Le ski fut roi durant trois jours. Pour les néophytes, ce fut plutôt pénible alors que les skieurs émérites s'en donnèrent à cœur joie. L'un des premiers se déchira les ligaments d'un pied sur la route du Saut-du-Doubs. La semaine prochaine, la troupe sera dans la région des Grandes-Pradières et elle devra vivre une semaine de survie en montagne.

Tamponnement au feu rouge

Samedi, vers 12 h 15, Mlle L. M., domiciliée à Onex, qui circulait au volant de son automobile avenue Léopold-Robert, en direction est, a heurté la voiture qui la précédait, conduite par M. M. S. domicilié à la Sagne, qui s'était arrêté au feu rouge, au carrefour Métropole. Dégâts.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (8 février)

Naissances: Thiébaud Anne-Marie, fille de Pierre-Alain-Jean-Louis, animateur et d'Anne-Marie-Thérèse, née Beuret.
Promesse de mariage: Beutler Hans, horloger, et Blum Lucette-Marie-Louise.
Décès: Broquet Joseph-Laurent, cafetier, né le 1er novembre 1902, époux de Berthe, née Terrier; Erard Albert-Urbain, héliographe, né le 23 mars 1913, époux de Marthe-Alice, née Hauser; Nicolet Susanne-Alki, fabricant d'horlogerie, née le 8 septembre 1894, célibataire; Guinand Suzanne-Marguerite, employée de maison, née le 1er août 1902, célibataire; Thiébaud, née Favre dit-Jean-Favre, Alice-Marie, ménagère, née le 4 juin 1883, veuve de Louis-Albert; Berthoud dit-Gallon Victor-Samuel, commissionnaire, né le 14 février 1910.

Nombreuses manifestations

De nombreuses manifestations se sont déroulées, ce week-end, à la Chaux-de-Fonds. Nous y reviendrons.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds
CINÉMAS
Corso: 20 h 30, Deux hommes dans la ville, (16 ans).
Eden: 18 h 30, La Perversité sexuelle dans les internats de jeunes filles, (20 ans); 20 h 30, Prêtres interdits, (16 ans).
Plaza: 20 h 30, L'Appel de la forêt, (16 ans).
Scala: 18 h 45, Blacula, le vampire noir, (16 ans); 21 h, Le Tueur de Hong-kong, (16 ans).
TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: 84, av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 36 10.
DANSE ET ATTRACTIONS
Relâche le lundi.
EXPOSITIONS
Musée d'histoire: les collections (ouvert le week-end ou sur demande).
Musée d'horlogerie: fermeture provisoire.
Musée paysan des Eplatures: nos fermes, face à la pression urbaine; bilan de dix ans de lutttes, (ouvert le mercredi et le week-end).

Vivarium de la Bonne-Fontaine: fermé pour transformations.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.
Pharmacie d'office: Pillonel, 61, rue de la Serre, jusqu'à 21 h, ensuite, tél. 11.
CONFÉRENCE
Club 44: 20 h 30, L'avènement du roi de Prusse en 1707, par le professeur Dominique Favarger.
Bureau consommateurs-information: 14 heures - 17 h, tél. (039) 22 56 95.
Le Locle
TOURISME
Bureau officiel de renseignements: 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43.
EXPOSITIONS
Château des Monts: Musée d'horlogerie et d'histoire, les collections.
Musée des beaux-arts: les collections.
Pharmacie de service: Philippin, 27, rue Daniel-JeanRichard; dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Au tribunal de police Nombreuses plaintes retirées

De notre correspondant: Le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds a siégé à la fin de la semaine dernière, sous la présidence de M. Daniel Blaser, juge suppléant, assisté de Mme Claudine Ducommun, qui remplissait les fonctions de greffier.

La journée, qui s'est déroulée calmement, a vu plusieurs plaintes retirées. I. S. et M. M. étaient poursuivis, le premier pour voies de fait, vol, menaces et violation de domicile, et la seconde pour voies de fait et injure. Plainte ayant été retirée, le dossier a été classé en ce qui concerne les infractions ne se poursuivant que sur plainte. Pour la prévention de vol, I. S. a été libéré et les frais mis à la charge de l'Etat.

Mlle E. K., qui n'était pas encore au bénéfice de la carte rose, était prévenue d'infraction à la loi fédérale sur les voyageurs de commerce. Après diverses explications, de son employeur notamment, l'amende a été réduite à 50 fr. et les frais portés à 40 francs. Pour infraction à la LCR et à l'OCR (non-respect de la priorité de droite),

G. M. s'est vu infliger 50 fr. d'amende et 50 fr. de frais.

D. G., prévenu d'infraction à la LCR et vol d'usage, avait demandé le relief du jugement du 10 août 1973. Il a été condamné à dix jours d'emprisonnement, sous déduction de trois jours de détention préventive, avec sursis pendant deux ans, à 100 fr. d'amende et à 140 francs de frais.

F. B., poursuivi pour lésions corporelles simples, voies de fait, scandale et infraction à la loi cantonale sur les établissements publics, et L. J., pour injure, scandale et infraction à la LCEP, ont tous deux retiré leur plainte, les frais, de 15 francs, ont été mis à la charge de chacun des prévenus.

L. D. et J.-P. D., étaient tous deux prévenus de voies de fait. La plainte dirigée contre eux ayant été retirée, ils s'acquitteront chacun de 10 fr. de frais.

Enfin, J. B., poursuivi pour infraction à la LCR, à l'OCR et à l'OCCE, qui avait fait opposition au mandat de répression, est revenu en arrêt. Il paiera donc 50 fr. d'amende, auxquels s'ajoute six francs de frais.



M. Jacques Torczyner

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

HABITANTS DU VALLON: EXAMEN SOUS LA LOUPE

De notre correspondant: Nous avons publié en décembre les principaux résultats du recensement de la population du Val-de-Ruz. Le nombre total d'habitants dans le district était de 10.943 soit une augmentation de 112 unités par rapport à 1972 (de 1970 à 1972 augmentation de 264). Le nombre des Neuchâtelois d'origine était inférieur de 367 (301 en 1972) à celui des Confédérés (4873 et 4770 en 1972). Les étrangers représentaient en décembre 14,35% de la population totale (14,7% en 1972 et 14,7% en 1971).

Nous avions également signalé que trois communes seulement marquaient le pas (sept en 1972 et six en 1971) et que 12 communes accusaient une augmentation, Montmolin et Cernier venant en tête avec chacune + 21 habitants. La différence entre les deux sexes est faible. En effet, on a enregistré en décembre 5479 hommes et 5464 femmes.

Les gens mariés étaient au nombre de 5664. Il y avait 785 veufs ou divorcés et 4516 célibataires. Quant aux chefs de ménage, ils étaient 3846, soit 85 de plus qu'en décembre 1972. A la même époque de l'année dernière, on comptait 7696 protestants (+ 47), 3108 catholiques romains (+ 23), 15 catholiques chrétiens (+ 7), un israélite (- 4) et 123 de religion diverse ou sans religion (+ 28).



Les membres du Jodleur-club « Echo du Val-de-Ruz ». Avipress - G. C.

L'« Echo du Val-de-Ruz » : plus d'un quart de siècle

De notre correspondant: Le club des jodleurs «L'Echo du Val-de-Ruz» compte un quart de siècle d'existence. C'est en automne 1948, à l'actuel café du Commerce à Chézard, que des amoureux du folklore suisse décidèrent de fonder un club de chanteurs. Tout était à faire, musicalement, folkloriquement et financièrement. Grâce à certaines initiatives et surtout au Jodleur-club de Neuchâtel, société marraine de celle du Val-de-Ruz, «L'Echo du Val-de-Ruz» vit le jour.

En 1949 déjà, le club organisa une soirée à Dombresson et une fête champêtre à Chézard. La même année, il présenta une demande d'adhésion à la section romande et à l'Association fédérale; demandes qui furent aussitôt acceptées. L'année suivante, le club participa aux concours de la Fête romande à Montreux, où il obtint la mention bien. Pour sa première participation à une fête fédérale, en 1952, qui se déroula à Saint-Gall, il inscrivit une

douzaine de mentions, de première et de deuxième classe, à son palmarès.

Continuant sur sa lancée, «L'Echo du Val-de-Ruz» a remporté de nombreux succès, juste récompense pour des membres fidèles à leur société. La sympathie qu'il s'est acquise et les critiques élogieuses émises par les instances supérieures de la Société fédérale ont valu au club du Val-de-Ruz de se voir confier l'année dernière l'organisation de la 14^{me} Fête romande des jodleurs, manifestation qui a remporté le succès que l'on sait, malgré le mauvais temps. Une centaine de mélodies apprises à ce jour reflètent l'enthousiasme qui anime les membres du club dont il faut souligner l'assiduité aux répétitions malgré de longs déplacements pour certains.

Présidé par M. Alfred Racheter, de la Chaux-de-Fonds, le club des jodleurs «L'Echo du Val-de-Ruz», dirigé par M. Jules-Auguste Girard, de Savagnier, connaît certainement encore des beaux jours.

COFFRANE

Tôle froissée et permis saisi

Samedi, peu après 22 h 30, M. P. M., domicilié aux Geneveys-sur-Coffrane, qui circulait au volant de son automobile dans le village de Coffrane en direction sud, a heurté deux voitures en stationnement et a terminé sa course en enfouissant encore une barrière. Dégâts matériels.

Le conducteur a été soumis aux examens d'usage et son permis de conduire a été saisi.

CHEZARD

Vingt ans d'activité

(c) La Société de laiterie de Fontaines a eu le plaisir de fêter M. Jules Monnier pour ses vingt ans d'activité, au cours d'un banquet servi à la Croix-d'Or à Chézard. Le président, M. Gilbert Chalandes, lui adressa au nom de tous les membres accompagnés de leur femme, ses vœux et remerciements. Une splendide corbeille de fleurs fut offerte à Mme Monnier, tandis que M. Monnier recevait un plateau en étain dédié. L'ambiance fut excellente à l'image du sketch humoristique créé spécialement par le secrétaire à l'intention de leur « cher laitier ».

DOMBRESSON

Culte de clôture du précatéchisme

(c) C'est le 24 février qu'aura lieu le culte de clôture du précatéchisme qui a été suivi par quatorze enfants.

FONTAINEMELON

Education sexuelle

(sp) Jeudi aura lieu au collège primaire de Fontainemelon une conférence du Dr Charles Bugnon, médecin à Thierrens, sur l'éducation sexuelle. Cette conférence est organisée par l'Ecole des parents.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergiorganni, Fontaines.
Permanences médicale et dentaire: votre médecin habituel.

CARNET DE LA SEMAINE

C'est déjà le printemps...

Février... et pourtant un vrai printemps s'est installé aux Armourins, dans tous nos étages, dans tous nos rayons. Partout des fleurs, des couleurs, des senteurs, partout de la nouveauté, en avant-première. Visitez nos rayons de confection et découvrez la mode nouvelle qui arrive... parce que le printemps est là... tout proche.

Des artistes de chez nous

Ghislaine Zaugg

expose ses dernières créations de céramique au 2^{me} étage.

Walter Hugentobler

expose ses photographies printanières au 1^{er} étage.

Du 11 février au 1^{er} mars 1974, participez, sans obligation d'achat, à :

notre grand concours de l'objet insolite

Il vous suffira de retrouver dans nos magasins les 5 objets ne correspondant pas à l'assortiment du rayon où il est exposé par ex : la casserole dans le rayon de chemiserie.

1^{er} prix : 1 appareil TV portable valeur Fr. 348.—

2^{me} prix : 1 radio-transistor, 3 longueurs d'ondes valeur Fr. 130.—

3^{me} prix : 1 enregistreur à cassettes valeur Fr. 75.—

Du 4^{me} au 10^{me} prix : 1 réveil valeur Fr. 25.—

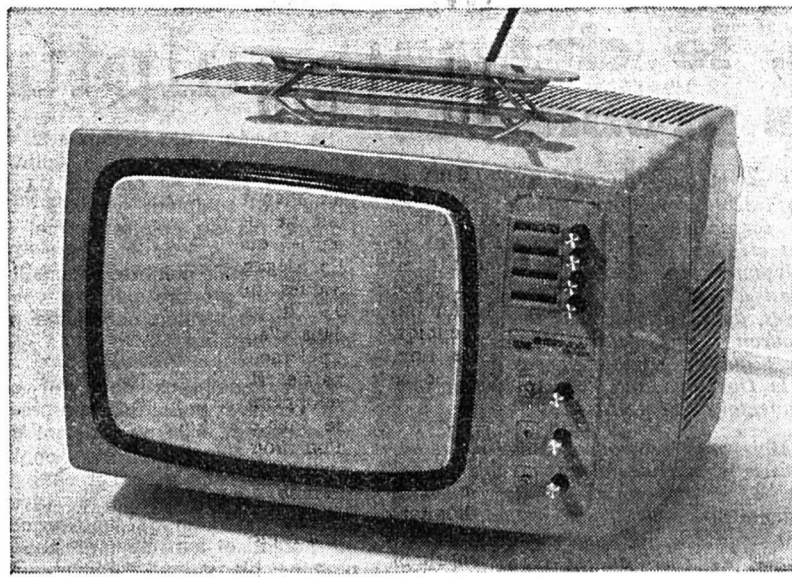
Pour départager les réponses exactes, il sera procédé à un tirage au sort le samedi matin 2 mars, à 10 heures, dans nos magasins.

Les résultats du concours seront publiés dans le carnet de la semaine du lundi 11 mars et affichés dans un ascenseur dès le samedi 2 mars, à 14 heures. Aucune correspondance ne sera échangée au sujet du concours.

— Il ne sera admis qu'un bulletin de concours par personne ;
— le personnel des Armourins et sa famille ne sont pas autorisés à participer à ce concours ;

— les bulletins de participation doivent être retirés aux caisses principales.

Du nouveau...



Doublez votre plaisir avec un second téléviseur portable. Il vous suivra partout dans la maison. Les téléviseurs portatifs, avec antenne incorporée, sont indépendants des installations extérieures.

Minivisor, écran 30 cm. Monostandard **348.-**
Sony, multinormes, écran 29 cm ~~895.-~~ **690.-**
Hitachi, multinormes ~~888.-~~ **790.-**
Philips, multinormes, écran 51 cm ~~1295.-~~ **1170.-**

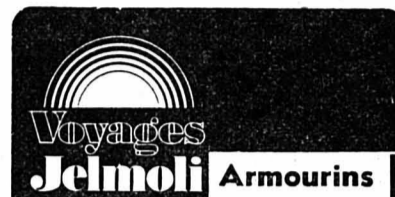
Ces appareils sont en fonction à notre rayon de radios au 2^{me} étage.

armourins neuchâtel

Déjà les robes printanières...

... sont exposées à notre rayon de confection, au premier étage. Et quel choix ! Il y a des robes en crimplène, faciles à entretenir, évitant le repassage, unies, à pois ou imprimées ton sur ton, dans des coloris tendres.

2^e prix : Fr. 49.50 et 89.—. Et ce n'est pas tout ; il y a encore un grand nombre de ravissantes modèles en jersey-acétate, tricot et voile tergal, dans des imprimés séduisants, de teintes vives. Oui, venez choisir maintenant la petite robe qui vous fera oublier l'hiver.



Notre nouveau prospectus été est paru. Parmi les idées de vacances qu'il vous suggère :

Vols spéciaux au Portugal dès 495.—

Corse dès 479.—

Grèce dès 795.—

Tunisie dès 545.—

Voyages accompagnés outre-mer

USA dès 3495.—

Tour du monde 6890.—

Notre grand succès : Voyage en Orient 3180.—

Cette semaine au SUPERMARCHÉ

ITALIE

Merlo del Veneto	la bt	2.95
Lambrusco	la bt	4.50
Chianti 1968	la bt	6.50
Ravioli Citterio	la boîte de 800 g (100 g — 53)	4.25
Panettone	500 g (100 g 0.99)	4.95
Griottes au kirsch « Mon Chéri »	la bte 105 g	3.50 4.50

Le nouveau catalogue Revue...

... comprenant plus de 70 propositions de caméras, appareils de photo, appareils d'optique et accessoires à prix « choc », notre exclusivité, vient de paraître. Demandez-le au rayon photo-cinéma ou en nous renvoyant le bon ci-dessous.

Bon pour un catalogue
Photo-Ciné Revue

Nom :

Adresse :

il y a toujours du nouveau aux armourins, le premier des grands magasins

J. Rindlsbacher Tél. (038) 33 47 07

Auto-école ABC

Leçons et examen sur voiture 4 vitesses ou automatique.

Théorie : av. de la Gare 29, chaque mercredi dès 18 heures.

pour des vêtements propres !



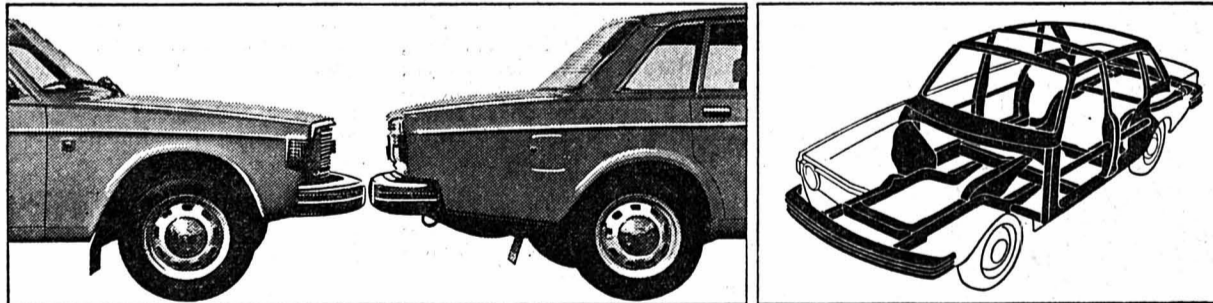
L'annonce
reflet vivant du marché
l'annonce
dans la Feuille d'avis
de Neuchâtel

INVESTISSEMENT

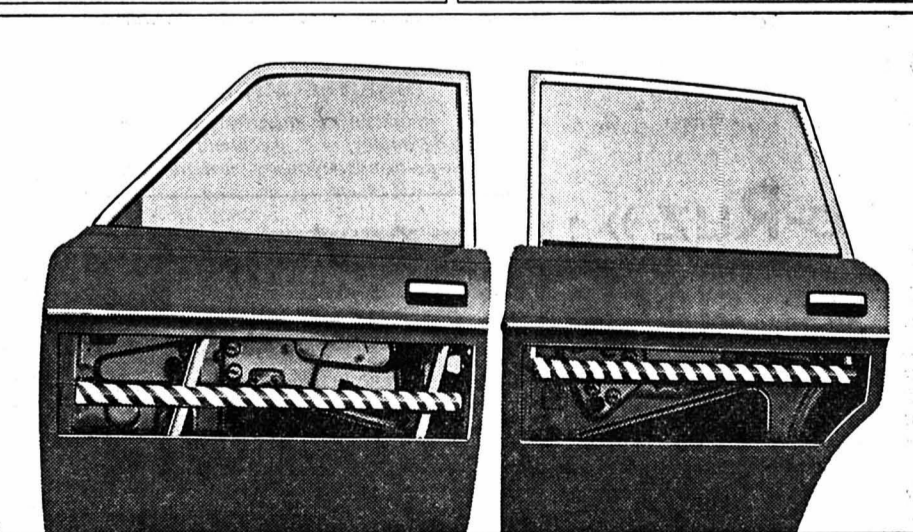
Nous pouvons vous construire immeubles locatifs de 12 logements avec tout confort. Bon rapport.

Faire offres sous chiffres EP 107 au bureau du journal.

Protégée devant, derrière, à gauche, à droite, dessus et dessous. Elle est prête à tout!



Pare-chocs efficaces à l'arrière et à l'avant, zones déformables à l'arrière et à l'avant, barres de renforcement dans toutes les portes et habitacle ceinturé tout en acier. C'est ainsi qu'est construite la Volvo, par souci de votre sécurité!



VOLVO

Plus sûre sur la route!

Importateurs: F. Häusermann, Zurich: 01 62 44 33/Effretikon: 052 32 32 21; Automobiles Volvo SA, Lyss: 032 84 31 41; Financement: Volvonia SA, Genève: 022 36 84 70.

Etes-vous - maintenant -
... à la recherche de l'été ?
Vous le trouverez au KENIA!

L'Afrique orientale

Le but sensationnel pour vos vacances balnéaires et vos safaris dans les eaux de l'Océan Indien

Chaque semaine 2 envols avec DC-8-Jet de Bâle

Les meilleurs hôtels de 1^{re} classe avec pension complète

2 SEMAINES dès Fr. **900.-**

+ supplément de saison et éventuellement majoration pour l'essence

Soirée filmée

Jeu 21 février

NEUCHÂTEL

Rest. Beau-Rivage, quai Osterwald

20 heures

Entrée libre !

Faites confiance au SPÉCIALISTE pour L'AFRIQUE ORIENTALE.

African Safari Club

4123 Allschwil 3 - Bâle.

Tél. (061) 39 40 00

8001 Succursale de Zurich.

Tél. (01) 27 08 70

sténo dactylo

Préparation au secrétariat de direction

Les nouveaux cours
débuteront le lundi 4 mars 1974

Institut international pour l'enseignement de la gestion Brayes 3, Neuchâtel.
Renseignements et inscriptions dès maintenant au secrétariat permanent, tél. (018) 24 33 73.

Bon pour renseignements gratuits à retourner à

Nom :

Prénom :

Adresse :

Localité :

Tél. privé :

Tél. professionnel :



Institut International pour l'enseignement de la gestion d'entreprises commerciales rue des Fausses-Brayes 3, 2000 Neuchâtel.

PROFITEZ

Tous nos tapis sont vendus à des
PRIX DISCOUNT

MILIEU MOQUETTE 2 x 3 dès Fr. 235.—
TOUR DE LIT 3 pièces dès Fr. 135.—

DIRECTEMENT DE NOS ROULEAUX
TAPIS BOUCLÉ 100% NYLON

dos mousse compacte, coloris modernes, en 400 cm de large

Prix de vente recommandé: Fr. 29.80 le m²

NOTRE PRIX **Fr. 19.50 le m²**

Prix de pose très avantageux

Présentation de nos collections à domicile le soir également - Fermé le samedi

Benoit

TAPIS — MEUBLES — RIDEAUX
Maillefer 25 - NEUCHÂTEL - Tél. 25 34 69

LE WEEK-END DU 1^{er} MARS
A SKIS

ARGENTIÈRES

VALLÉE DE CHAMONIX

GRAND-ROC

seulement Fr. 200.—

- transport
- Logement + demi-pension
- Libre parcours
- Accompagnement par un moniteur diplômé.

Programme et inscription dans toutes les agences de voyages du canton.

DÉMÉNAGEMENTS



SUISSE ET ÉTRANGER

FLÜHMANN SAINT-BLAISE

(038) 33 17 20

Notre devise: RAPIDITÉ - SÉCURITÉ

Achetez votre MACULATURE
au bureau du journal, rue Saint-Maurice 4

BIENNE - BIENNE - BIENNE

Cent-dix millions de francs nécessaires pour réformer le système hospitalier et psychiatrique dans le canton

Sur mandat de la direction de l'hygiène publique du canton de Berne, une commission extra-parlementaire a élaboré une conception d'ensemble de la psychiatrie dans le canton. Le gouvernement a pris connaissance du rapport de cette commission, qui met l'accent sur la lutte contre l'«hospitalisme» et propose notamment de décharger les cliniques psychiatriques des pensionnaires qui pourraient être traités dans d'autres établissements. Ce but ne pourra, de la part de la commission, être atteint que lorsque les institutions nécessaires

au dégroupement des hôpitaux existeront et que la psychiatrie ambulatoire aura pris un essor suffisant. Tel qu'il est prévu par le rapport de la commission, le programme pour la réalisation de la conception d'ensemble de la psychiatrie dans le canton de Berne devrait s'étendre sur une période de douze ans et entraîner une dépense de quelque 110 millions de francs.

NOUVEAUX HOPITAUX A BIENNE ET DANS LE JURA

Le rapport insiste sur la nécessité de décentraliser les hôpitaux et centres de traitements psychiatriques dans le canton. Cette régionalisation doit grouper les soins d'un territoire limité et contrôlable (de 250.000 à 100.000 habitants, éventuellement moins). La région doit être relativement autonome et disposer des services psychiatriques essentiels. Les institutions intra et extra-hospitalières doivent se superposer en sorte que la région se suffise à elle-même.

Sur la base d'une évaluation globale, la commission a examiné des variantes possibles. La première, que la commission préfère à la seconde, maintient les hôpitaux psychiatriques au même emplacement, c'est-à-dire les trois cliniques d'Etat (Waldau, Muensingen et Bellelay) comme les deux cliniques privées (Muenchenbuchsee et Meiringen). Quant à la deuxième variante, elle prévoit la division du canton en quatre régions psychiatriques avec la création de trois nouvelles cliniques: l'une à Spiez pour la région de l'Oberland, la maintien des installations à Berne pour la région du Mittelland, Haute-Argovie et Emmental, un nouvel hôpital à Bienne pour le Seeland et Bienne, et enfin un nouvel hôpital psychiatrique dans le rayon Delémont - Moutier pour la région du Jura, y compris les districts de Courtevely et la Neuveville.

La clinique de Bellelay souffre depuis longtemps d'un manque de place impor-

tant, d'une surcharge des lits dans les dortoirs, d'un nombre trop élevé de patients par division. La commission a admis la réduction à 30 du nombre des lits par division, ce qui obligerait à enlever au grand bâtiment 77 lits à placer dans une nouvelle clinique. Il faudrait donc construire une nouvelle clinique d'admission de 80 lits. Ainsi, le nombre total des lits de la clinique ne serait-il pas augmenté.

SOINS PSYCHIATRIQUES DANS LES HOPITAUX

Le rapport de la commission extra-parlementaire prévoit, pour les hôpitaux régionaux et de district, l'organisation d'un service de psychiatre consultant. La création de véritables sections psychothérapeutiques dans le cadre de ces hôpitaux ne pourra être envisagée que lorsque la psychiatrie ambulatoire aura atteint un développement suffisant.

Pour ce qui est de la psychiatrie ambulatoire, la situation n'est pas satisfaisante dans les régions rurales du Mittelland, de l'Oberland et du Seeland, qui sont insuffisamment dotées. Chacune des quatre régions psychiatriques (Oberland, Mittelland-Haute-Argovie et Emmental, Seeland - Bienne, ainsi que Jura) devrait être correctement pourvue d'une policlinique bien agencée, d'un état-major de médecins-psychiatres suffisant, aidés de psychologues, assistants sociaux et du personnel administratif et paramédical nécessaire, d'un atelier protégé de 50 places, d'un home ou clinique de nuit de 20 à 40 places, éventuellement d'une clinique de jour, ainsi que d'un foyer de semi-liberté pour alcooliques de 20 places.

PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT D'HOPITAUX GERIATRIQUES

Ce système hospitalier psychiatrique devrait être complété par la création, à long terme, d'institutions pour enfants

et adolescents. En raison principalement du manque de personnel spécialisé, ce but ne pourra toutefois être atteint en partie que dans un délai plus long. Le dégroupement des hôpitaux psychiatriques nécessiterait un pourcentage de 0,9 lit pour 1000 habitants à procurer dans d'autres hôpitaux ou homes, principalement dans des institutions de gérontologie. Il faut donc promouvoir le développement des hôpitaux gérontologiques de manière que chaque région dispose d'un nombre de lits géro-psycho-psychiatriques suffisant. Une aide médicale spécialisée pourrait être assurée partiellement par les médecins des cliniques psychiatriques.

Pour remédier aux cas d'alcoolisme, la commission propose de restructurer les maisons de cure du Wysshoelzli et de la Nuechtern et de créer des homes de semi-liberté. Il est aussi urgent d'ouvrir une clinique spécialisée pour drogués, de créer des centres d'accueil et d'information. Enfin, le canton de Berne, avec la collaboration d'autres cantons, doit songer à la création d'un établissement d'internement ferme pour drogués incurables et chroniques.

COUT: PRES DE 110 MILLIONS DE FRANCS

La formation du personnel doit être intensifiée. Ceci n'est possible que par le développement des écoles actuelles d'infirmiers et infirmières en psychiatrie de Waldau, Muensingen et Bellelay. Il est indispensable de porter l'effort sur l'école de Bellelay de manière qu'elle soit reconnue par la Croix-Rouge suisse.

La commission extra-parlementaire estime que la dépense minimum pour la réalisation du programme proposé, qui devrait s'étendre sur une période de 12 années, est de 109,6 millions de francs pour les années 1974 à 1985. La plus grande partie sera consacrée à la psychiatrie hospitalière (74,1 millions).

JURA

Au tribunal de Porrentruy
Trois mois d'emprisonnement après un accident de circulation

De notre correspondant :
Le tribunal de district de Porrentruy a condamné à 3 mois de prison avec sursis pendant deux ans, un jeune maçon responsable d'un accident dans lequel un chauffeur de Porrentruy, âgé de 37 ans,

Motto Gerber, avait été tué. L'automobiliste en question roulait avec une route de secours qui n'était pas en ordre et il n'avait pas adapté sa vitesse à l'état de la chaussée.

«Oui» au budget et à l'augmentation des impôts

(c) Le corps électoral de Porrentruy avait à se prononcer hier sur le budget de 1974, et, implicitement, sur l'augmentation d'un dixième de la quotité d'impôt, qui devait de ce fait passer de 2,4 à 2,5. Cette proposition du Conseil communal a été acceptée, mais sans enthousiasme puisque 784 ayants-droit (sur 4241) seulement sont allés aux urnes. Budget et quotité augmentée ont été acceptés par 409 «oui» contre 370 «non».

Il succombe à une crise cardiaque après un accident

Une collision due au verglas s'est produite, dimanche, vers 12 h 15, sur la route Orvin - Lamböng, entre deux voitures venant en sens inverse. Trois personnes ont dû être hospitalisées à Bienne. Montant des dégâts: 13.000 francs. Alors, que, sur place, la police interrogeait un occupant d'une des voitures sur les circonstances de l'accident, celui-ci, M. Ztenek Saxl, âgé de 60 ans, ressortissant tchèque domicilié à Nidau, a soudain été terrassé par une crise cardiaque.

Bachots économiques reconnus officiellement

Les bacheliers de la division économique de l'Ecole cantonale de Porrentruy seront désormais sur pied d'égalité avec ceux des sections scientifique et littéraire, puisque le département fédéral de l'intérieur vient de reconnaître la validité des certificats de type «E» délivrés par l'école. Le gymnase économique de Porrentruy est le premier de Suisse romande à bénéficier officiellement de cette reconnaissance.

SAICOURT

Chute mortelle

(c) Samedi soir, vers 20 heures, M. Paul Bracher, qui rentrait à son domicile, a heurté le fond d'une centrifugeuse à lait déposée à l'extérieur, devant les escaliers de sa maison. Il a fait une chute et s'est énuqué. La police s'est rendue sur les lieux ainsi que le juge d'instruction du district de Moutier, pour l'enquête.

FONTENAIS

Les roues en l'air

(c) Pour une raison indéterminée, une voiture conduite par Mlle Gaby Ledig, de Porrentruy, s'est retournée roues en l'air, hier à midi, entre Fontenais et Villars, après avoir touché un talus. La conductrice et sa passagère, Mme Mauricette Blondet, ont été blessées et hospitalisées à Porrentruy. La voiture, qui valait 12.000 fr., est démolie.

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

Sur la route du Lac-Noir

CINQ BLESSÉS DANS UNE COLLISION

Hier à 11 h 10, une violente collision s'est produite au lieu-dit «Mesli», non loin du Lac-Noir. Un automobiliste

bernois avait dérapé sur la chaussée verglacée, percutant une autre voiture arrivant en sens inverse. Les cinq occupants des deux machines, blessés, durent être hospitalisés.

Il s'agit de M. Bruno Wyss, âgé de 26 ans, habitant Berne, qui, ayant un enfoncement de la cage thoracique, a été transporté à l'hôpital cantonal à Fribourg, et de M. Henri Purro, âgé de 36 ans, domicilié à Tavel, de sa femme et de ses deux enfants, âgés de 4 et 9 ans.

Mme Purro, la plus gravement atteinte, fut transportée par hélicoptère à l'hôpital de l'île à Berne, alors que les trois autres membres de sa famille sont hospitalisés à Tavel.

Les deux autos sont complètement démolies, les dégâts ascendant à 10.000 francs. Cet accident est survenu alors que la circulation en direction du Lac-Noir était très dense. Il se forma un long bouchon de plusieurs kilomètres.

VAULRUZ

Choc frontal

(c) Samedi, vers 16 h 40, un automobiliste vaudois circulait de Bulle en direction de Châtel-Saint-Denis. A Vaulruz, sur la route d'évitement, il fut ébloui par le soleil à l'entrée d'un virage à gauche. Sa voiture franchit alors la ligne de sécurité et entra en collision frontale avec une auto qui arrivait en sens inverse. Il n'y eut pas de blessé. Dégâts estimés à 8000 francs.

Septuagénaire tuée par une auto à Chiètres

(c) Dimanche à 19 heures, un accident mortel est survenu au centre de Chiètres, sur un passage de sécurité proche du collège. Mme Ida Schwab-Guillod, veuve de Jakob, âgée d'une septuagaine d'années, traversait la chaussée, lorsqu'elle fut happée par une auto. Elle fut si grièvement blessée qu'elle décéda sur place. La préfecture de Morat a procédé à la levée du corps.

Le feu dans une ferme

Les pompiers de Chiètres ont été alarmés hier aux environs de 18 heures, un incendie s'étant déclaré dans une vieille ferme désaffectée appartenant à l'hoirie Wasserfallen et située au centre du village, non loin du cimetière. La maison d'habitation était occupée par des ressortissants étrangers. Le feu prit naissance à la cuisine où se trouvait un vieux fourneau.

Le sinistre put être circonscrit. Trois chambres ont néanmoins été ravagées. Il y a en outre des dégâts d'eau. Les dommages sont évalués à quelque 30.000 francs.

Passagère gravement blessée

Samedi, on a conduit à l'hôpital cantonal à Genève Mme Gilberte Kemm, âgée d'une trentaine d'années, habitant Matran. Elle souffrait d'une lésion à la colonne cervicale. Mme Kemm se trouvait dans une auto conduite par sa sœur lorsque, à proximité d'Avry-Centre, le véhicule fit une spectaculaire embardée.

Assemblée des démocrates-chrétiens à Posieux

Les roitelets de l'administration au pilori

De notre correspondant :

Le parti démocrate-chrétien fribourgeois (PDC) a tenu samedi une fort nombreuse assemblée des délégués. Me Franz Hayoz, conseiller national, président, y a salué les conseillers d'Etat Aebischer, Brodard, Dreyer et Waeber, ainsi que les conseillers nationaux Baras et Butty. L'assemblée a rendu hommage à l'ancien conseiller aux Etats, feu M. Gustave Roulin. Elle a enregistré la démission de sa vice-présidente, Mlle Christiane Devaud, qui a été remplacée par Mme Jacqueline Guisolan, femme du préfet de la Broye, déjà membre du comité central du PDC suisse. Enfin, elle a désigné dix délégués au parti suisse.

Le plus clair de la séance fut consacré à un exposé vigoureux de M. Hayoz sur «l'empire de l'administration dans l'Etat moderne et dans le canton», puis à une analyse de la situation des autorités communales dans l'organisation de l'Etat, due à M. Rémi Brodard, conseiller d'Etat. Des discussions parfois passionnées suivirent.

Au moment où l'homme exige de plus en plus souvent l'intervention de l'Etat, sans lui en donner les moyens matériels, le pouvoir politique éprouve beaucoup de peine à «tenir la barre». L'administration étend sa toute-puissance. Or, il ne s'agit pas tant de réfréner l'appétit de «monsieur Leburau» que de redonner au pouvoir politique les moyens de surmonter la crise.

S'attachant à chercher des remèdes, M. Hayoz préconise pour commencer une intensification de la vie du parti politique, génératrice de dynamisme. Il demande ensuite une amélioration des méthodes de contrôle et de travail du Grand conseil qui a de la peine à jouer son rôle d'équilibre entre le gouvernement et le parlement. Il s'agit en

quelque sorte de recycler le député, par un meilleur travail préliminaire au sein du groupe politique, notamment.

«COURAGE DE DIRIGER»

«La commission de l'interdépendance entre l'économie et l'Etat est entrée beaucoup trop tard dans la conscience des responsables», dit M. Hayoz. Il faut donc changer le style du gouvernement, avoir le courage de diriger, être en avance sur les événements et non pas de les subir. J'ai l'impression que nos chers conseillers d'Etat doivent s'occuper de beaucoup trop de choses de toute sorte, sans pouvoir s'en débarrasser et se vouer à l'essentiel: conduire, diriger.»

Chaque chef de département — selon M. Hayoz — ne devrait avoir comme collaborateurs directs que trois ou quatre chefs de service. Le Conseil d'Etat devrait s'entourer de deux ou trois états-majors formés par des chefs de service, des spécialistes et des experts. Et il faut «mettre fin au maintien jaloux des compétences de chaque département». Bouleverser les mauvaises habitudes, déranger les gens dans leur confort. La réalisation, conclut M. Hayoz, n'exigerait pas de sacrifice, mais un effort intellectuel...

Le président du PDC ajoute qu'il ne met pas des hommes en accusation: il fait le procès de certaines méthodes. Il constate que l'administration est lourde, la collaboration interdépartementale insuffisante. «En plus, il y a les roitelets prétentieux qui pensent surtout à leur prestige, et non pas aux services à rendre. (...) Les spécialistes sont là pour étudier, conseiller, renseigner, avertir, orienter, prévoir, mais pas pour prendre des décisions. (...) Nous n'avons pas besoin, en premier lieu, de procéder à une réorganisation administrative coûteuse. La réalisation dépend d'un état d'esprit qu'il est grand temps de créer.»

M. BRODARD RIPOSTE

Le conseiller d'Etat Rémi Brodard

n'accepta pas en bloc ces critiques. Il affirma que la collaboration interdépartementale existe et en donna des exemples. Il estima que les méthodes du gouvernement sont en passe d'être réformées, notamment en déchargeant le Conseil d'Etat de tâches administratives mineures. Et il rappela qu'une juridiction administrative indépendante (réclamée également par M. Hayoz) est admise dans son principe par le gouvernement qui présentera un projet de loi à ce sujet, à la fin de l'année.

M. DREYER ADMET

Tout en apportant des nuances, le conseiller d'Etat Pierre Dreyer admit le constat du président du parti. En revanche, il fit observer qu'il est d'importants domaines où l'intervention de l'Etat-Confdération et canton — est justifiée: protection des eaux, aménagement du territoire par exemple. Et toute loi implique des contraintes. Ainsi, lorsqu'on s'insurge contre les limitations apportées au droit de propriété: on a l'impression que l'administration commet des injustices. «Dans quelques années — dit M. Dreyer — on comprendra mieux.»

M. Hayoz devait enfin se montrer très clair en répondant à une intervention concernant la protection des eaux. Si les mesures administratives sont dures, c'est que certains cantons faisaient fi de l'ancienne loi fédérale, alors qu'il s'agit d'une question vitale pour l'homme: «Il est triste d'avoir encore à le rappeler», ajouta-t-il.

Et, à un syndic qui disait ses gros soucis devant la situation précaire des finances communales, il rétorqua: «Voyez tous ces gens bien nourris!». De fait, jamais il n'y a eu autant de profiteurs qui nagent dans l'aisance, alors que l'Etat se ruine. Ce n'est donc pas catastrophique, conclut M. Hayoz: «Tout au plus dangereux au point de vue financier»...

Michel GREMAUD

Route Fribourg-Berne deux accidents

● Chevreuil tué

Hier, à 15 h 15, un automobiliste bernois, qui regagnait son domicile, venant de Fribourg, a fait une spectaculaire embardée entre Mariahilf et Berg. A la vue d'un chevreuil qui s'élançait sur la chaussée, il fit une brusque manœuvre pour éviter la bête. Sa machine quitta la route et s'immobilisa les quatre roues en l'air. Le conducteur est indemne, mais son auto valant 6000 francs est démolie.

Néanmoins touché par l'auto, le chevreuil fut tué sur le coup. Comme le veut la loi, sa dépouille fut remise au garde-chasse.

● Tout droit dans un virage

La veille au soir, un accident s'était déjà produit au même endroit. Dans un virage, un automobiliste avait suivi la rectiligne, entrant en collision frontale avec une autre voiture. Blessé, l'un des deux conducteurs, M. Alois Uldry, âgé de 46 ans, domicilié à Guin, fut transporté à l'hôpital cantonal à Fribourg.

A tous ceux qui sont devenus nos clients durant ces derniers mois.

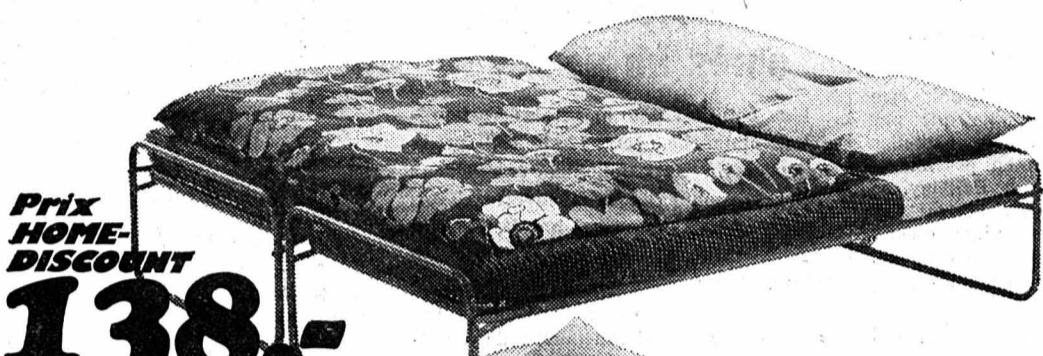
Avez-vous déjà épuisé toutes les possibilités que nous vous avons offertes lors de la signature du contrat? Si ce n'est pas le cas, téléphonez-nous. Tél. 038/24 10 60

RANK XEROX. Nous pensons à tout.

RANK XEROX

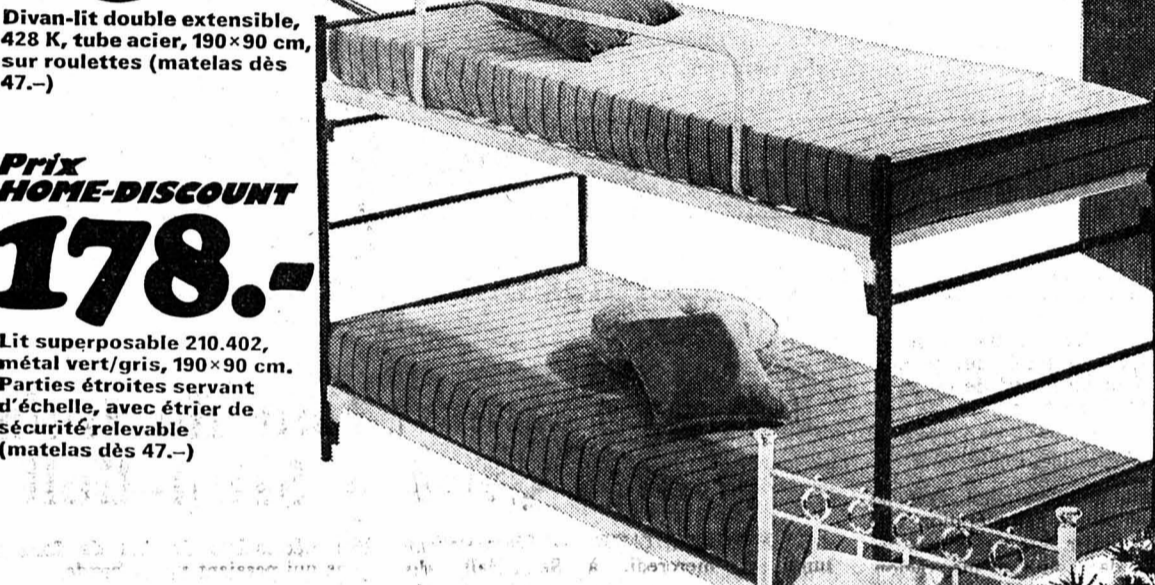


Des lits. Encore des lits. Relevables. Pliants. Superposés. En laiton. Transformables en divans. Mais toujours à bas prix.



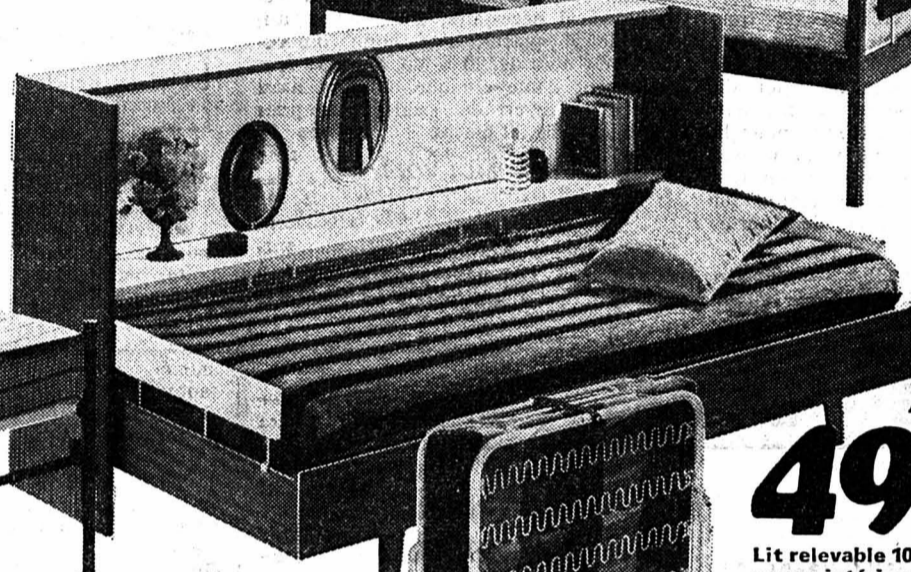
Prix HOME-DISCOUNT 138.-

Divan-lit double extensible, 428 K, tube acier, 190x90 cm, sur roulettes (matelas dès 47.-)



Prix HOME-DISCOUNT 178.-

Lit superposable 210.402, métal vert/gris, 190x90 cm. Parties étroites servant d'échelle, avec étrier de sécurité relevable (matelas dès 47.-)



Prix-HOME-DISCOUNT 248.-

Lit superposable 210.403, 190x90 cm, pin naturel, hêtre teinté vert ou brun (matelas dès 47.-)

NYFFENEGGER & CO. 906-74



Prix HOME-DISCOUNT 98.-

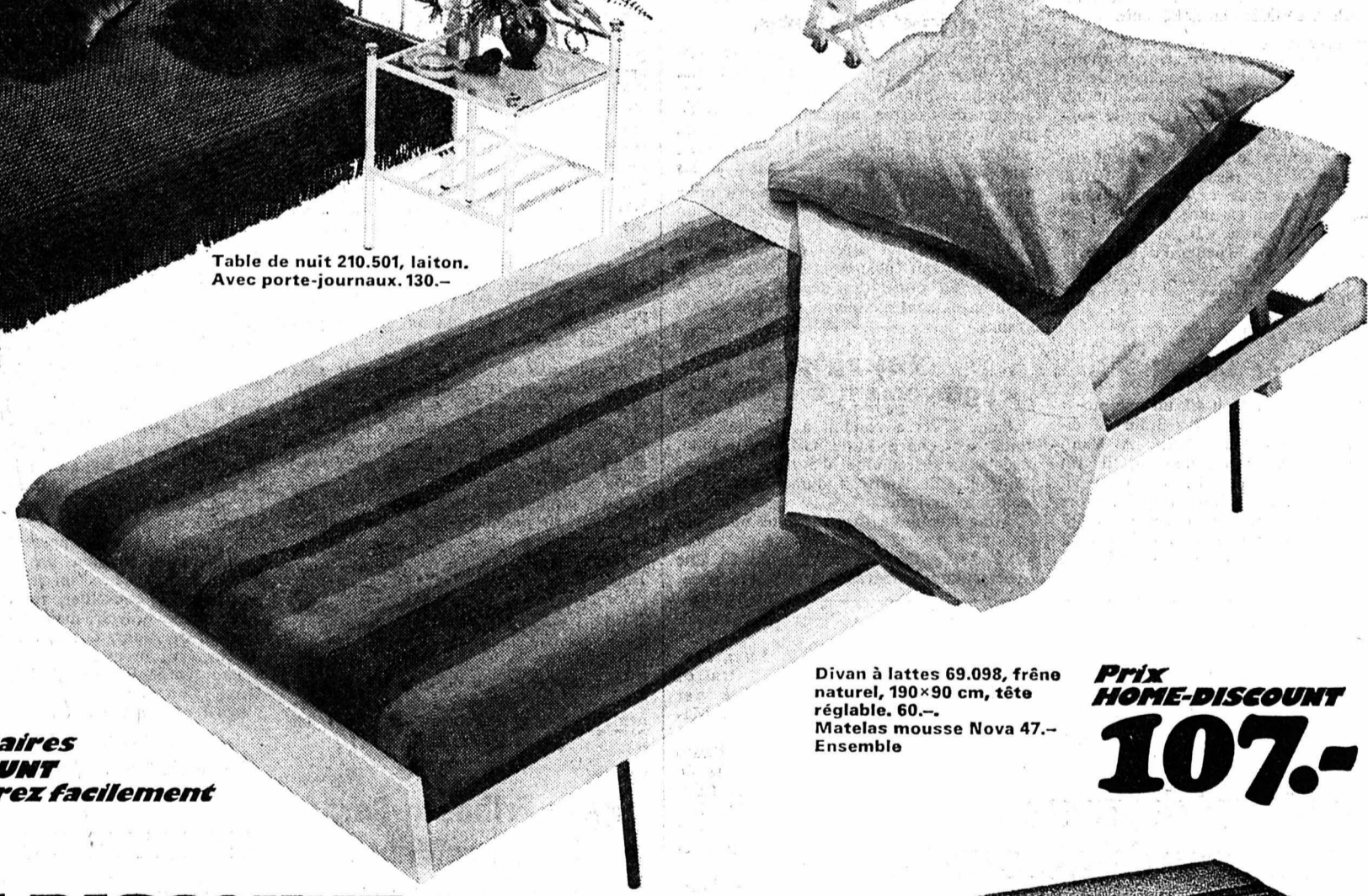
Lit pliant 430 K, tube acier, 190x70 cm, sur roulettes, y compris matelas. Trouve place dans n'importe quelle armoire.



Table de nuit 210.501, laiton. Avec porte-journaux. 130.-

Prix HOME-DISCOUNT 247.-

Lit en laiton 210.304, 200x90 cm. Même lit en 160 cm de large. Modèle 210.305, 337.-



Divan à lattes 69.098, frêne naturel, 190x90 cm, tête réglable. 60.-. Matelas mousse Nova 47.- Ensemble

Prix HOME-DISCOUNT 107.-

A ces prix révolutionnaires HOME-DISCOUNT vous comblez facilement vos vœux!

Le premier HOME-DISCOUNT avec service et garantie:

Vous pouvez emporter vos meubles emballés — à des prix HOME-DISCOUNT — du stock directement.

Moyennant un supplément raisonnable nous mettrons une camionnette à votre disposition ou, vous pourrez convenir avec nous la livraison et le montage à domicile.

Même à des prix HOME-DISCOUNT vous bénéficiez de notre garantie de 10 ans sur vos meubles!

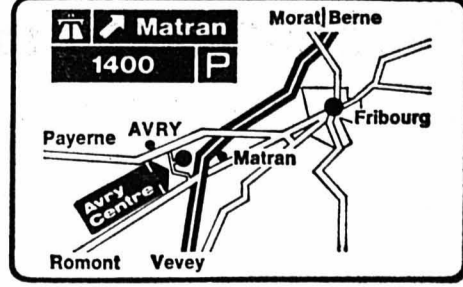
Même à des prix HOME-DISCOUNT vous payez comptant jusqu'à 90 jours!

Même dans notre HOME-DISCOUNT vous achetez avantageusement à crédit!

Même à des prix HOME-DISCOUNT essence gratuite ou bonification du billet CFF pour tout achat dès Fr. 500.-. Dès Fr. 1000.- en plus: lavage gratuit de votre voiture!

Chez Pfister, Avry-Centre, vous trouvez sur 15'000 m² le plus beau et le plus grand choix international en meubles et tout ce qui est nécessaire pour compléter votre intérieur.

Joignez l'utile à l'agréable: Ouvert du mardi au vendredi sans interruption de 9-20 heures. Profitez donc de la VENTE DU SOIR! Samedi de 8-17 h. Lundi fermé. ● Paradis d'enfants avec surveillance.



VOYAGES
WITTWER
SKI au VALAIS
au 1^{er} MARS

Du 1^{er} au 3 mars
PRIX FORFAITAIRE: Fr. 185.-
Hôtel 1^{er} rang, demi-pension, chambres avec bain

PROGRAMMES INSCRIPTIONS:
CARS WITTWER
Neuchâtel, Saint-Honoré 2 ☎ 25 82 82
Couvet, Saint-Gervais 1 ☎ 63 27 37

mode
pour des vêtements propres!

A nouveau nos fameux séjours
Mid-Week
du dimanche au jeudi
dès Fr. 198.- inclus 4 nuits à l'hôtel
Try to beat that!

Renseignements et réservations: votre agence de voyages ou:
LONDON AIR TOURS
64-66, rue de Lausanne
1202 Genève
Tel. 317466
316436

Bruno RETHLISBERGER offre
pommes et poires
à partir de 1 fr. 15, prises à son dépôt de Wavre.
Tél. (038) 33 21 33.

038 24 46 86
SICILE
Départs hebdomadaires séjours de 1, 2 ou 3 semaines avec avion dès Genève
A partir de Fr. 579.-
Neuchâtel 9, rue des Moulins
VOYAGES
AVY

Dettes = Soucis
Débarassez-vous-en par la gestions de dettes

- Créanciers: plus rien à faire avec eux
- Paiements: à un seul endroit
- Coût: 4 fois moins qu'un prêt rapide
- Action: absolue
- Discretion: absolue

Genève: (022) 44 54 97
Neuchâtel: (038) 33 56 08
Lausanne: (021) 23 01 83
Fribourg: (037) 23 24 04

Dr. Bernhard Weck
Badenerstrasse 257, 8003 Zürich

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

La concurrence internationale n'y est pour rien...

Fortes augmentations des prix des articles d'habillement

BERNE (ATS). — Ainsi qu'il ressort d'un communiqué de presse de l'Association suisse de l'industrie de l'habillement, la concurrence internationale, bien qu'elle soit dure — près de la moitié des vêtements dont nous avons besoin est importée — n'a pas empêché les prix de monter. Quoique l'on offre en quantités croissantes et à des prix très bas des articles d'habillement provenant de l'Extrême-Orient, des pays communistes et même de fabriques sous-occupées établies en République fédérale d'Allemagne, le consommateur constate que les prix de ces marchandises augmentent.

La crise du pétrole, les circonstances qui régnaient sur les marchés des matières premières.

Les prix de la laine, qui ont été les premiers à monter, ont atteint des niveaux que l'on n'avait jamais connus. Aux bourses des matières premières, à la fin de 1973, les prix avaient doublé par rapport à ce qu'ils étaient au milieu de 1972. Des hausses tout aussi importantes, qui se sont manifestées en un laps de temps plus bref encore — en moins d'un an — ont été enregistrées dans les bourses de coton.

DECISION LOURDE DE CONSEQUENCES

A cette époque de fortes augmentations des prix des fibres naturelles, une

décision lourde de conséquences s'est imposée à l'industrie de l'habillement ainsi qu'à ses fournisseurs, par exemple aux tisseranderies et aux filatures: persévérer à utiliser les mêmes matières premières que précédemment ou, si possible, employer davantage de fibres chimiques. Les décisions individuelles des fabricants d'habillement ont abouti à des résultats fort divers, selon l'espèce et la qualité des produits fabriqués. Un fait indéniable est, en tout cas, que la proportion des tissus mélangés a été augmentée, au détriment des étoffes en pure laine ou en pur coton, afin que les hausses de prix restent dans des limites supportables.

L'accroissement des besoins en fibres chimiques est intervenu au moment où ceux qui les fabricaient disposaient de moyens de productions inutilisés. Mais la situation s'est modifiée brusquement, dans l'industrie des fibres chimiques, par suite de la crise du pétrole. Là aussi, l'industrie de l'habillement — qui avait tenté de recourir à un palliatif — voit surgir de considérables hausses de prix.

APPROVISIONNEMENT CRITIQUE

Mais la situation qui règne sur les marchés des matières premières textiles ne se caractérise pas uniquement par d'extraordinaires augmentations de prix. Pour l'industrie de l'habillement, l'approvisionnement devient critique. L'offre des trois matières premières textiles, les plus importantes — le coton, les fibres chimiques et la laine — s'est raréfiée, à tel point que, dans certains cas, l'approvisionnement est devenu précaire. La production de laine et de coton — encore excédentaire il y a quelques années — n'a plus augmenté. De plus, en ce qui concerne le coton, d'importants pays exportateurs profitent de leur situation avantageuse pour retenir leurs livraisons et même pour rompre des contrats. Quant aux fabricants de fibres chimiques, ils pâtissent de la crise du pétrole, paient au prix fort les matières premières tirées de dérivés du pétrole, que bien des fois ils s'efforcent vainement d'obtenir en quantités suffisantes. Ils en sont d'ailleurs venus à restreindre leurs livraisons à l'industrie du textile et de l'habillement.

BEAUCOUP DE SOUCI

Il est vrai que l'on ne peut pas encore parler de pénurie d'approvisionnement des consommateurs en articles d'habillement. Toutefois, de nombreux fabricants de vêtements se font beaucoup de souci à cause de la précarité de l'approvisionnement et bien plus encore au sujet de l'évolution des prix des matières premières textiles. Les ajustements forcés aux prix mondiaux des produits finis ne profitent ni aux fabricants, ni aux consommateurs. Cependant, il y a lieu de signaler que la pénurie de matières premières redonne de l'actualité à la devise de l'industrie suisse de l'habillement, qui est: «fabriquer des produits de haute qualité et d'un long usage, termine le communiqué de l'Association suisse de l'habillement».

Nouveau président pour les journalistes libres professionnels

BERNE (ATS). — L'Association suisse des journalistes libres professionnels s'est choisie samedi un nouveau président en la personne de M. Antoine Kuenzler, de Zurich. M. Franz Lehni, de Saint-Gall, qui occupait ce poste, s'était démis de ses fonctions, surchargé par les charges que lui impose la présidence de l'Association de la presse suisse. M. Antoine Kuenzler, spécialiste en économie, travaille en particulier pour l'Agence télégraphique suisse, le Téléjournal et différents organes de la presse quotidienne et économique.

Les libéraux suisses s'inquiètent de la « socialisation à froid »

PULLY (VD) (ATS). — L'Union libérale démocratique suisse (ULDS), réunie samedi à Pully, a consacré son congrès au thème de la socialisation à froid dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la prévoyance sociale, de l'économie et des finances, de la formation et de l'instruction. «L'ULDS est préoccupée, dit une résolution, par le passage à froid d'une société libérale à une société socialisée. Autant elle est convaincue que l'organisation de l'Etat doit permettre l'épanouissement des personnes, autant elle constate que le nivellement général nuit finalement à la liberté de chacun».

Puis, M. Claude Bonnard, conseiller national vaudois, qui avait présidé quatre groupes de travail, a relevé que la socialisation — octroie à la société des droits appartenant à des individus — était déjà largement répandue en Suisse, où le sens de la solidarité est très viv. Mais il faut veiller à ce que la recherche du bien-être n'aboutisse pas à l'esclavage de l'homme, à l'affaiblissement des petites communautés, à l'étatisation générale, à la centralisation politique, économique et culturelle.

En ce qui concerne le régime du sol, M. Henri Sandoz (VD) a dit «oui» à l'aménagement du territoire. Mais il ne faut pas que ce soit par tout soit le prétexte à une nationalisation progressive des terres, qui peut être une étape vers la dictature. L'atteinte à la propriété privée ne doit pas dépasser ce qu'exige l'intérêt général, et les moyens ne doivent pas être disproportionnés au but à atteindre.

M. André Gautier, conseiller national genevois, s'est exprimé sur la prévoyance sociale, qui a connu en moins de vingt ans une véritable «révolution à froid». La solidarité est nécessaire, a-t-il reconnu, mais pas au détriment de la liberté: en matière d'assurances sociales, il faut un maximum d'effort de solidarité et un minimum d'entraves individuelles. L'assurance vieillesse comme l'assu-

rance maladie posent aujourd'hui un grave problème de financement. Aussi convient-il de rester prudent. Par exemple, dit M. Gautier, il est superflu de vouloir accorder une treizième quote AVS à tout le monde, alors qu'il y a des rentiers défavorisés qui ont besoin de prestations complémentaires.

De l'exposé de M. Walter Koenig (Bâle-Ville) sur l'économie et les finances, retenons ces principes en matière de « participation » du personnel dans les entreprises: «oui» au droit à l'information et au droit d'être consulté, mais «non» au droit de co-décision, de cogestion, d'autodétermination».

INTERVENTION DE M. FRANÇOIS JEANNERET

Enfin, M. François Jeanneret, conseiller d'Etat neuchâtelois, a parlé de l'éducation et de la formation. Même si l'on cherche à parvenir à l'égalité des chances, a-t-il dit, il y a aura toujours des différences «naturelles». Aussi faut-il accorder autant de valeur à un enseignement technique et professionnel qu'à un enseignement gymnasial et universitaire, et revaloriser les «métiers». Il faut aussi reconnaître le rôle essentiel de la famille. M. Jeanneret a d'autre part appelé au corps enseignant que sa liberté n'était pas totale: l'école, c'est d'abord la liberté de l'enseignant.

L'ancien conseiller fédéral Wahlen et l'environnement Réparer les erreurs commises et n'en pas commettre de nouvelles

La liberté n'existe que dans la mesure où celui qui en jouit est conscient de son prix et sait en user dans les limites tracées par les égards dus à autrui. Il en va de même de l'autonomie, à tous les degrés de la hiérarchie des pouvoirs publics. L'autorité qui a la compétence de prendre des mesures nécessaires mais qui n'en fait pas usage, doit s'attendre à l'intervention de l'autorité supérieure. Nous avons en Suisse trois échelons qui sont la commune, le canton et la Confédération. Il est de toute importance pour le maintien de notre régime fédératif que les autorités des échelons les moins élevés exercent entièrement leurs attributions de manière à contenir, autant que possible, la tendance bien naturelle à une concentration du pouvoir en main d'une autorité supérieure.

termes, reste sain, viable. Cette tâche comprend en particulier l'aménagement du territoire et la protection du paysage.

Or, c'est précisément ici que les communes devraient faire le plus large usage de leur autonomie, en pourvoyant à ce que l'utilisation du sol réponde à l'intérêt général. Cela signifie aussi pour elles sont vraiment négligées — soient autant que possible réparées et pourvoies à ce qu'il ne s'en commette pas de nouvelles.

Aussi, la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage fait-elle œuvre hautement méritoire en organisant un concours d'idées sur la façon de rendre cette protection efficace entre les communes politiques et bourgeoises.

F.-T. WAHLEN, ancien conseiller fédéral

Dom Helder Camara à Zurich: «Il ne suffit pas d'être Suisse»

ZURICH (ATS). — Plusieurs milliers de personnes ont écouté, samedi après-midi, à Zurich-Oerlikon, Dom Helder Camara, archevêque d'Ilhonda et de Recife (Brésil), qui parlait de la responsabilité de l'homme dans le monde industrialisé. On remarquait, dans l'assistance, la présence des évêques de Coire et de Saint-Gall, de représentants de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse, du Conseil de l'Eglise de Zurich et de différentes personnalités de notre pays et de l'étranger.

dissimuler quand elle se présente sous des aspects peu agréables. L'échange d'opinions est nécessaire, parlant du terrorisme, il a indiqué que la violence et l'oppression l'engendreraient. Dom Helder Camara a estimé incroyablement qu'à l'aube du XXIe siècle, on ait encore à dénoncer la torture. Il faut la supprimer si l'on veut s'attaquer aux racines du mal, il faut que l'opinion publique mondiale s'engage dans ce sens.

Même pour des motifs touchant à la sécurité de l'Etat, le recours à la torture est absurde. Il soulève l'indignation de Dom Helder Camara qui a préconisé un tribunal international qui ait à connaître toutes les atteintes contre l'humanité.

LE DEVOIR DE L'EGLISE

L'archevêque a encore dénoncé les injustices croissantes qui émanent les rapports commerciaux entre pays pauvres et pays industrialisés et qui se manifestent au sein de ces pays mêmes. Maintenir ces injustices, devait-il affirmer, c'est également faire preuve de violence et, à long terme, on peut même parler de torture.

Il est du devoir de l'Eglise de se battre pour l'homme. Elle ne devrait pas manquer de saisir l'occasion de se distancer des erreurs commises dans le passé.

SUPPRIMER LA TORTURE L'archevêque brésilien s'est défendu d'être l'unique dépositaire de la vérité, une vérité que souvent on cherche à

VALAIS - VALAIS

Lorsque Collombin fait délier les bourses des députés...

De notre correspondant: Des décrets «oubliés» représentant des millions de francs ont été votés au cours de la dernière session du Grand conseil. Il nous paraît intéressant de revenir aujourd'hui sur certains de ces décrets à commencer par ce que l'on appelle «la route à Collombin».

Le décret important, adopté par les députés, concerne la construction d'un passage supérieur à Charrat, au-dessus de la route cantonale et la voie ferrée. Le coût des travaux dépassera ici cinq millions.

On sait qu'entre Martigny et Charrat quatre passages à niveau gardés subsistent sur les voies des CFF. Deux vont être supprimés dans l'immédiat grâce à la réalisation susmentionnée. Ces travaux s'intègrent dans le plan général qui touche le passage de l'autoroute dans la région. Les plans prévoient l'aménagement de la route située entre la gare de Charrat et Fully, élargissement du pont des CFF, construction de trottoirs, construction d'un pont de 74 m, sur la route Saint-Gingolph - Brugne, construction d'une nouvelle route reliant Charrat - les Chênes - Vison et construction de routes d'évitement. Les CFF participent à la suppression des quatre passages à niveau de ce secteur par un montant de 1,2 million de francs.

Sion: des blessés et autos démolies

(c) Plusieurs voitures ont fait une embardée dimanche sur la route de Vex en partie recouverte de verglas. Une première auto pilotée par M. Pierre-Alain Levrand, 20 ans, habitant Vex, roulait de Sion en direction de son village. A 250 m à l'entrée de la courbe précédant l'entrée de la localité, l'auto dérapa sur le verglas et entra en collision avec le véhicule piloté par M. Jean-Paul Nendaz, 22 ans, de Mâche-Hérémence.

Après avoir heurté la barrière, l'auto de M. Levrand s'écrasa contre celle de Mlle Rose-Marie Follonier, 28 ans, d'Euseigne. Survenant à son tour, M. Michel Zuffery, 31 ans, de Sion, voulut éviter les véhicules impliqués dans l'accident et heurta un mur.

Ont été blessés Mlle Danièle Max, 18 ans, de Sion, passagère de la voiture de M. Levrand, ainsi que Mlle Follonier, conductrice mentionnée plus haut.

Table with lottery results: Loterie à numéros - Tirage du 9 février 1974. Includes numbers 1-49, supplementary numbers, and total sum of 2,027,331 francs.

SUISSE ALÉMANIQUE

Vers une votation «atomique» à Bâle-Ville

De notre correspondant de Bâle: En décembre, le Grand conseil de Bâle-Ville votait par 64 voix contre 42, après une journée entière de débats animés, une participation financière du canton à l'usine nucléaire projetée à Gösgen-Daeniken (NO). Fait à noter, le parlement cantonal prenait ainsi une décision diamétralement opposée à celle de sa commission spéciale chargée d'étudier le projet, laquelle s'était prononcée pour le «non» par 12 voix contre 7.

se prononcera, que sur la prolifération des réacteurs dans la même région du pays. La campagne bat déjà son plein et les journaux ont consacré d'articles «pour» et «contre», ce qui met parfois les partis dans une position délicate. Un des premiers groupements à prendre position a été le Comité syndical bâlois, dont les délégués se sont prononcés pour le «non» par 34 voix contre 12.

arguant notamment du fait que les experts eux-mêmes n'ont jamais pu se mettre d'accord sur les conséquences que pourraient avoir certains «accidents» sur les contrées plus ou moins proches de ces centrales.

Un comité comprenant des représentants de tous les grands partis recommanda également le rejet du projet.

Pourquoi cette opposition, se demandera-t-on, quand tous les pays industriels sont à la recherche de nouvelles sources d'énergie? Tout simplement parce que nombre de citoyens redoutent les conséquences d'une agglomération de neuf usines nucléaires sur un même réseau fluvial et dans une même région. Mise à part l'usine de Verbois, toutes les autres sont situées sur le Rhin ou sur ses affluents, l'Aar et la Reuss.

Or, disent les adversaires, c'est là une des régions les plus peuplées du pays, une de celles où le moindre «accident» pourrait avoir les conséquences les plus graves. Et de citer à l'appui de leur thèse l'exemple des Etats-Unis, pays le plus avancé en matière de centrales nucléaires, où une loi interdit d'en construire dès qu'il y a plus de 30.000 habitants dans un rayon de trente kilomètres. Or, autour de la seule usine de Kaiseraugst, on en recense plus d'un demi-million dans le même rayon...

Après l'arrestation de treize jeunes gens à Saint-Gall

SAINT-GALL (ATS). — L'arrestation, lundi et mercredi, à Saint-Gall, de treize jeunes gens, soupçonnés d'avoir commis des dommages à la propriété, principalement des barbouillages et d'avoir provoqué publiquement un scandale, a donné lieu à divers communiqués. Dans l'un d'entre eux, «Secours rouge», dont se réclament les prévenus, on peut lire qu'ils ne visaient pas à une perturbation politique.

lées nécessaires du fait de forts soupçons qui pesaient sur la bande. Toutes les personnes arrêtées vivaient dans trois maisons et constituaient une sorte de communauté. La police a saisi du matériel de propagande ainsi que de la peinture. Quinze rapports de police, l'un dernier, faisaient état de dommages à la propriété; entre 1970 et 1972 25 rapports du même genre avaient été établis, une soixantaine d'édifices ayant été barbouillés et les dégâts atteignant quelque 20.000 francs.

Dans un autre, le juge d'instruction dément certaines affirmations selon lesquelles des personnes arrêtées n'auraient manqué de médicaments et auraient subi des pressions psychologiques.

Pour la provocation publique au crime, la justice doit encore examiner le matériel de propagande saisi. Diverses autres accusations, telles la distribution de tracts sur la voie publique sans autorisation, des contraventions de presse pourraient encore être mises à l'actif des prévenus.

LA CAMPAGNE BAT DEJA SON PLEIN C'est donc moins, semble-t-il, sur la participation financière du canton à l'usine de Gösgen-Daeniken, que le peuple

Triplées à Bâle-Campagne

ALLSCHWIL (BL) (ATS). — Le 5 février naissaient dans une clinique de Bâle, Kathrin, Brigitte et Monika, des triplés pesant respectivement 1680, 2000 et 2150 grammes et dont les parents, Peter et Maria Schwab-Mathys, sont domiciliés à Allschwil (BL).

bonne santé et leur mère est en très bonne santé. Les triplés ont été conduits à l'hôpital pédiatrique de Bâle qui, en fait de soins à prodiguer aux nouveau-nés: «en série», en a vu d'autres... Qu'on se rappelle les quintuplés de l'été passé!

Deux courageux sauveteurs ont sauvé la vie de neuf personnes

(c) L'extraordinaire présence d'esprit et le courage de deux personnes ont permis ce week-end de sauver neuf vies. A Tuggen, dans le canton de Schwyz, une voiture, occupée par cinq jeunes gens, qui se rendaient au carnaval à Einsiedeln, est entrée en collision avec une voiture roulant correctement. La collision a été d'une grande violence et les deux voitures ont pris feu.

Un passant s'est élancé dans les véhicules, parvenant à sauver les sept occupants d'une mort certaine. Les pompiers ont évité que les flammes ne se communiquent à une maison d'habitation.

La main arrachée

Nouveau sauvetage exceptionnel à Flueli (LU), où une voiture est tombée dans un cours d'eau. Deux des quatre occupants purent se sauver à la nage. Les deux autres furent sauvés par un passant. Ce dernier, membre du Grand conseil du canton de Lucerne, s'élança dans les flots et parvint à libérer les occupants de la voiture.

BERNE (ATS). — Un sexagénaire, qui a fait éclater une bombe dans la cage d'escalier de son domicile, à Berneseumpliz, a eu la main droite arrachée. Selon la police, il avait l'intention de commettre un attentat contre sa femme qu'il savait être au salon au moment de l'explosion. Cette dernière a provoqué de nombreux dégâts, mais n'a pas fait d'autres blessés.

GENEVE

Cambriolage... à la dynamite!

(c) Une société vinicole de Vésenaz, dans la campagne genevoise, a vu ses locaux mis à sac par des malfaiteurs qui se sont introduits dans la place en fracturant une porte palière. Les malfaiteurs, après une fouille en règle des lieux, sont tombés en arrêt devant le coffre-fort, qu'ils ont ouvert en utilisant une charge d'explosif... assez faible pour ne pas en détruire le contenu: 3000 fr., dont ils se sont emparés.

E. E.

Implosion d'un poste T.V.: incendie dans une villa

(c) L'implosion d'un poste de télévision a bouté le feu à une villa d'Athénaz, sur le territoire de la commune campagnarde d'Avusy (GE). L'incendie qui s'est immédiatement déclaré a enflammé les rideaux en nylon et le feu s'est communiqué instantanément à la cuisine attenante. Deux pièces ont été entièrement détruites et le reste de la villa a beaucoup souffert de... l'intervention «liquide» des pompiers, de sorte que le montant des dégâts est important.

Deux divorces pour trois mariages à Zurich

ZURICH (ATS). — La ville de Zurich a enregistré en 1973 une augmentation des divorces et une régression des mariages. Depuis 1960, les mariages sont en baisse continue à Zurich; en 1960, 4308 couples se sont unis, alors qu'en 1973, ils ne sont plus que 2310, dont 261 au mois de mai. En revanche, les divorces qui étaient au nombre de 989 en 1969, se sont élevés à 1589 en 1973, ce qui représente une proportion d'environ deux divorces pour trois mariages!

Une imprimerie dépose son bilan

ZURICH (ATS). — L'imprimerie «Zur Scharzu» à Zurich, Aschmann et Scheller S.A., fondée en 1880, a déposé son bilan. Sur les 35 employés que comptait la maison en question, l'an dernier, seuls 10 à 15 étaient encore occupés. En juin 1973, un sursis concordataire avait été accordé à cette imprimerie qui n'aurait pas voulu vendre afin d'assurer leurs places de travail à ses employés. Les bâtiments qui abritent l'imprimerie ont été vendus. Les prétentions du personnel ne paraissent pas avoir été toutes satisfaites. L'entreprise est apparemment débiteuse au niveau de la caisse de prévoyance en faveur des employés. Le syndicat s'emploie à éviter que les ouvriers ne subissent de préjudice.

total

Pour prélever et laver le linge blanc et de couleur en automate (40°, 60° et 95°). Propreté et fraîcheur totales.



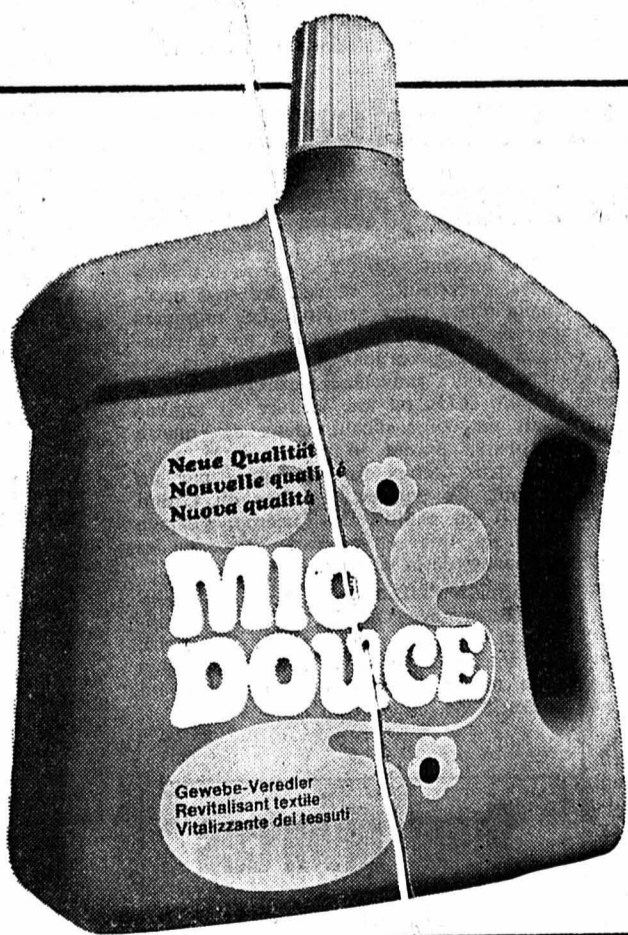
**Le paquet
Jumbo de 6 kg
encore au
prix spécial de**

1380

(kg = 2.30)

seulement

Profitez-en!



Mio douce

Revitalisant textile pour obtenir un linge souple, doux et agréablement parfumé.

En nouveau flacon géant à anse de 2 kg

340

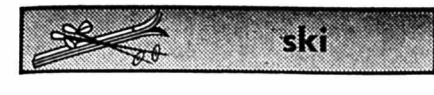
(kg = 1.70)



Produits de lessive

MIGROS

évidemment.



Tout est dit aux « mondiaux » de Saint-Moritz



La descente... aux enfers pour l'équipe suisse

David Zwilling : un coup de poker en or

Ce n'est pas tous les jours Sapporo. Saint-Moritz pour les descendeurs de l'équipe suisse se compare à Portillo en 1966 d'où ils étaient rentrés bredouilles. Le drame n'a toutefois pas eu la même résonance car sur la piste grisonne, la Suisse pouvait logiquement afficher ses prétentions avec un trio d'outsiders : Collombin, Roux et Russi. Décapité par la chute de son capitaine, le vainqueur de la coupe du monde de descente Roland Collombin, la belle Helvétie a perdu sa superbe et le titre mondial.

Il devint le roi et s'approprié « comme un voleur » la médaille d'or de ce championnat du monde.

L'Autriche a écrasé les autres nations dans l'épreuve reine des 23me championnats du monde. Elle obtint le double, place trois coureurs dans les quatre premiers et lorsque l'on sait que Willy Frommelt s'entraîne au sein de cette formation en utilisant le même

DE NOS ENVOYÉS SPÉCIAUX

Patrick LANG et Jacques MARIÉTHOZ

matériel, on en conclura que l'Autriche a pris une grande revanche.

Le pays le plus touché par la révolte des skieurs de l'union suisse est évidemment la Suisse. Après avoir dominé la saison en descente dans la coupe du monde, elle a raté le rendez-vous le plus important.

QUESTION DE MATÉRIEL

Hans Schlunegger, entraîneur de l'équipe suisse, fut catégorique à l'arrivée : « Nous n'avons pas été battu pour une question de partage mais par notre matériel, inférieur à celui des Autrichiens en particulier ».

C'est clair et la preuve n'est pas difficile à fournir puisque le premier ski de l'équipe suisse sur lequel évoluent Collombin, Roux et Russi termine à la douzième place.

Après des années d'attente, le blond Salzbourgeois d'Abtenau âgé de 25 ans, remporta enfin sa première grande victoire. Quelle victoire puisqu'il s'agissait du titre mondial. Jamais, cette saison, Zwilling n'inquiéta les grands de la descente. De 7me à Val-d'Isère, 9me à Zell am See, 5me à Schilang, 11me à Garmisch, et 6me à Morzine et Wengen,

COLLOMBIN : « JE REPARS À ZÉRO » !

Après avoir enlevé son dossard, Roland Collombin quitta l'endroit maudit qui une fois de plus l'empêchait de terminer cette descente de Saint-Moritz. Pour la troisième fois il ne franchissait pas la ligne d'arrivée de la descente grisonne. Il s'approcha de nous souriant mais la larme au coin de l'œil.

Qu'est-il passé Roland ? Depuis le départ je n'étais pas dans le coup car l'un de mes skis s'écartait continuellement de ma ligne. Je glissais bien mais ce ski devenait incontrôlable. Après le « S », dans le virage, j'ai commis une faute et surpris par un léger trou je n'ai pu éviter la chute au moment où mon ski droit s'en allait.

Qu'alliez-vous faire maintenant ? Je suis surtout heureux de n'avoir pas été blessé par cette chute, car l'an dernier à San Antonio cela s'était passé autrement. J'aurais préféré que Collombin ne tombât pas car la lutte aurait été formidable.

Franz Klammer : « J'avais reçu deux nouvelles paires de skis cette semaine. Cependant, le temps me manquait pour tirer une conclusion et j'ai accompli la descente sur mes « vieux » skis. Non, ma deuxième place ne me satisfait pas totalement, car je prends toujours le départ pour gagner. Hélas, j'ai mal passé le « S » et j'ai perdu du temps. »

Zwilling : « ma première grande victoire »

David Zwilling : « Le partage fait partie de la victoire surtout si le ski est bon. Dans la partie supérieure, il a joué un rôle important. Je suis heureux car c'est ma première grande victoire en descente. Lorsque je suis parti, je ne savais pas que Walcher (souvreur) et Grissmann étaient tombés. La décision est intervenue dans la difficulté principale, le « S ». Aujourd'hui, je l'ai bien passé. J'aurais préféré que Collombin ne tombât pas car la lutte aurait été formidable. »

Willy Frommelt : « J'ai commencé mes entraînements avec l'équipe d'Autriche. Actuellement encore, c'est l'Autriche qui s'occupe de moi et fait mes skis. J'ai reçu mes skis en arrivant à Saint-Moritz et je les ai utilisés pour la course de ce jour. Je m'entraîne dans les trois épreuves mais je préfère le slalom et le slalom géant. Maintenant que j'ai conquis la médaille de bronze, je ne sais pas si les Autrichiens m'accepteront toujours... »

Walter Westi : « Non, je n'ai pas changé de fart en connaissant les résultats de mes camarades. J'ai malheureusement commis des fautes dans le « S » et à la fin de la course. »

moi pour me reposer une semaine et ensuite je me rendrai à Flims au championnat suisse.

On reparlera de Roland Collombin ? Je vous les promets car maintenant je vais préparer tranquillement la prochaine saison. Vous pouvez rassurer tous mes amis valaisans et romands car je suis fermement décidé à repartir à zéro pour leur apporter d'autres grandes satisfactions.

Avez-vous souffert des critiques émises ces derniers temps par une certaine presse ? On a voulu me faire du tort mais je préfère tout oublier. Cela fait également partie de mes obligations de sportif d'élite.

Où Roland Collombin a joué le jeu jusqu'au bout. Il n'a quitté l'aire d'arrivée qu'à l'issue de la course et après la remise des médailles aux vainqueurs. Bravo Roland et... à des jours meilleurs ! J. M.

Bernhard Russi : « Depuis le début de la saison, je n'ai pas confiance, ni en moi-même, ni en mes skis. Le doute s'est installé à Val-d'Isère lors de la première course et il ne m'a plus quitté. Vraiment tout a été de travers cette saison. »

Philippe Roux : « Dans la partie supérieure où il fallait glisser, j'avais de la peine à avancer. Je ne sais pas ce qui s'est passé. C'est pas possible le retard que nous avons accumulé sur nos adversaires. Vraiment, je ne comprends pas. »

Le 4me titre mondial de Gustavo

Gustavo Thoeni a obtenu, à Saint-Moritz, son quatrième titre mondial, et ce alors qu'il ne fêtera que son 23me anniversaire le 28 février prochain. A Sapporo, aux Jeux olympiques, il avait enlevé le slalom géant et le combiné (après avoir terminé deuxième du spécial et slalom géant en 1958) et le Français Jean-Claude Killy (les trois titres en 1968 à Grenoble).

Depuis la guerre, quatre skieurs seulement avaient réussi à s'imposer à deux reprises (sans compter le combiné) en

Déjà au cours de la saison, Roland Collombin resta attaché à ses anciens skis (de même marque) car il manquait de confiance envers les nouveaux qui lui étaient proposés. Mécontent également, à Val-d'Isère Bernard Russi, également à ses anciens amours jusqu'à Wengen. Cependant si Collombin, Russi et Roux ont réalisés des exploits dans les courses de la coupe du monde il faut en déduire que le matériel des coureurs suisses soutenait la comparaison sur les pistes dures et gelées. Ces conditions de neige, Saint-Moritz ne parvint pas à les offrir à nos coureurs.

Samedi la descente de la « FIS 74 » se joua sur une neige molle (sauf certains passages) et par une température très clémente. A l'arrivée, Roland Collombin s'expliquait : « Dès le départ je n'étais pas dans le coup car l'un de mes skis s'écartait constamment de la ligne ». Le problème du matériel se pose donc d'une façon impérieuse pour les descendeurs suisses. Les responsables de la formation helvétique en sont parfaitement conscients.

ERREUR DE VESTI

Le partage a évidemment joué un rôle important dans cette descente surtout dans le premier tiers du parcours. Accuser le partage serait faire fi du temps de Walter Vesti qui sur le faux plat initial réalisa le meilleur temps intermédiaire en 39"10.

Vesti avait exactement le même partage que ses coéquipiers mais d'autres skis. L'explication du septième temps de Collombin (39"68) et surtout ceux de Roux (17me en 40"53) et Russi (24me en 40"71) à ce même endroit ne peut être donnée que par un désavantage matériel.

Sur ce premier tronçon, on trouve Zwilling (39"23), Grabler (39"24), l'Autrichien confie son matériel à l'Autriche, Cordin (39"33) et à la cinquième place le premier italien Giuliano Besson (39"36) qui précédait son compatriote Anzi (39"42).

Dans le second tronçon du parcours où les difficultés devenaient sérieuses (le grand S) le Suisse Vesti perdit le fruit de son magnifique début de course. Le Davosien n'a pas la routine et l'expérience de ses coéquipiers et son faiblissement s'explique. Zwilling s'installa donc en tête au second « top » en 1'17"90 devant Grabler (1'18"55), et Frommelt (1'18"61) qui faisait un retour prodigieux puisqu'au premier passage il occupait la... 12me place derrière le Suisse Vesti.

Un Vesti (1'18"66) qui reculait au 4me rang derrière Frommelt. Il précédait le Canadien Murray (1'18"75), Cordin (1'18"79), Besson (1'18"82), Anzi (1'18"87), Klammer (1'19"19), Haker (1'19"30), Ferstl (1'19"56), Roux (1'20"07) et Russi, déjà 13me (1'20"08).

Douzième au premier « top » (si l'on tient compte des temps de Grissmann et

Collombin encore en course), neuvième au second « top », l'Autrichien Franz Klammer réussit une fin de parcours absolument explosive. Il remonta les temps d'Anzi, Besson, Cordin, Murray, Vesti et Frommelt pour s'en venir conquérir la médaille d'argent. Klammer méritait bien cet honneur lui qui, durant toute la saison, avait été le partenaire principal du duel au sommet avec Collombin.

Le Liechtenstein venait à peine de fêter la médaille d'or d'Hanny Wenzel lorsque Willi Frommelt monta lui aussi sur le podium. Si la représentante de la Principauté pouvait espérer cet honneur suprême (surtout après la chute de Christa Zechmeister), il n'en était pas de même de son compatriote. La trace de Frommelt en coupe du monde de descente se perd avec une 14me place à Zell am See. Vraiment, sa médaille de bronze est un cadeau du ciel. Mérité nous en sommes persuadés grâce à une classe qui s'est révélée dans les difficultés principales du parcours.

Jacques MARIÉTHOZ



DEUX AUTRICHIENS EN OR. — Pour Zwilling (à gauche) et Klammer, les satisfactions n'auront pas manqué à Saint-Moritz, chacun récoltant une médaille d'or et une d'argent. (Téléphoto AP)

SUITE Tous se sont inclinés devant Thoeni

La médaille d'argent obtenue par David Zwilling, un jour après avoir remporté le titre mondial de descente, dit bien que l'Autrichien est un des coureurs les plus complets de sa génération. Quant à l'Espagnol Fernandez-Ochoa, qui s'était rappelé une seule fois au bon souvenir des spécialistes durant la saison (6me à Wengen), sa médaille de Sapporo (or au spécial) a trouvé un heureux écho dans la station grisonne.

Une cinquième place pour le Suisse Walter Tresch, c'est le maximum que

nous pouvions exiger du serrurier de Bristone. Ce résultat correspond à un étonnante performance de Wengen où seuls Neureuther, Radici, Zwilling et Cochran l'avaient devancé. A 26 ans, Walter Tresch évite ainsi une sortie par la petite porte et nous sommes heureux pour lui, qui a apporté une bonne contribution au ski alpin helvétique.

A part Tresch, la Suisse, une fois de plus, a été désastreuse à Saint-Moritz. Eric Flurty, des Marécottes, rappelé « en catastrophe » dans la station grison-

ne à la suite du forfait de Bruggmann, a suffisamment de raisons pour échapper à toute critique. Son élimination après 15 portes dans le premier tracé ne doit absolument pas l'affecter.

Il n'en va pas de même pour Jakober, et, surtout, pour Hemmi, qui n'avait franchi qu'une fois cette saison la ligne d'arrivée d'une course de la Coupe du monde. C'était à Garmisch, où il obtint la 15me place.

La France trouve un chef de file

Vraiment, la France surprend en bien. Certes, le ton a surtout été donné par les dames, mais hier, sur les pentes de Svartdalen et Corviglia, les tricolores ont enfin découvert un porte-drapeau pour le slalom spécial. Gérard Bonnevie avait déjà eu ses « supporters » dans les années précédentes et à Sapporo. Il se blessa à l'entraînement alors qu'il commençait à s'entraîner. A Saint-Moritz, sa quatrième place prouve que son talent est réel. A 22 ans, il peut encore progresser. Mais, la France comptait surtout sur Claude Perrot. Hélas, admirable à la première manche, le skieur de Courchevel connut la disqualification sur le second parcours. A l'issue de la première manche, il se classait brillamment 5me, dans le même temps que son coéquipier Bonnevie, en 58"61, soit à 1"12 de Gros, le meilleur temps. La France classait également Darroso à la 9me place.

A l'exemple des Français, d'autres pays se sont révélés dans ce slalom spécial. Nous pensons plus particulièrement à la Suède qui obtient le 6me rang avec Soederin, au Canada (10me avec Goodman), à la Yougoslavie (11me avec Gaspersic) et à la Pologne (12me avec Derezhinski).

Mais, une fois encore, sans qu'on puisse diminuer en rien l'exploit des médaillés, celles du « spécial » ont constitué une loterie à laquelle les vainqueurs des courses de la Coupe du monde n'ont pas participé : Gros (1er à Vipiteno), Neureuther (1er à Garmisch et à Wengen) et Hinterseer (1er à Kitzbühel).

Le combiné à Klammer

La lutte attendue entre l'Italien Erwin Stricker et l'Autrichien Franz Klammer pour le titre du combiné à tourné très court. En effet, dans les premières portes du tracé initial, le blond skieur de Mario Cotelli perdait déjà tous ses espoirs pour avoir manqué un passage. Dès cet instant, plus rien ne pouvait s'opposer à Klammer, qui, malgré une 25me place dans la première manche et une 22me dans la seconde, pouvait éviter tout retour du Polonais Andrzej Bachleda et de l'Allemand Wolfgang Junginger. Après sa médaille d'argent en descente, Franz Klammer récoltait l'or du combiné.

Jacques MARIÉTHOZ

Pas besoin d'ordinateur...

Garçon, l'addition ! Elle est vite faite. Pas besoin d'ordinateur électronique. Ça se compte sur un doigt de la main. Et puis, ce n'est qu'une médaille de bronze. S'il est vrai que les saints vont en enfer, on devrait y envoyer aussi celui-là. Saint-Moritz : un traité (Klammer) il faudrait le bannir à tout jamais du calendrier. Les dés sont jetés. On a l'impression qu'ils étaient pipés. Val Gardena, Sapporo : c'est loin, très loin tout ça. Saint-Moritz a fait contrepoids.

Trop de succès en 1972. Pas assez en 1974. Dans son ensemble, le ski suisse n'était certainement pas aussi bon qu'il est apparu sur les neiges olympiques et il est tout de même meilleur que ce qu'on a vu de lui à l'occasion de ces compétitions mondiales. Quand on prend de l'altitude, on risque de tomber de haut. Le sport dispense victoires et revers. De manière parfois un peu cruelle.

Les médaillés

Descente féminine

1. Annemarie Moser-Proell (Aut)
2. Betsy Clifford (Can)
3. Wiltrud Drexler (Aut)

Géant féminin

1. Fabienne Serrat (Fr)
2. Traudl Treichl (RFA)
3. Jacqueline Rouvier (Fr)

Slalom féminin

1. Hanny Wenzel (Lie)
2. Michèle Jacot (Fr)
3. Lise-Marie Morerod (S)

Combiné féminin

1. Fabienne Serrat (Fr)
2. Hanny Wenzel (Lie)
3. Monika Kaserer (Aut)

Descente masculine

1. David Zwilling (Aut)
2. Franz Klammer (Aut)
3. Willi Frommelt (Lie)

Géant masculin

1. Gustavo Thoeni (It)
2. Hans Hinterseer (Aut)
3. Piero Gros (It)

Slalom masculin

1. Gustavo Thoeni (It)
2. David Zwilling (Aut)
3. Francisco F.-Ochoa (Esp)

Combiné masculin

1. Franz Klammer (Aut)
2. Andrzej Bachleda (Pol)
3. Wolfgang Junginger (RFA)

CLASSEMENTS

Descente masculine

1. David ZWILLING (Aut) 1'56"98.
2. Franz KLAMMER (Aut) 1'58"01;
3. Willy FROMMELT (Lie) 1'58"16;
4. Cordin (Aut) 1'58"25; 5. Besson (It) 1'58"43; 6. Grabler (Aut) 1'58"46; 7. Anzi (It) 1'58"48; 8. Murray (EU) 1'58"60; 9. Westi (S) 1'58"61; 10. Haker (No) 1'58"70; 11. Ferstl (RFA) 1'59"49; 12. Roux (S) 1'59"56; 13. Russi (S) 1'59"84; 14. Cochran (EU) 1'59"85; 15. Bartelski (G-B) 2'00"75; 16. Jones (EU) 2'00"81; 17. Stricker (It) 2'00"96; 18. Hansson (Su) 2'00"99; 19. Fuchs (G-B) 2'01"04; 20. Een (No) 2'01"09. 75 concurrents au départ. Sont notamment tombés : Grissmann (Aut), Collombin (S), Varallo (It), Fischer (RFA), Brye (Fr), etc.

- 115"66; 8. Junginger (RFA) 115"72; 9. Barroso (Fr) 115"99; 10. Goodman (Can) 117"04; 11. Gaspersic (You) 117"13; 12. Derezhinski (Pol) 117"25; 13. Krizaj (You) 117"62; 14. Heczko (Tch) 117"73; 15. Cristea (Rou) 118"04; 16. Cooper (Can) 118"07; 17. Sochor (Tch) 118"57; 18. Zeman (Tch) 119"02; Gorisek (You) 119"07; 20. Klammer (Aut) 119"31. 114 concurrents au départ, 42 classés.

Combiné messieurs

1. Franz KLAMMER (Aut) 67,88 points.
2. Andrzej BACHLEDA (Pol) 78,35 points.
3. Wolfgang JUNGINGER (RFA) 89,01 points.
4. Sochor (Tch) 127,07; 5. Leppaenemi (Fin) 151,84; 6. Gasienica (Pol) 156,38.

Slalom masculin

1. Gustavo THOENI (It) 109"98 (58"91 et 51"07).
2. David ZWILLING (Aut) 110"76 (57"51 et 53"25).
3. Francisco FERNANDEZ-OCHOA (Esp) 111"56 (58"12 et 53"44).
4. G. Bonnevie (Fr) 112"24 (58"61 et 53"63); 5. Tresch (S) 112"63 (59"10 et 53"53); 6. Soederin (Su)

Les médailles

Pays	Or	Argent	Bronze
Autriche	3	3	2
France	2	1	1
Italie	2	0	2
Liechtenstein	1	1	1
RFA	0	1	1
Canada	0	1	0
Pologne	0	1	0
Suède	0	0	1
Espagne	0	0	1

PETER STUYVESANT

La cigarette officielle des Championnats du Monde de Ski 1974

...so much more to enjoy!

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

NEUCHÂTEL

engage pour sa succursale de

AREUSE

une vendeuse

SABLONS

une vendeuse

COUVET

une vendeuse

ainsi que pour différentes boucheries

bouchers

Prestations sociales d'une grande entreprise.

Faire offres à l'Office du personnel COOP, Portes-Rouges 55, 2000 Neuchâtel.

Tél. (038) 25 37 21, Interne 21.

COOP
-01**Madame, connaissez-vous la comptabilité ?**

Dans ce cas, nous avons besoin de vos services en qualité

D'EMPLOYÉE DE BUREAU à la demi-journée

Nous vous confierons la comptabilité (système Ruf), la calcul des salaires et divers travaux de bureau.

Poste indépendant, demandant une certaine initiative.

Nous attendons votre coup de téléphone, afin de fixer un rendez-vous.

Portes-Rouges 145
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 49 38.**VENDEUSE en chaussures**

trouverait place intéressante au SHOPPING CENTER PORTES-ROUGES moderne, ambiance agréable, jeune

Présentez-vous au rayon de chaussures s.v.p.

SUPER-CENTRE COOP NEUCHÂTEL

Delachaux & Niestlé S.A., Neuchâtel, Service Comptabilité, engage

employé ou employée de commerce

avec formation complète et au moins deux ans d'expérience.

Ambiance de travail agréable. Situation d'avenir, promotion possible. Salaire selon qualifications. Semaine de 44 heures.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres à Delachaux & Niestlé S.A., passage Max-Meuron 4, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 18 75.

Pour nouvel immeuble à ROCHEFORT (route des Grattes), nous cherchons

CONCIERGE

Date d'entrée : 31 mars 1974.

Appartement tout confort de 3 ou 4 pièces à disposition.

S'adresser à : Gérance des Immeubles de l'Etat, rue du Seyon 10, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 21 11 81, Interne 454.

Entreprise située à PESEUX engage un

AIDE-MÉCANICIEN

désireux de se créer une situation indépendante et capable de s'occuper du réglage et de la conduite de machines automatiques.

Faire offres sous chiffres 87-167 aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2001 Neuchâtel.

URGENT
Nous cherchons
MANŒUVRES

Tél. (038) 24 74 14.

**URGENT**
Nous cherchons
MÉCANICIENS

Tél. (038) 24 74 14.

**URGENT**
Nous cherchons
MONTEURS-ÉLECTRICIENS

Tél. (038) 24 74 14.

**MIGROS**

cherche

pour son Marché à Pesieux

NETTOYEUSE auxiliaire

tous les jours de 7 à 10 heures.

Veuillez vous adresser directement au gérant du MM Pesieux, tél. 31 29 61.

On cherche

centre ville

serveuse dame de buffet

Tél. 24 06 54.

OUVRIER

désirant prendre responsabilité de fabrication trouve tout de suite ou pour date à convenir, place stable. Formation par nos soins. Sîmo, fabrique de crânes, 17, Crêt-Taconnet, Neuchâtel. Tél. (038) 24 41 31.

Atelier d'horlogerie à Neuchâtel, cherche, pour entrée immédiate :

UNE OUVRIÈRE

non qualifiée, pour différents petits travaux en atelier ;

un(e) décodeur(euse)

Tél. (038) 24 05 60.

La confiserie Vautravers, R. Nicole, Neuchâtel engagerait tout de suite ou pour date à convenir

SERVEUSE

Fermé tous les soirs et les dimanches. Tél. 25 17 70.

Bon restaurant de la région de Neuchâtel cherche

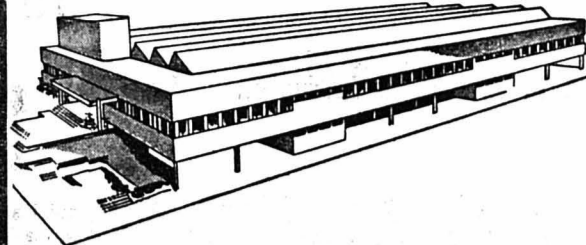
CUISINIER

Entrée immédiate ou à convenir. Haut salaire.

Faire offres sous chiffres GS 394 au bureau du journal.

**L'annonce reflet vivant du marché**

dans votre journal

**Dickson & Cie - DEKO - 2034 Pesieux**
Rue du Tombet - Tél. (038) 31 52 52

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

personnel féminin

pour exécuter des travaux d'atelier fins et propres dans le domaine du montage, des reprises et du contrôle.

L'entreprise offre des conditions de salaire et des prestations sociales conformes aux exigences de la vie moderne. Choix de l'horaire selon mode de vie.

Les personnes intéressées par cette activité sont invitées à téléphoner à notre service du personnel (Interne 16).

Immédiatement ou à convenir, nous cherchons

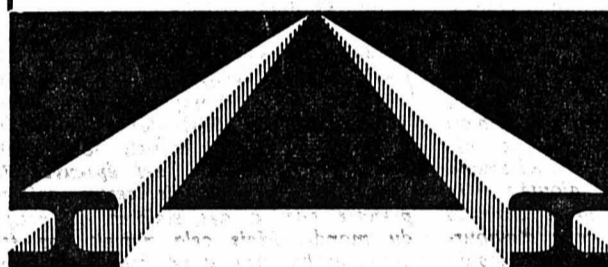
une tournante

pour visiter nos postes de vente du Jura et du canton de Neuchâtel.

Travail intéressant, varié, bien rétribué. Il n'est pas nécessaire de changer de domicile.

Débutante sera mise au courant. Frais de déplacement, hôtel, etc., payés en totalité.

Les personnes intéressées adresseront leur offre de service, avec curriculum vitae et si possible photo récente, sous chiffres 93-61435 à Annonces Suisses S.A. « ASSA », 2, avenue de la Gare, 2740 Moutier.

Etes-vous sur la bonne voie ?

Le pionnier de la création de machines pour la construction des voiles ferrées vous offre de nouvelles possibilités pour votre avenir professionnel, car il engage pour sa division technique

ingénieur ETS

pour la création de textes techniques pour ses manuels d'instruction et de pièces détachées, ainsi que les dessins y relatifs.

Nous demandons :

- technicien ou formation équivalente
- si possible quelques années de pratique dans une fonction similaire
- langue maternelle française avec connaissance parfaite de l'allemand.

- Avantages sociaux
- Restaurant d'entreprise
- Horaire variable
- Transport gratuit entre Lausanne et Crissier

Nous examinerons avec une entière discrétion vos offres écrites, accompagnées d'un bref curriculum vitae (réf. 261) que vous enverrez à l'adresse ci-dessous :

MATISAMatériel industriel SA Division du personnel
Case postale 1001 Lausanne
Tél. (021) 34 99 31

ENTREPRISE INDUSTRIELLE

sise à la périphérie de Neuchâtel

engage

facturiste

appréciant un travail autonome dans le domaine de l'exportation, factures et quelques travaux comptables.

Ce poste de confiance convient à personne active et aimant les chiffres.

Adresser offres sous chiffres 2-900040, à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons un

employé de commerce

pour notre département de vente. Travail intéressant et varié. Nos produits sont exportés dans tous les continents. Ambiance agréable. Avantages sociaux.

Faire offres à
SPRING FRÈRES
fabrique d'articles en métal
8360 Eschlikon (TG)
Tél. (073) 43 12 43, interne 22.

L'usine DECKER S.A.

engagerait, pour son atelier de Neuchâtel, un

MÉCANICIEN

capable d'exécuter des étampes et divers outillages pour la fabrication de pièces de tôlerie, ainsi que pour l'entretien de son parc de machines. Travail indépendant, place stable. Eventuellement appartement disponible à proximité.

Nous engageons également des

SERRURIERS

Adresser offres ou se présenter à l'usine DECKER S.A., Bellevaux 4, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 55 44.

APPRENTISSAGES**IMPORTANTE MAISON D'IMPORTATION**

de la place, cherche

un(e) apprenti(e) de commerce

Ambiance jeune et dynamique. Travail intéressant et varié.

Les Intéressés (es) sont prié(es) de bien vouloir

s'adresser à :

CLARVILLE S.A., Gouttes-d'Or 19, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 13 61.

Nous cherchons des collègues

Nous, l'équipe des CFF

- Jour après jour, pour assurer la formation de milliers de trains, il faut manœuvrer des aiguilles, crocher et décrocher des locomotives et des wagons.

- Près de 2 millions de tonnes de marchandises sont chargées et déchargées dans nos gares et stations.

- Journallement, environ 3800 voitures à voyageurs doivent être préparées et nettoyées à l'intention des usagers.

Parmi beaucoup d'autres, ces activités constituent le domaine de travail de nos 14000 collaborateurs du service des gares. Nous offrons donc une vaste gamme d'emplois aux jeunes gens jouissant d'une bonne santé et intéressés par une profession variée.

Si vous êtes âgé de 15 à 18 ans, vous suivrez la formation d'

apprenti d'exploitation

qui vous préparera, durant 18 mois, à votre future activité professionnelle.

Une fois sa formation achevée, le futur employé d'exploitation peut choisir son domaine d'activité et, ultérieurement, selon ses capacités, accéder à des postes de chef ou à la carrière d'agent de train, par exemple.

Pour obtenir de plus amples renseignements (carrière, salaire, prestations sociales), il vous suffit de nous adresser le talon ci-contre avec votre nom et votre adresse. Vous pouvez aussi nous téléphoner.

Chemins de fer fédéraux suisses



Je m'intéresse à la formation d'apprenti d'exploitation et vous prie de m'envoyer la documentation nécessaire: 1066

Nom

Prénom

Rue

No postal/Localité

No tél.

Date de naissance

Découper et envoyer à :

Division de l'exploitation CFF
M. Merle
1001 Lausanne, tél. 021 42 20 00

L'Autrichien a réalisé un grand exploit en brillant deux fois en deux jours

Zwilling a connu une carrière mouvementée

Gustavo Thoenl et David Zwilling resteront incontestablement les héros de ces championnats du monde. Tandis que l'Autrichien est le premier favori du slalom depuis Stein Eriksen (1954) à s'imposer dans ce genre d'épreuves (les performances de Sailer et de Killy étant classées « hors concours »), le second réalise un autre exploit fabuleux en terminant à la seconde place dans le slalom, vingt-quatre heures après sa victoire en descente.

Grâce au blond Salzbourgeois, le ski alpin retrouve la pureté du passé, celle de l'époque où il n'existait pas encore d'accrobates-funambulistiques du slalom, et où les spécialistes de vitesse, même d'un certain gabarit comme Gerhart Nennig, n'hésitaient pas à venir se frotter aux meilleurs slalomeurs. Il ne fait aucun doute que la médaille d'or de la seconde manche du slalom, qui sera attribuée à Annemarie Moser-Proell, passera presque inaperçue en Autriche après ce slalom. Zwilling, qui était avant Saint-

Moritz un personnage très populaire grâce à son physique avantageux, sa bonne éducation et son sourire enjoué, va devenir la vedette sportive numéro un dans son pays.

La carrière de « Vuit » Zwilling — une succession de hauts et de bas — est déjà un roman. Sa première victoire internationale remonte à 1968, quand il gagne un slalom géant à Aare. Il entre dans l'équipe nationale l'hiver suivant. Il avait alors vingt ans, et tout le monde

le considérait comme le grand espoir de l'Autriche.

La grande chance pour le fils d'un fabricant de meubles d'Abtenau fut la venue d'une nouvelle équipe de dirigeants sportifs: Toni Sailer, Karl Kahr et Ernst Hinterseer. Les contacts humains, qui étaient inexistantes à l'époque de Franz Hoppichler, directeur de 1966 à 72, furent tellement chaleureux que les entraîneurs et les skieurs que l'excellente atmosphère ainsi créée leur état permis de s'entraîner dans le meilleur état d'esprit et de voler au-devant de nouveaux succès.

C'est à partir de cette époque que Zwilling commença à prendre la compétition au sérieux. Jusque-là, il s'était laissé vivre sur sa réputation et sa valeur, sans essayer de se surpasser. N'ayant pas besoin du ski pour vivre ou pour se créer un avenir — la fabrique de son père produit plus de 150 chambres à coucher par jour, ce qui fait que David dort toujours dans « son lit » lors des déplacements internationaux qui passent par son pays. La vie n'était cependant pas « facile » pour lui, car son père veillait à ce qu'il ne s'endorme pas sur ses lauriers. « Je dois énormément à mon père, me révéla un jour David. Il m'a donné une éducation très juste, sévère, et il m'a surtout appris à souffrir. J'avais peur quand je me blessais d'aller au-devant de lui en montrant ma souffrance... » Son mépris de la douleur faillit avoir des conséquences dramatiques. Après s'être grièvement blessé à la suite d'une chute — il avait organisé un concours de sauts avec ses amis et était tombé à la fin de son deuxième envol — il fut transporté à l'hôpital. Son coma ne se prolongea heureusement pas trop longtemps et le lendemain, il semblait à nouveau lucide.

ÉTAT CURIEUX

C'est le moins l'impression qu'il semblait avoir le matin du troisième jour. Il décida de partir, au lieu de rester, comme il était prévu une semaine entière. Sa fuite mit évidemment tout le monde en émoi. Il disparut de la circulation jusqu'au jour où il surgit dans un camp d'entraînement à Kaprun. Il semblait tout à fait dans son état normal. Il s'entraîna à nouveau jusqu'au soir où il critiqua Toni Sailer. « Enfin, lui dit-il, depuis quand faisons-nous des entraînements de descente au printemps ? » Eclat de rire qu'il ne comprit pas. Il ne voulait pas croire que c'était l'autisme en 1973 et non le printemps en 1976.

Cette chute joua un grand rôle dans sa victoire mondiale. Venant tard en forme, il ne se concentra plus sur la coupe du monde, mais reporta toutes ses forces pour les championnats du monde. On connaît la suite.

P. LANG



SYMPATHIQUES. — Les deux représentants de Liechtenstein, Hans Wenzel et Willy Frommelt, ont valu de grandes satisfactions à leur petit pays.

(Téléphoto AP)

Thoenl: on ne reverra plus ça

David Zwilling, deux fois champion d'Autriche de slalom géant, est champion du monde à la faveur de sa première victoire internationale dans une course de descente. C'est le couronnement d'une carrière marquée par la volonté et la persévérance.

SUR ET RÉGULIER

Jusqu'à maintenant, son meilleur classement en descente était cette deuxième place inattendue, derrière Tritscher, à Val d'Isère, en 1972. Ce jour-là, son numéro de dossard élevé lui avait rendu service. On le considérait comme un skieur complet, mais ses qualités de descendeur semblaient inférieures à son talent de slalomeur. Cette année, dans les descentes de Coupe du monde, il avait obtenu les résultats suivants: 7me, 9me, 5me, 11me, 6me, 6me, 19me. Un skieur sûr et régulier, mais on ne le proposait pas au nombre des favoris de cette compétition que l'on croyait réservée aux pur-sang. D'ailleurs, il n'a affirmé devant la caméra, de la télévision allemande: après son élimination au slalom géant, la direction de l'équipe d'Autriche ne voulait pas de lui pour cette course de descente. Comme il n'aurait plus en ligne de compte pour le combiné, on lui préférait le jeune Falcher. Il a dû se débattre pour faire valoir ses

droits et ce n'est que vendredi qu'il a eu gain de cause. Comme quoi, pour être champion du monde, il faut parfois avoir de la chance... avant.

GRAND MÉRITE

C'est en vainqueur de grand mérite et il le doit retirer ce que j'ai écrit à son propos l'autre jour. En effet, au sujet de la spécialisation, j'ai dit qu'il était mieux d'avoir un Collombin victorieux en descente qu'un Zwilling bon partout, mais victorieux nulle part. Samedi, à Saint-Moritz, il valait mieux avoir un Zwilling qu'un Collombin et hier aussi puisque sur sa lancée, il s'est encore offert le luxe d'une médaille d'argent en slalom spécial. Le triomphe du touche-à-tout. Cependant, on ne va pas brûler à cause d'une défaite ce qu'on a adoré au cours de victoires. Même au lendemain de ces championnats du monde, je laisse Zwilling aux Autrichiens et je garde volontiers Collombin. L'avenir prouvera que je perdrais au change.

TOUS DÉPASSÉS

Mais l'exploit de ces championnats c'est Thoenl qui l'a réalisé, dans la seconde manche du slalom spécial. Il y avait tout, tout: la technique,

la plasticité, la souplesse, l'efficacité, la vitesse, la sûreté, le coup d'œil, le coup de rein, l'art de couper au plus court, de ne pas se désunir, de tenir la ligne. L'art de prendre tous les risques sans courir le moindre risque.

On a déjà vu beaucoup d'artistes du slalom, mais dans cette seconde manche, Gustavo Thoenl les a tous dépassés.

Lui-même ne réussira probablement jamais plus une telle performance. La perfection, on ne peut l'atteindre qu'une seule fois dans sa carrière.

ÉTRANGE

Avec ses victoires en géant et en spécial, il aurait pu faire toute la descente en chasse-neige qu'il aurait encore été champion du monde du combiné! C'est tout de même étrange qu'on accorde plus de crédit aux jeux de hasard de Stricker et surtout à la classe déclinante de Varallo qu'à l'exceptionnel talent de Gustavo Thoenl.

Au fond, qu'elle importance? Dans les conditions présentes, les médailles du combiné sont une récompense aux enfants sages. Il suffit « d'arriver en bas » pour en avoir une.

Cela dit sans vouloir léser Klammer, qui est vraiment un excellent skieur.

G. C.

Une page de l'anthologie du ski

Commentant la course extraordinaire faite par Gustavo Thoenl, M. Marc Hodler, président de la Fédération internationale de ski, a déclaré: « Thoenl a écrit une page de l'anthologie du ski ». Gustavo Thoenl, qui a obtenu ce nouveau titre mondial en présence notamment de ses parents, a, pour sa part, sportivement reconnu: « Je suis finalement content de n'avoir pas été sélectionné pour la descente, et donc pour le combiné, car je ne crois pas que j'aurais visé la médaille d'or du slalom en raison des risques que cela impliquait. Après la première manche, durant laquelle j'étais crispé, j'étais fort mécontent de la septième place et je pensais bien avoir perdu. J'ai donc décidé de me donner à fond sur le deuxième parcours, qui me convenait, d'au-

tant plus que la neige était, à mon avis, bien plus « skiable » qu'à Sapporo. »

Thoenl, qui a regretté l'absence du Français Jean-Noël Augert, champion du monde à Val Gardena, et le médiocre comportement de l'Allemand Christian Neureuther, a ajouté: « Je préfère, toutefois, ma victoire dans le slalom géant parce que celle d'aujourd'hui est due, en partie, à un concours de circonstances. Si Piero Gros n'avait pas manqué des portes dans la deuxième manche, c'est à lui que serait revenue la médaille d'or. »

L'Espagnol Francisco Fernandez-Ochua, dans la troisième place est tout aussi surprenant que la victoire qu'il avait remportée il y a deux ans à Sapporo, a expliqué comment il avait conduit sa saison: « En accord avec la

Fédération espagnole de ski, je m'étais fixé comme objectif de me trouver en forme pour les championnats du monde, donc assez tard dans la saison. C'est la raison pour laquelle je me suis borné à participer à des épreuves de coupe d'Europe. J'aurais certes, préféré prendre part à des slaloms de coupe du monde. Mais cela n'avait pas été prévu et j'ai tenu à respecter mon programme. »

Bien que meilleur des Suisses, Walter Tresch n'était pas satisfait de sa cinquième place: « J'ai perdu une médaille dans la première manche. Lorsque j'ai entendu mon temps de passage au haut-parleur (cinquième temps intermédiaire), j'ai freiné instinctivement. Dans la seconde manche, j'ai surtout cherché à terminer. »

football

Neuchâtel Xamax à Moudon

MOUDON - NEUCHÂTEL XAMAX 1-6 (0-2)

MARQUEURS: Mathez 13me; Stelger 35me; Eggmann 62me; Elsig 65me, 69me et 89me; Traber 73me.

NEUCHÂTEL XAMAX: Biaggi; Claude, Mantoan, Citherlet, Siegenthaler; Blusch, Sogger, Bonny, Rub, Mathez, Elsig. Entraîneur: Mantula.

MOUDON: Favre; Chassot, Crisinel, Fluhmann, Cuenca; Tanner, Decotterd; Muller, Eggmann, Schinz, Carrel. Entraîneur: Favre.

ARBITRE: M. Despont, de Lausanne.

NOTES: Le terrain de Grange-Marnand étant trop détrempe, le match se déroule à Moudon. Temps printanier, ensoleillé et chaud. Sol collant. A la mi-temps, les Neuchâtelois remplacent Mathez par Traber, Claude par Richard et Biaggi par Lecoulter. Moudon fait entrer Scholl pour Chassot, Imhof pour Crisinel et Sagnio pour Muller. 1100 spectateurs. Coups de coin: 4-21 (3-12).

PLEIN D'ALLANT

Après son stage à Villars et avant les grandes échéances du mois de mars, la

Fribourg mieux préparé que Central

FRIBOURG - CENTRAL 5-0 (3-0)

MARQUEURS: Grosset (contre son camp - 25me); Blanchard 38me et 43me; Dietrich 48me; Salzgeber 70me.

FRIBOURG: Dafflon; Siffert, Meier, Cremona, Metrailler; Kvicinsky, Corninbeuf, Auderset; Blanchard, Salzgeber, Dietrich. Entraîneur: Skocik.

CENTRAL: Rickli; Deglio, Roggo, Grosset, Broillet; Jek, Birbaum; Bersier, Gaillard, Wymann, Guilloid. Entraîneur: Guilloid.

ARBITRE: M. Bays, Marly.

NOTES: Stade Saint-Léonard (terrain annexe), terrain très lourd, temps ensoleillé, 100 spectateurs. Fribourg joue sans Cotting, Skocik et Dietrich. Salzgeber manque un penalty (27me). Changements: Mullard pour Dafflon (46me), Maillard, Dousse et Chassot pour Jek, Bersier et Rickli. Coups de coin: 3-3 (1-2).

L'entraînement bat son plein dans la région

Neuchâtel Xamax à Moudon Bienne poursuit sa progression

BIENNE - LA CHAUX-DE-FONDS 3-2 (1-1)

MARQUEURS: Renfer 41me et 75me; Jaquet (penalty) 43me; Jallonard 53me; Wisberg 81me.

BIENNE: Tschannen; Rebmann, Albanese, Leu, Heider; Knuchel, Heutschi, Renfer; Jallonard, Peters, Gobet. Entraîneur: Peters.

Yverdon encore hésitant

YVERDON - MOUTIER 2-2 (2-1)

MARQUEURS: Dupraz 8me, Weibel 15me; Laroussi 36me penalty; Erne 76me.

YVERDON: Gautschi; Norgel, Kolly, Glauser, R. Paulsson; Margenegg, Humpal; Pégurion, Schweizer, Laroussi, Dupraz. Entraîneur: Humpal.

MOUTIER: Fluckiger; Bart, Zaugg, Klotzli, Von Burg; Cavallaro, Schaller; Christie, Corta, Erne, Weibel. Entraîneur: Fankhauser.

ARBITRE: M. Reverchon, du Sentier.

NOTES: Stade municipal d'Yverdon. 200 spectateurs. En deuxième mi-temps, Sbaraglia, Lang et Muster remplacent Bart, Cavallaro, et Corta à Moutier alors que Bovet entre pour Pégurion à Yverdon. Coups de coin: 3-4 (1-3).

Pour ce match amical, Yverdon a joué sans inspiration ni cohésion. On a pu, durant cette rencontre, observer les qualités et les défauts de l'équipe locale. En attaque, Laroussi reste l'élément le plus mobile. Quant au milieu du terrain, il fut mal occupé. La défense commet de trop nombreux erreurs ce qui a permis à Gautschi de se mettre en évidence. Une jeune formation jurassienne a pu par sa correction et son jeu collectif fait de courtes passes. On seyait à signaler le bon arbitrage de M. Reverchon.

P. G.

● Matches amicaux en Suisse: Locarno - Wetzikon 1-3 (1-1); Bellinzona - Grasshoppers 4-3 (3-2); Nordstern - Young Boys 0-3 (0-0); Schaffhouse - Watterung 2-0 (1-0); Bâle - Zurich 5-1 (3-0); Aarau - Servette 0-3 (0-2); Durrenast - Deitingen 5-2 (2-1); Lucerne - Baden 5-5 (1-2); Fribourg - Central Fribourg 5-0 (3-0).

LIBRA CHAUX-DE-FONDS: Forestier; Monnier, Sandoz, Berrillat, Mazzoleni; Ernst, Jaquet, Mossard; Delavelle, Wiberg, Trajkovic. Entraîneur: Morand.

ARBITRE: M. Scherz d'Aegerten.

NOTES: Stade de la Gurzelen, 300 spectateurs, terrain gras. Bienne joue sans Küffer (école de recrues) la Chaux-de-Fonds sans Schribertschnig (blessé) et Serment (vacances). A la 46me Schwendener remplace Tschannen, Jenni entre pour Rebmann et Veya pour Jaquet et Heider cède sa place à Wenger. A la 30me, Delavelle tire à deux reprises sur le poteau. A la 42me faute de Renfer sur Wiberg dans les deux mètres biennois. Le penalty est transformé par Jaquet. A la 60me, tir de Trajkovic sur le montant. Coups de coin: 5-10 (1-4).

Bienne et la Chaux-de-Fonds poursuivent normalement leur progression. Les deux équipes n'ont pas fait mauvaises figure. Toutefois, les Biennois, vu les exigences moins grandes de la ligue B, ont paru plus avancés dans leur préparation que leurs adversaires. Les hommes de Peters ont montré une condition physique supérieure qui leur a permis de s'imposer en seconde période. Les auteurs des trois buts biennois Jallonard et Renfer ont affiché une forme renouveau et le gardien Schwendener s'est montré un bon remplaçant.

En première mi-temps et au début de la seconde, la Chaux-de-Fonds inspira un jeu plus élaboré à paru plus dangereux. Son milieu de terrain a réalisé des choses intéressantes. Mais le jeu neuchâtelois a pêché dans la réalisation. Delavelle a raté des buts assez faciles au point, que pratiquement seul devant le gardien, de tirer coup sur coup sur le poteau à la 30me minute. Wiberg au poste d'avant-centre n'a pas semblé très à son aise. La meilleure utilisation du joueur danois reste un problème.

Ph. B.

Italie

Dix-septième journée: Cesena - Milan 1-0; Fiorentina - Gênes 0-0; Internazionale - Vérone 0-0; Juventus - Naples 4-1; Vicence - Bologne 2-1; Roma - Torino 0-0; Sampdoria - Lazio 1-0; Cagliari - Foggia 1-0. Classement: 1. Lazio 25 p; 2. Juventus 23; 3. Naples et Fiorentina 22; 5. Milan 20; 6. Turin, Internazionale et Cagliari 19.

Championnats suisses «O.J.» à Tête-de-Ran et aux Bugnenets Jurassiens et Valaisans à l'honneur

Organisés aux Bugnenets et à Tête-de-Ran par les Ski-clubs Colombar et Tête-de-Ran, les championnats suisses «O.J.» groupe ouest ont été marqués par un duel entre Jurassiens et Valaisans, seul le Tessinois Angelo Maina,

ayant empêché les deux associations précitées de partager à elles seules toutes les victoires.

BONVIN CUMULE

Chez les garçons, le Valaisan Didier Bonvin a largement dominé les débats. Dans la première manche du slalom géant, il prit le meilleur de près d'une seconde sur son concurrent le plus dangereux, Jacques Luthy, avantage qu'il augmenta encore lors d'un second parcours parfait.

Hier, dans un slalom spécial inondé de soleil, Bonvin réédita son exploit de la veille. Il remporta encore cette épreuve avec une aisance déconcertante, relayé par ses poursuivants à près de deux secondes.

Chez les filles, catégorie I, la lutte fut des plus serrées. La victoire fut longtemps mise en doute. Dans la première manche du slalom géant, trois concurrentes n'étaient séparées que de 34 centièmes, les deux premières par dix centièmes seulement. Dans la deuxième

manche, Bernadette Chesseau, du Valais, bissait le meilleur parcours, mais accusait un retard au total des deux manches de dix-neuf centièmes sur... les vainqueurs, la Valaisanne Agnès Guhl et

la représentante du Giron Jurassien Dominique Langel, qui terminent avec un résultat égal, au centième de seconde...

JOURNÉE FASTE

Dans la catégorie des Filles II-III, Anouk Favre, du Giron jurassien connut une journée faste dans le slalom géant, réussissant dans les deux manches les meilleurs résultats.

Ce championnat s'est déroulé dans des conditions assez bonnes. Mais le soleil bienvenu pour les spectateurs, n'arrangeait nullement organisateurs et concurrents: hier matin, avant le premier départ, les organisateurs se virent dans l'obligation de demander aux concurrents de tasser une nouvelle fois la piste... Pourtant cette même piste avait été amenée soigneusement depuis le début de l'hiver. Une consolation: après le passage des 150 participants, la piste tenait toujours parfaitement.

A. CHALLET

SPORT-TOTO

Colonne gagnante

1 2 X - 1 1 2 - 1 1 1 - 1 X 1.
Somme totale distribuée aux gagnants: 213.936 francs.

athlétisme

Francisco Vidal champion cantonal de cross-country

Le championnat neuchâtelois de cross-country, qui s'est déroulé samedi à Fourches sur Saint-Blaise, a connu un beau succès de participation (environ deux cents coureurs au départ). La victoire est revenue, en élite, au Chaux-de-Fonds Francisco Vidal qui n'a pas mis les deux pieds dans le même soulier bien qu'il ait parcouru le dernier tour avec une seule chaussure! Nous reviendrons en détail dans une prochaine édition sur cette importante manifestation, dont voici les principaux résultats:

Élite (10 km): 1. Francisco Vidal (La Chaux-de-Fonds) 36'15"; 2. Eric Zulauf (Neuchâtel) 36'49"; 3. Robert Schaffer (Cortailod) 37'45"; vétérans (5 km): 1. Robert Barfus (Le Locle) 18'51"; juniors (0-5 km): 1. Bernard Fleury (La Chaux-de-Fonds) 18'26"; populaires (5 km): 1. Jean Cuhe (Le Pâquier) 18'17"; dames (2 km): 1. Marie-Claude Ruchti (Saint-Blaise) 8'30".

RÉSULTATS

Slalom géant (56-50 portes, 450 m, 318m dén.), filles, cat. 1: 1. Heidi Guhl (VS) et Dominique Langel (Jura) 3'18"57. Cat. 2-3: 1. Anouk Favre (Jura) 3'12"64; 2. Carlotta Vannini (TI) 3'12"64; 3. Anne-Catherine Mathez (Jura) 3'13"98. Garçons, cat. 1: 1. Max Julien (VS) 3'08"90. Cat. 2-3: 1. Didier Bonvin (VS) 2'49"25; 2. Jacques Luthy (ARRCS) 2'50"70; 3. Martin Walpen (VS) 2'53"56.

Slalom spécial (50-42 portes, 450 mètres, 180 m dén.), filles, cat. 1: 1. Heidi Burcher (VS) 70"63. Cat. 2-3: 1. Jacqueline Bandlerier (Jura) 67"40; 2. Marie-Luce Chapalier (ARRCS) 67"44; 3. Hildegard Zurbriggen (VS) 76"80. Garçons, cat. 1: 1. Angelo Maina (TI) 68"75. Cat. 2-3: 1. Didier Bonvin (VS) 59"51; 2. Martin Walpen (VS) 62"75; 3. Silano Meili (ARRCS) 63"49.



DIDIER BONVIN. — Le Valaisan a dominé ces deux journées. (Avipress-Baillod)

hockey sur glace

La tension augmente en championnat suisse-Thoune relégué en 1^{re} ligue



BRILLANT. — Le gardien neuchâtelois, Friedli, s'oppose brillamment au Thounois Widmer. (Avipress - J.-P. Baillod)

Nouvelle lueur d'espoir pour Neuchâtel

NEUCHATEL - THOUNE 6-5 (3-2, 2-1, 1-2). MARQUEURS: Widmer 6me; Dolbec 9me; Graber 11me; Beuchat 16me; Dubois 20me; Spring 21me; Beuchat 29me; Schmied 33me; Carr 43me; Widmer 44me; Paroz 53me. NEUCHATEL: Friedli; Bonjour, Dubois; Herren, Braendli; Dolbec, Paroz, Schmied; Beuchat, Pellaton, Gygli. Entraîneur: Huggler. THOUNE: Straubhaar; Brunner, König; Bratschi, Kunz; Lauener, Carr, Spring; Widmer, Imhof, Burki; Kratzer, Graber, Lanzrein. Entraîneur: Kunz. ARBITRES: MM. Meyer et Bucher. NOTES: Patinoire de Monruz. 550 spectateurs. Glace en bon état. Neuchâtel joue avec deux lignes d'attaque, Dubois prenant la place de Huggler

(blessé) en défense. A la 16me minute, Beuchat tire sur un montant. A la 27me, il est imité par Pellaton. A la 34me, Straubhaar donne un coup de canne, à Gygli dans le dos des arbitres, le Neuchâtelois devra recevoir des soins avant de poursuivre la rencontre. A la 42me, Carr dévie un tir d'un de ses partenaires sur un montant du but neuchâtelois. A la 51me, Bonjour tire sur un montant. Tirs dans le cadre des buts: 34-32 (10-12, 14-10, 10-10). Pénalités: trois fois deux minutes contre chaque équipe. OCCASIONS Neuchâtel a rempli son contrat. Il se devait de gagner. Il l'a fait, reléguant du même coup Thoune en première ligue. Un Thoune, qui a laissé une excellente impression à Monruz où il ne fut pas le plus faible adversaire vu cette saison... Un Thoune qui pourtant pouvait s'imposer largement dans la demi-heure initiale si Carr (deux fois), Lanzrein et Widmer (deux fois) n'avaient pas manqué des occasions en « or ». Seuls devant Friedli (ou devant le but vide: Lanzrein) ils manquèrent le coche, tant le petit gardien se montra intraitable. Il est vrai qu'avant que Carr (5me) ouvre cette série de maladrotes, Dolbec (deux fois) s'était présenté seul devant Straubhaar, sans pour autant marquer! Le Canadien, sans le vouloir, avait donné le ton à ce match des occasions perdues.

... Graber afin que ce dernier, redonne l'avantage à Thoune! La course-poursuite s'engageait. Neuchâtel, une nouvelle fois, égalisait avant de prendre l'avantage dans les dernières secondes de la première période. Un but important sur le plan psychologique; Neuchâtel, en sait quelque chose ayant subi non sans dommage cette « humiliation » en de nombreuses occasions cette saison. Mais c'était mal connaître Thoune: il revint à la charge obtenant une nouvelle égalisation (21me) profitant d'une erreur de Dubois cette fois, qui laissa échapper le Canadien Carr. Il est vrai que la défense neuchâteloise se montra peu à l'aise samedi, les rapides ailiers oberlandais (Widmer en particulier) leur filant régulièrement dans le dos. LES MEILLEURS Loin de se décourager, sachant que sa survie en ligue B était dépendante entre autre du (match Forward - Kusanacht), autant que de lui, Neuchâtel remis son ouvrage sur le métier. Une passe de Pellaton et Beuchat (préférée à Zingg depuis deux ou trois matchs, parce que plus vélocité, plus bagarreur) et Beuchat donc signait un quatrième but (29me), suivi quatre minutes plus tard, par celui qu'obtenait Schmied sur une passe toute de précision de Paroz. Un Paroz brillant (deux « assists », un but), tout comme le fut Pellaton (le meilleur homme du match avec Friedli), Dolbec, Gygli (côté neuchâtelois), Straubhaar, Widmer, Carr (dans une moindre mesure) et König, côté oberlandais. Mais Neuchâtel n'en avait pas fini de douter dans ce match intense, sans concession, joué sur un rythme élevé.

Thoune revint à la marque, profitant d'une pénalité de Pellaton (42me) et d'une nouvelle erreur de Herren qui offrit une passe en « or » à Widmer. A onze minutes du coup de sirène final la tension montait à l'extrême, un match nul ne pouvant satisfaire aucun des deux protagonistes. Les attaques succédant aux attaques, Friedli (surtout) et Straubhaar multipliant les proesses, la guerre des nerfs s'intensifiait: Bonjour tira sur un poteau (51me), Widmer obligea Friedli à un arrêt époustouflant en extension (52me) avant que Paroz porte l'estocade (53me). SURSIS A sept minutes de la fin du match, Neuchâtel reprenait l'avantage. Dès lors, il s'attacha à le conserver, Pellaton (ce brillant technicien n'est pas sans rappeler Stammbach), Dolbec et autre Schmied « gelant » le palet, au grand dam des Oberlandais. Et il y eut cette ultime minute où Thoune se rua à l'attaque, où Friedli fut prodigieux, où Neuchâtel fut étouffé, mais finalement, vainqueur. Et ce fut l'explosion de joie dans le camp d'Huggler. Explosion attisée par l'annonce de la défaite de Kusanacht à Morges. Plus que jamais, l'espoir habite à nouveau Neuchâtel. Samedi il devait non seulement compter sur lui, mais encore sur Morges. La conjoncture lui a été favorable. Dès demain, il sera seul à tenir son destin entre ses mains. En jouant avec la volonté et la détermination (les trop nombreuses erreurs défensives en moins), affichées samedi, il peut obtenir un sursis. P.-H. BONVIN

Jaeggi a sauvé Berne à Sierre

SIERRE - BERNE 1-2 (0-0 0-0 1-2) MARQUEURS: F. Wyssen 43me; Wyss 46me; Wittwer 56me. SIERRE: Meuwly; Henzen, Oggier; J.-C. Locher, Zenhäusern; R. Debons, R. Mathieu; N. Mathieu, J.-J. Debons, Imhof, Dondainaz; K. Locher, A. Wyssen, F. Wyssen. Entraîneur: Vanek. BERNE: Jaeggi; Hoffmann, Kaufmann, Baumgartner, Leuenberger; Dellsperger, Wittwer, Cadieux; Holzer, Meier, Zahnd; Dolder, Krupicka, Wyss. Entraîneur: Cadieux. ARBITRES: MM. Haeggi et Zimmermann.

NOTES: Patinoire du Graben. Glace bonne. 3000 spectateurs, dont un grand nombre de Bernois qu'on a entendus avant le début du match et... dès la 56me minute. Sierre joue sans son Canadien Brière, blessé à une pommette lors du dernier match contre Zurich. Berne enregistre la rentrée de Krupicka. A trois minutes de la fin de la première période, Imhof donne un vilain coup à Hoffmann, alors que les arbitres ont le dos tourné. Imhof écope d'une pénalité de 5 minutes, alors que Hoffmann est sorti, mais reviendra au début du deuxième tiers-temps. Deux tirs valaisans sur les montants: F. Wyssen (38me) et R. Debons (44me). Pénalités: 2 fois 2 minutes contre Sierre, plus 5 minutes à Imhof, 4 fois 2 minutes contre Berne. MANQUE DE REUSSITE Pour Sierre, la défaite concédée face à Berne est amère. Illogique aussi!

Avant des échéances difficiles La Chaux-de-Fonds est en forme

LA CHAUX-DE-FONDS - KLOTEN 9-4 (3-3 2-0 4-1). MARQUEURS: Friolet 1re, H. Nussbaumer 4me, Turler 5me, T. Neiningner 5me, Rufer 12me, Pelletier 18me, B. Neiningner 22me, Berra 40me, Pelletier 44me, Weber 47me, Berra 50me, Dubois 52me, Berra 57me. LA CHAUX-DE-FONDS: Nagel; Furrer; Kunzli; Diversois, Cuenat; Dubois, Turler, Berra; T. Neiningner, Pelletier, B. Neiningner, Willmann, Houston, Piller, Henrioud. Entraîneur: Pelletier. KLOTEN: Grunig; O. Nussbaumer, Wetenschwiller; J. Lott, Frei; Rufer, H. Nussbaumer, Friolet; Weber, U. Lott, Schlagenhaut; Ruger, Köppl, Ueber-sax, Lemm. Entraîneur: Herli. ARBITRES: MM. Haury et Spring. NOTES: Patinoire couverte des Mèlèzes, glace parfaite, 2000 spectateurs. On découvre René Huguenin au poste de « coach ». Décision heureuse à même d'apporter, à la veille d'une semaine chargée, un sérieux soutien. Au troisième tiers-temps Bergamin remplace Grunig dans le but zuricois. Aucune pénalité! Bravo aux joueurs et aux arbitres, ces derniers auraient pu intervenir quelques fois, mais ils préférèrent laisser le bon déroulement de la partie.

LES ERREURS DÉFENSIVES Coup de théâtre avec, après 189 secondes, un avantage en faveur des « Aviateurs » par 2 à 0! Tandis que l'on en était revenu à deux partout, une grave erreur de Furrer profita aux visiteurs qui reprirent l'avantage. Tout n'était pas dit car menant à la marque par 6-3, les « Horlogers » recevaient un quatrième but avec la complicité de Nagel. Heureusement deux lignes d'attaques

Magazines sportifs. Disponibles: football, athlétisme, course d'orientation, ski alpin, sport 71, sport 72, olympia 72. Viennent de paraître: ski de fond, sport 73. Une contribution de la Banque Populaire Suisse au sport. Renseignez-vous au guichet.

Avec un courage et une volonté admirable, dans une débauche d'énergie formidable, les Valaisans ont tout mis en oeuvre pour créer la surprise de la soirée: faire plier l'échine aux hommes de Cadieux. Malheureusement, trois éléments se sont conjugués pour faire échec aux hommes de Vanek. Tout d'abord, la chance qui accompagna la défense bernoise tout au long de la partie. Défense au sein de laquelle seul Kaufmann put rappeler à certains moments qu'il est un titulaire de notre équipe nationale... Ensuite un manque de réussite incroyable devant le but de Jaeggi où les attaquants de Sierre, tour à tour, ont manqué des occasions en or. Enfin, la présence de Jaeggi dans le but bernois. C'est là que réside la clé du succès des gens de la ville fédérale. En effet, le gardien bernois à livré un match absolument fantastique, ne commettant aucune erreur, et arrêtant tous les tirs qui lui étaient adressés. Privé de sa canne, il parvint à arrêter, dans le gant, un tir à bout portant. Vraiment, Berne lui doit les deux points.

SAUVER L'ESSENTIEL Sierre ne parvint pas à trouver la faille pendant 53 minutes, alors qu'à ce moment-là un avantage de trois, voire quatre buts, n'aurait pas été vu. Puis, tout a changé. F. Wyssen a enfin trouvé la faille pour battre Jaeggi. Alors qu'on s'attendait à voir les Valaisans continuer sur leur lancée, ce furent les Bernois qui, sur contre-attaque, parvinrent à

égaliser, Meuwly commettant sa seule erreur du match. Dès ce moment, Berne, qui n'avait misé que sur la contre-attaque, reprit un peu de « poil de la bête » et vint inquiéter les défenseurs valaisans. Le but de la victoire tomba car un palet « vicieux » envoyé par Wittwer, mourut au bas du poteau de but défendu par Meuwly. Une question de centimètre... Sierre essaya bien de sortir son gardien pendant les 45 dernières secondes, rien n'y fit. La chance était absente.

Ainsi donc, Berne a remporté les deux points, assurant l'essentiel — ce n'était pas de présenter un beau spectacle — et conservant ainsi toutes ses chances pour obtenir le titre de champion, mais on peut se demander si la débauche d'énergie nécessaire pour gagner ne va pas être ressentie demain soir déjà face à la Chaux-de-Fonds. Car des matches comme celui-ci usent non seulement la condition physique des hommes, mais aussi leurs nerfs. Alors? Réponse demain soir... P.-A. DEGEN

Langnau: facile LANGNAU - GENÈVE SERVETTE 8-3 (2-1, 4-1, 2-1) Patinoire de Langnau: 1500 spectateurs. Arbitres: Berchten-Kemmler. Marqueurs: 1. F. Lehmann 1re; 2. Giroud F. Lehmann 10me; Cusson 25me; Schenk 26me; F. Lehmann 29me; F. Lehmann 35me; Meyer 40me; Meyer 45me; Friedrich 54me; Berger 50me. Pénalités: 5 fois 2 minutes contre Langnau; 3 fois 2 minutes contre Genève-Servette. L'équipe bernoise n'a éprouvé de la peine que durant le premier tiers. Par la suite, elle a pris la direction des opérations, affichant un esprit nettement plus offensif face à des Genèveois qu'elle peu débordés. Ces derniers ont évolué à partir de la 21me minute avec Braunschweig pour Clerc dans les buts.

Tableau des classements des ligues A, B et C. Ligue A: Langnau - Genève Servette 8-3 (2-1, 4-1, 2-1); La Chaux-de-Fonds - Kloten 9-4 (3-3, 2-0, 4-1); Zurich - Ambri Piotta 2-5 (1-2, 1-3, 0-0); Sierre - Berne 1-2 (0-0, 0-0, 1-2). Ligue B: Fribourg - Arosa 6-6 (2-4, 2-1, 2-1); Lugano - Lausanne 3-4 (2-1, 0-2, 1-1); Villars - Davos 5-1 (3-0, 0-1, 2-0); Viège - Bienne 1-6 (1-1, 0-4, 0-1). Ligue C: Olten - Lausanne 3-4 (2-1, 0-2, 1-1); Villars - Davos 5-1 (3-0, 0-1, 2-0); Viège - Bienne 1-6 (1-1, 0-4, 0-1).

Fleurier s'écroule dans les ultimes minutes

FLEURIER - OLTEN 2-5 (1-3 0-0 1-2). MARQUEURS: Tschanz 1re; Schupbach 3me; Plüss 16me; Laghi 18me; Emery 49me; Blaser 50me; Borer 53me. C.P. FLEURIER: Eisenring; Vincent, Girard; Staudemann, Reymond; Tschanz, Kobler, Emery; Leuenberger, Courvoisier, Frossard; Fornoni, Rippstein, Jeannin; Knessler, Weidmann, Weissbrodt; Domeniconi. ARBITRES: MM. Magneat et Ungemach. NOTES: Pénalités: 6 fois 2' contre Fleurier et 8 fois 2' et 1 fois 10' (Borer réclamation) contre Olten. Spectateurs 700. Patinoire de Belle-Roche. Olten joue sans Wuthrich au service militaire.

BIENNE EFFICACE VIEGE - BIENNE 1-6 (1-1, 0-4, 0-1) MARQUEURS: — Latinovich 6me et 26me; Schmid 7me; Burri 24me (deux fois); Lardon 36me; Stampfli 44me. VIEGE: — Heldner; Rothen, Schmid; Henzen, Clemenz; B. Zenhäusern, Ludi, Harrigan; Forny, Elsig, Truffer; V. Zenhäusern, Fryand, Zeiter. BIENNE: — Wettstein; Megert, Schnyder; Koelliker, Valentini; Lardon, Burri, Probst; Staempfli, Latinovich, Hurler; Keller, Aeschlimann, Riesen. ARBITRES: — MM. Kratzer et Bossard. NOTES: — Patinoire artificielle de Viège. 600 spectateurs. Pénalités: cinq fois deux minutes contre Viège, cinq minutes à Forny et dix minutes à Elsig; sept fois deux minutes contre Bienne.

Bienne redoutait ce déplacement en terre valaisanne. Si Viège parvenait à se défendre honorablement durant le premier tiers-temps, Bienne prit nettement la direction des opérations lorsque l'excellent Burri redonna l'avantage à son équipe. Dès cet instant, Viège perdit pied et Bienne fit cavalier seul. Pour Viège, la saison se termine donc sur une note négative alors que pour Bienne, brillamment emmené par Burri et Latinovich, toujours présent, aura son mot à dire pour une éventuelle ascension. Autant dire que pour les Biennois, les deux dernières rencontres constitueront des tests capitaux. A. C.

Fribourg sérieusement contré par Arosa

FRIBOURG - AROSA 6-6 (2-4 2-1 2-1) MARQUEURS: Baertschi, 3me; M. Raemy 4me; Piché 9me, 26me, 37me et 57me. Walkom 15me, 32me et 37me. Mattli 19me, Schmid 20me, Hertig 56me. FIBOURG: Boschung; Huebscher, Bucher, Jonin, P. Vonlanthen; Piche, A. Stoli, Vonlanthen; P. Schmidt, Hertig, Rotzetter; Raemy, M. Piller. ARBITRES: MM. Wenger et Muller. NOTES: Patinoire des Augustins, 700 spectateurs, glace en excellent état. Fribourg est privé de Waeber, R. Raemy, R. Schmidt, Stempfel et Schweizer. Pénalités: 2 x 2' contre Fribourg et 7 x 2' contre Arosa. UNE REVANCHE POUR L'HONNEUR Fribourg, fatigué, décimé, a dû puiser dans ses réserves et dans les extraordinaires ressources offensives du Canadien Normand Piché pour sauver in extremis un point finalement assez mérité. Pourtant il s'en est fallu de peu qu'une nouvelle défaite soit enregistrée car Arosa possédait deux buts d'avance à cinq minutes de la fin, ne devant qu'au brio de Boschung de ne pouvoir prendre un avantage décisif. La prestation des Grisois ne manqua pas d'ailleurs de surprendre, car on était loin d'attendre tant de bonnes dispositions d'un néo-promu. Comme Fribourg est contrarié dans ses évolutions actuelles par une sérieuse baisse de régime, le résultat final s'explique et surtout se justifie. P. Du.

SAINT-IMIER - MONTANA 12-1 (0-1 4-0 8-0). MARQUEURS: Dreyer (3), Wittmer (3), Martini, Jeanraud, Chiquet, Von Gunten, R. Perret, P.A. Perret; Emery. SAINT-IMIER: Bourquin, Moser, Martini; Chiquet, Wittmer; R. Perret, P.A. Perret, Baume; Von Gunten, Dreyer, Jeanraud; Montandon. Entraîneur: Martini. ARBITRES: MM. Vuillet et Motta. NOTES: Patinoire de l'Erquel. Temps doux, glace bonne. 800 spectateurs. Pénalités: dix fois 2 minutes plus 10 minutes à Saint-Imier; dix fois 2 minutes plus trois fois 10 minutes à Montana

Tableau des classements des ligues A, B et C. Ligue A: Langnau - Genève Servette 8-3 (2-1, 4-1, 2-1); La Chaux-de-Fonds - Kloten 9-4 (3-3, 2-0, 4-1); Zurich - Ambri Piotta 2-5 (1-2, 1-3, 0-0); Sierre - Berne 1-2 (0-0, 0-0, 1-2). Ligue B: Fribourg - Arosa 6-6 (2-4, 2-1, 2-1); Lugano - Lausanne 3-4 (2-1, 0-2, 1-1); Villars - Davos 5-1 (3-0, 0-1, 2-0); Viège - Bienne 1-6 (1-1, 0-4, 0-1). Ligue C: Olten - Lausanne 3-4 (2-1, 0-2, 1-1); Villars - Davos 5-1 (3-0, 0-1, 2-0); Viège - Bienne 1-6 (1-1, 0-4, 0-1).

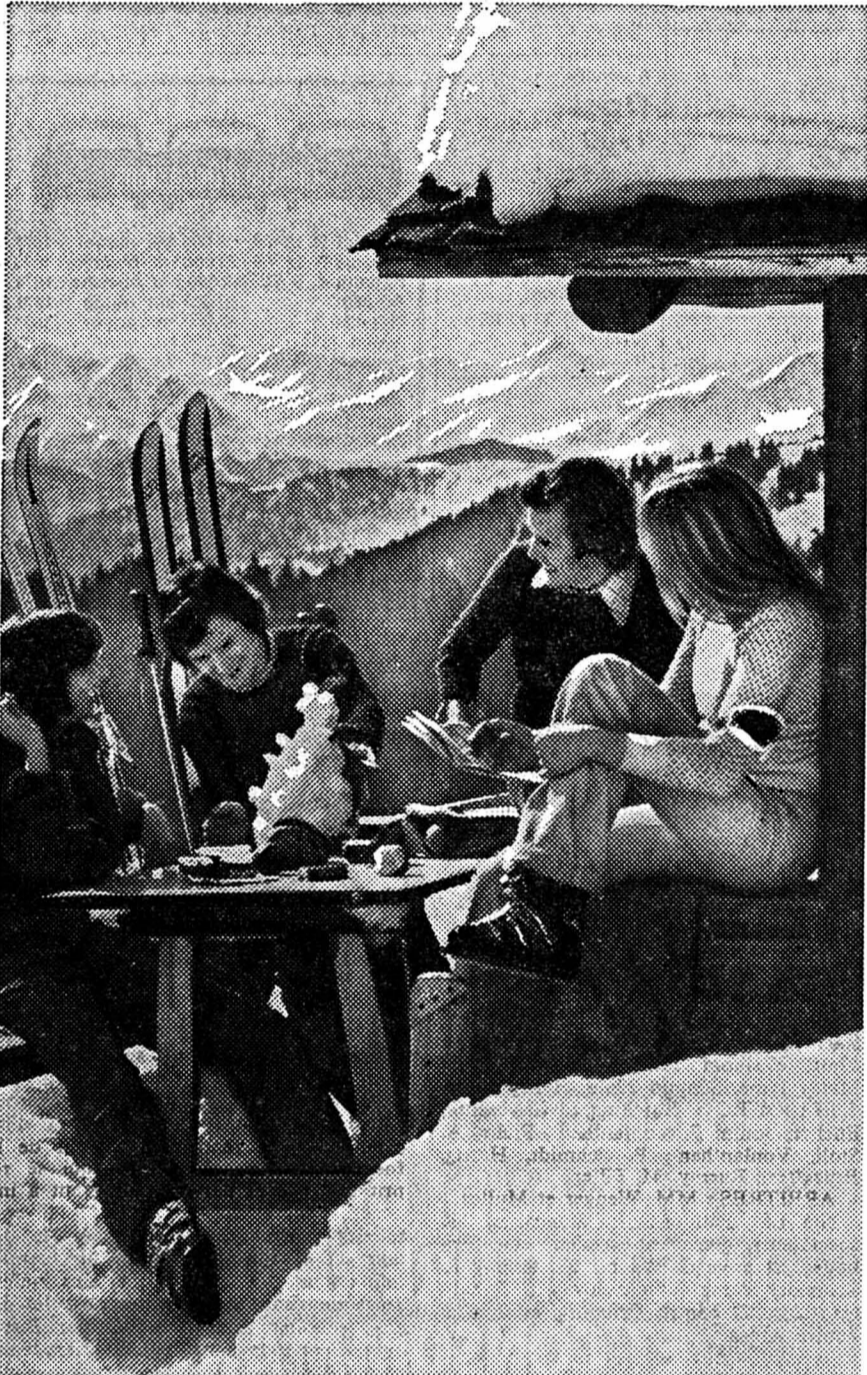
Première ligue: Saint-Imier affolant!

et deux pénalités de match. Après 12 minutes, Martini modifie sa deuxième paire d'arrière en faisant évoluer Chiquet à la place de Montandon. A la 36me minute, Coudey écope de 10 minutes pour méconduite et d'une pénalité de match. A la 48me minute, Granzerio prend la place de Honegger. A la 48me minute, alors qu'il est sur le banc Honegger se voit infliger 10 minutes pour méconduite. Sur quoi, il frappe un arbitre et écope une pénalité de match. De ce fait, Montana est contraint d'évoluer à quatre pendant 10 minutes. EXPULSIONS NOMBREUSES Marqué par une trop grande nervosité due à l'importance de l'enjeu, ce choc au sommet ne connut une incertitude pendant vingt-cinq minutes. Après quoi, l'équipe valaisanne sombra corps et âme face à une formation erguelienne dont la détermination fut peu com-

mune. Et pourtant tout avait bien commencé pour les visiteurs puisque après trois minutes, ils avaient ouvert la marque. Au cours de ce premier tiers-temps, il fallut tout le brio de Bourquin pour éviter d'autres capitulations. Si pendant ces premières vingt minutes, le match fut correct, il en alla tout autrement par la suite. En effet, les hommes de Martini qui, jusque-là, avaient paru timorés, sortirent de leur réserve dès la reprise de la seconde période et très rapidement, ils égalisèrent puis prirent l'avantage, ce qui n'eut pas l'heur de plaire aux Valaisans. Dès ce moment, certains Valaisans perdirent le contrôle de leurs nerfs. Les pénalités se mirent à pleuvoir, d'autant plus que, de leur côté (mais heureusement, ils se calmèrent rapidement), quelques Erguéliens crurent bon d'appliquer la loi du talion. Pourtant, jouant sur un rythme supérieur à celui de son adversaire, Saint-Imier avait creusé l'écart après quarante minutes. REGRETTABLE Ambiance survoltée au début de l'ultime période: en moins de cinq minutes, les Jurassiens se mirent à l'abri d'un retour éventuel en marquant deux buts. C'est alors que, par des attitudes pour le moins regrettables, quelques joueurs de Montana, dont notamment le gardien Honegger, précipitèrent leur équipe dans le naufrage. C'est finalement par une véritable humiliation que se terminait ce match. Par cette victoire des plus convaincantes, Saint-Imier voit s'ouvrir, semblé-t-il, la porte des finales. L.B.

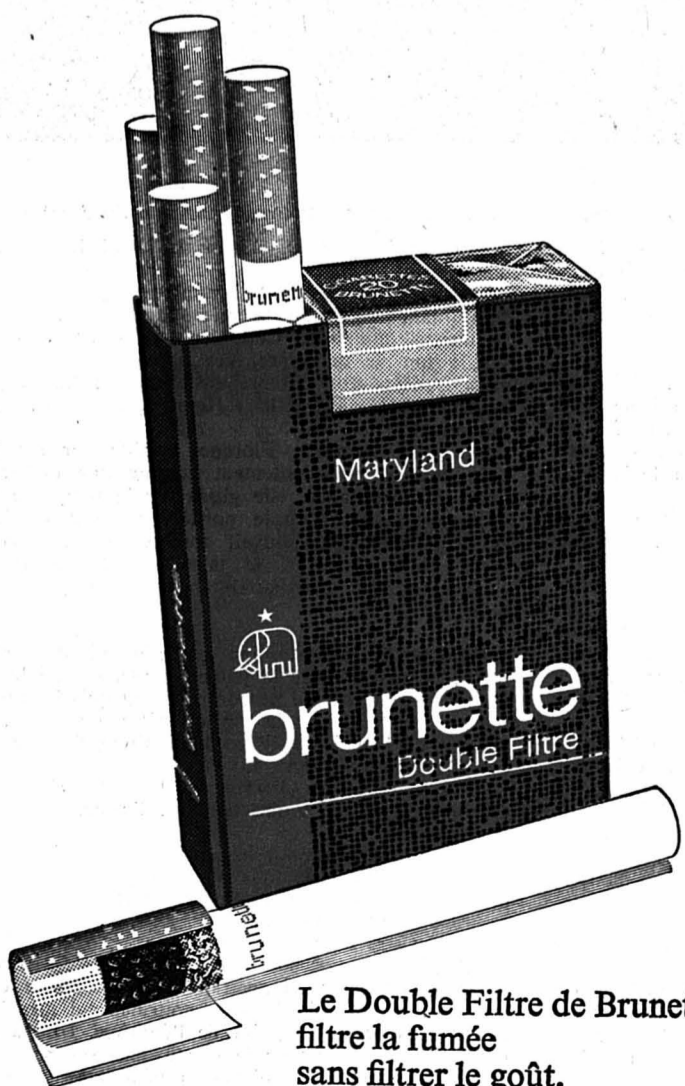
NETTE DÉFAITE DE VALLORBE En poule d'ascension en 1re ligue, Monthey (champion du groupe 11) a battu Vallorbe (gr. 10), à Villars, par 6-1. Loeche est la troisième équipe finaliste de cette poule.

VOUS aussi...



74-1.154.51

découvrez le goût naturel de Brunette Double Filtre.



Le Double Filtre de Brunette filtre la fumée sans filtrer le goût.

VOYAGES
WITTWER VOUS PROPOSENT
LA DÉCOUVERTE DE PAYSAGES MERVEILLEUX

 **CROISIÈRES SUR LE RHÔNE**
La vallée du soleil

BATEAU et CAR 3 jours Fr. 320.—	4 - 6 MAI 27 - 29 MAI 17 - 19 JUIN	22 - 24 JUILLET 16 - 18 SEPTEMBRE 7 - 9 OCTOBRE
---------------------------------------	--	---


VOYAGES WITTWER NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 2, tél. (038) 25 82 82
COUVET, Saint-Gervais 1, tél. (038) 63 27 37

DÉMÉNAGEMENTS

TRANSPORTS DANS TOUTE L'EUROPE

PIANOS — DÉBARRAS CAVES - GALETAS - LOGEMENTS
VÉHICULES BIEN ÉQUIPÉS — VISITES DE MOBILIERS
DEVIS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel Tél. (038) 25 35 90



NETTOYAGE A SEC
FLANDRES 3
BATTIEUX 3

mieux plus vite moins cher

NETTOYAGE + REPASSAGE

Pantalon	3.80
Veston	4.40
Manteau	8.80 - 9.80
Imper	11.80
Robe simple	6.80
Jupe simple	3.80

Jeunes gens, jeunes filles qui préparez votre avenir

avez-vous pensé aux professions paramédicales et sociales ?
SAVEZ-VOUS QU'ELLES VOUS PERMETTENT :

- de développer votre personnalité ?
- de connaître et d'aider ceux qui vous entourent ?
- de trouver un intérêt scientifique et technique ?
- d'avoir des conditions de travail agréables et un salaire adapté aux responsabilités ?

LE BUREAU D'INFORMATION DE LA CROIX-ROUGE SUISSE
NEUCHÂTEL, avenue du 1er-Mars 2
Tél. (038) 25 43 38 (mercredi excepté)

vous documentera sur les possibilités offertes à chacun selon ses aptitudes et ses goûts.



L'émetteur récepteur portatif SE 19:

Fonctionnel, pratique et robuste!

Tous les systèmes de communication sont à la merci de dérangements. Mais nombre de ceux-ci peuvent être évités. C'est pourquoi les éléments de haute technicité de nos radiotéléphones sont protégés par un boîtier à toute épreuve. En effet, il est indispensable que «les communications passent». Et qu'elles passent à tout prix. Quelles que soient les conditions d'utilisation.

Nos équipements vous garantissent un instrument de travail véritablement efficace. Souple et extensible, il est adaptable en toutes circonstances. Sa conception modulaire vous assure une «solution sur mesure». Et vous n'acquiessez que les éléments qui vous sont nécessaires.

Nos installations radiotéléphoniques peuvent aussi être intégrées aux systèmes de communication déjà en place. Car, spécialistes des moyens de

communication, nous nous jouons des difficultés. Une expérience de plus de 30 ans dans la construction d'équipements radio, un vaste choix de radiotéléphones, de stations portatives mobiles ou fixes, de multiples accessoires et de nombreuses unités interchangeables, nous permettent de vous proposer «la» solution qui répond parfaitement à vos besoins.

Nous pouvons vous soumettre des études détaillées et vous garantir un montage minutieux. De plus, vous pouvez en toute quiétude nous confier l'entretien — en cas de location, il est compris dans le prix — de votre équipement: nous connaissons ce dernier mieux que quiconque! Et en Suisse, nos 10 centres de service sont à votre disposition.

Telles sont les prestations que seule une entreprise générale d'instal-

lations de communication comme la nôtre peut vous offrir. Et vos communications passeront, quelles que soient les circonstances.

Intéressé par vos installations radiotéléphoniques, je vous prie de m'envoyer une documentation détaillée.

FAN - SE 19

Nom _____

Prénom _____

Entreprise _____

Rue _____

No postal/localité _____

Envoyez ce coupon à: Autophon SA,
Dpt VD 55, Steinstrasse 21, 8036 Zurich

AUTOPHON

Autophon SA Zurich 01 367330, St-Gall 071 25 8511, Bâle 061 22 55 33, Berne 031 42 66 66, Lucerne 041 44 84 55, Coire 081 22 16 14, Bienne 032 283 82, Lugano 091 51 37 51, Neuchâtel 038 24 53 43. Systèmes vidéo, Installations d'antennes, appareils radio et télévision: Schlieren 01 79 99 66. Fabrication, service de recherche et laboratoires: Soleure 065 2 61 21.

Téléphonie SA
Lausanne 021 26 93 93,
Genève 022 42 43 50, Sion 027 2 57 57.

AUDI 80 GT

112 CV SAE. De 0 à 100 km/h en 10,2 sec. Avec équipement de sécurité

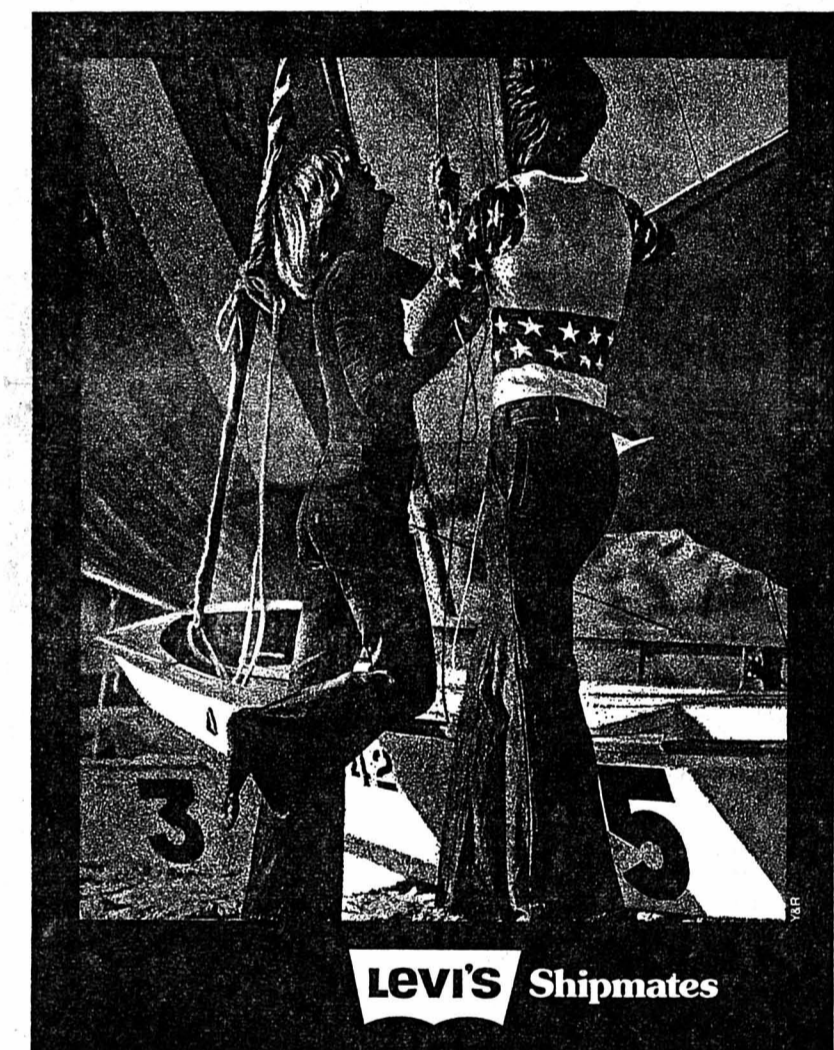
Les performances sportives
Moteur frontal de 112 CV SAE. De 0 à 100 km/h en 10,2 sec. Vitesse de pointe 175 km/h. Régime de vitesse de rotation constant.

L'équipement de sport
Sièges de rallye à l'avant. Volant de direction à trois rayons en métal léger. Compte-tours. Tachymètre combiné permettant le contrôle des niveaux de l'essence, de l'huile, de l'eau et de la température. Console centrale comportant une montre à quartz, extrêmement précise. Bandes de rallye.

Supéréconome en essence
Les hautes performances de l'AUDI 80 GT et toute la place qu'elle offre à 5 passagers n'excluent pas une grande sobriété en matière de consommation: 8,6 l de super seulement aux 100 km (DIN).

La nouvelle AUDI 80 GT

AUTO-SENN, Pierre-à-Mezel 25, Neuchâtel, tél. (038) 24 72 72
Garage Altier, Saint-Aubin, tél. (038) 55 11 87 - Garage J.-F. Bühler, Neuchâtel, tél. 24 28 24 - Garage L. Duthé & Fils, Fleurier et Couvet, tél. 61 16 37 - Garage W. Gattoliat, Fleurier, tél. 61 11 86 - Garage Lautenbacher, Valangin, tél. 36 11 30



Levi's Shipmates

En vente chez :

claude lambelet

rue Saint-Honoré 3 2000 Neuchâtel

NOTRE FEUILLETON 29

Une Ombre de bonheur

par Léo Dartey

Avec une promptitude et une brusquerie tout à fait inattendues, il la rejetait à l'intérieur de la voiture, la repoussait sur la banquette pour prendre le volant à sa place et démarrait sans presque prendre le temps de refermer la portière.

— Un beau gâchis ! s'exclama-t-il. Pourvu que nous arrivions à temps !

Et, prenant le premier virage sur les chapeaux de roues : — Mais qu'est-ce qui vous a pris d'amener votre sœur ? J'avais dit que je vous attendais, mais vous, vous seule !... Ahurie, et très inquiète maintenant, elle protesta, la gorge serrée :

— Mais je ne sais pas, moi !... Elle m'a dit qu'elle venait comme si... comme si c'était entendu entre vous. Je ne pensais pas que cela pouvait vous déplaire à ce point... il fallait lui dire...

Il ricana durement, en poussant le moteur à cent dix : — Bien sûr, j'allais lui expliquer tout juste ce qu'il fallait lui cacher à tout prix.

— Mais quoi, enfin, quoi ?

Les yeux fixés avidement sur la route, comme s'il eût espéré la dévorer, il dit, les mâchoires serrées : — Tout simplement qu'Olga Demeter est revenue depuis trois jours aux Glycines, où elle se terre, ignorée de tous, sauf de votre beau-frère, qui a renvoyé la bonne...

— Mon Dieu ! soupira-t-elle, blême jusqu'aux lèvres. Trois

jours !... Mais Henri est venu déjeuner, hier encore, et il n'en a rien dit... et il n'est pas rentré à Ancey cette nuit...

— Non, il est resté ici, avec elle... et voilà sur quoi votre sœur va tomber, si nous n'arrivons pas à temps pour l'arrêter !...

— Nous n'arriverons jamais !... se désola-t-elle. Je l'ai laissée à cent mètres de la grille à peine...

— Mais elle ne doit pas marcher bien vite, calcula-t-il en pressant encore l'allure.

Ils abordèrent le dernier tournant. Quand ils l'eurent dépassé, Pervenche cria presque, en voyant devant eux la route vide :

— Voyez ! Personne ! Elle est arrivée, elle a franchi la grille !

— Mais, ensuite, il y a la longue allée jusqu'à la maison. Tout n'est pas perdu. Je peux encore la rattraper avec la voiture avant qu'elle atteigne la maison. Descendez m'ouvrir la grille et pendant que je fonce, faites le tour en courant pour entrer par derrière, afin de prévenir les autres ! Moi, je la retiendrai sous un prétexte ou un autre !... Soyez tranquille, quand je la tiendrai, je ne la laisserai entrer que lorsque je serai sûr que vous avez pu faire filer l'autre !... Vu ?

— Vu ! cria-t-elle en courant ouvrir la grille à la voiture.

— Courage, mon petit ! cria-t-il, quand l'auto passa en trombe devant elle.

CHAPITRE IV

Florence avait marché très vite, en quittant sa sœur, et son cœur battait un peu fort quand elle aborda le dernier tournant. Aussi, afin de couper au plus court, au lieu d'aller jusqu'à la grille principale, décida-t-elle de pénétrer dans le parc par un endroit où la clôture était percée d'une petite porte de service dont elle avait toujours la clé sur elle. Ainsi, elle aborderait la maison par derrière et la surprise d'Henri serait encore plus réussie. D'autre part, cela raccourcirait sensiblement le parcours. Et elle craignait, en s'attardant en chemin, d'arriver lorsque son mari serait déjà parti pour l'usine. Or, c'était à la maison... dans leur mai-

A vendre

MEULEUSE TRIPHASEE 225 fr., moteurs électrique mone triphasé 1500 3000 t/min. 0,12 à 10 CV, matériel électrique, entouleurs, câbles, rallonges, fiches, prises, baladeuses. Tél. 25 22 53.

BATTERIE DE JAZZ avec accessoires. Téléphone (038) 25 12 25.

SALLE A MANGER complète : buffet service avec vitrine et bar, chaises rembourrées velours jaune. Tél. 31 37 32.

LIT A UNE PLACE, matelas pur orin, avec table de chevet. Prix 80 fr. Téléphoner après 19 h au 33 32 94.

POMMES GOLDEN, plateau 12 kg, livré domicile, 17 fr. Tél. (038) 33 30 18 ou 25 58 18.

CANICHE moyen, noir, 2 ans, très propre, de préférence à personne sans enfants et sans voiture. Tél. 31 51 48.

ENREGISTREUR HI-FI Beocord 1800. Parfait état. Tél. (038) 24 45 13, heures repas.

A louer

PESEUX, Rugin, pour début mars, trois pièces, cuisine aménagée, bains, grand balcon. Immeuble ancien, 323 fr. plus chauffage et eau chaude. Adresser offres écrites à AM 399 au bureau du journal.

STUDIO NON MEUBLE à louer tout de suite. Tél. 51 34 24.

POUR 2 PERSONNES: deux chambres meublées attenantes, sans confort. Tél. 24 06 64.

BELLES CHAMBRES indépendantes, 1 ou 2 lits, chauffées. Tél. 25 06 35.

STUDIO MEUBLE à 2 demoiselles, confort. Tél. 24 57 33.

IMMEDIATEMENT ou pour date à convenir, box de garage, Bachelin 15. Tél. 25 72 31, M. Tamborini.

A JEUNES HOMMES, 2 chambres indépendantes avec douche. Poudrières 39. Téléphone 25 95 33.

APPARTEMENT 2 OU 2 1/2 PIECES, tout confort, à Neuchâtel. Adresser offres écrites à 112-318 au bureau du journal.

SAINT-BLAISE, belle chambre indépendante, à demoiselle, balcon, bains, deux minutes du trolleybus. Tél. 33 20 90.

SAINT-AUBIN, studio non meublé, chambre, cuisine, salle de bains, libre dès le 1er mars. Tél. 55 17 77, heures bureau.

STUDIO non meublé, centre de ville, pour le 15 mars. Téléphoner au (038) 25 05 12.

STUDIO NON MEUBLE, avec téléphone, pour monsieur, à Neuchâtel. Libre immédiatement. Tél. 24 70 23.

CHAMBRE MEUBLEE, bain, cuisine, à demoiselle. Tél. 24 34 40.

Demandes à acheter

CHAUFFE-EAU à gaz naturel. Tél. 31 29 55.

SOLEX D'OCCASION, bon état. Tél. 25 16 17, dès 20 h 30.

KIMONO JUDO 10-12 ans. Tél. 41 12 39.

ANCIENNES POUPEES, jouets, avant 1930: potagers, meubles, poupées, chevaux, etc., payés à bon prix. Vient à domicile. Téléphone (038) 23 86 07.

POTAGER A BOIS, 3 trous. Tél. 53 23 29, de 18 à 19 heures.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune Suisse allemande ayant fréquenté l'école de commerce, cherche, pour début mai, une place dans un

BUREAU

à Neuchâtel, pour apprendre la langue française. Adresser offres écrites à DP 402 au bureau du journal.

Termineur

cherche 2000 5 à 6 3/4 par mois, 1500 décollages rhabillages 30 secondes, 4 positions. Tél. (038) 51 20 15.

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER Bandagiste-orthopédiste ne reçoit pas le mardi

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre Hard-Top Triumph, modèle 1970, rouge. Tél. 53 22 55.

OCCASION UNIQUE

Datsun 1200 1971, 30.000 km, parfait état. Expertisée. Garage M. BARDO, Sablon 47, Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

GARAGE WASER NEUCHÂTEL

Austin 1300
Limousine 5 places. Modèle 1970, 6 CV. De première main. Expertisée. Garantie 3 mois. Grandes facilités de paiement. Echange possible.

Rue du Seyon 34-38
Tél. (038) 25 16 28 25 00 98

Opel Record 1900 S

25.000 km, équipée radio, phares antibrouillard, tapis, 6 mois garantie. Prix à discuter. Tél. (038) 24 51 60.

Alfa Romeo 1750 B

modèle 1969. Expertisée.

Garage du Val-de-Ruz

Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, le soir.

Garage du Val-de-Ruz

Boudevilliers. Tél. (038) 36 15 15, (038) 41 37 03, le soir.

l'argent

tout de suite de Fr. 500.- à 20'000.-

670'000 crédits payés

rapide - discret simple

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00

Bon Fr. Je désire tout de suite en espèces.

Nom
Prénom
Rue
Localité

Centre d'Occasions

Renault R 16 TS	56.000 km	rouge	1971
Renault R 12 TS	29.000 km	blanche	1973
Renault R 6 TL	43.000 km	blanche	1971
R6 850	29.000 km	rouge	1971
Fiat 124 S	49.000 km	grise	1971
Peugeot 204 T	33.000 km	verte	1971
Peugeot 204 T	60.000 km	blanche	1968
VW 1302 S	53.000 km	beige	1970
Alfa Spider	52.000 km	rouge	5100 fr.
Ford 17 M	43.000 km	brune	1971
Mini Clubman	48.000 km	eBnoJ	1972



AUDI NSU

CHOISISSEZ BIEN: UNE VW OU UNE AUDI D'OCCASION. UNE VOITURE RENTABLE ET CONSOMMANT PEU D'ESSENCE. ON SAIT AU MOINS CE QU'ON POSSÈDE. SURTOUT MAINTENANT!

Si l'essence a renchéri, ce n'est pas une raison pour que vous rouliez au prix fort. Jetez votre dévolu sur une voiture d'occasion de tout premier ordre — une AUDI ou une VW. Le premier propriétaire a déjà procédé aux amortissements les plus importants. Chaque kilomètre vous revient donc meilleur marché. En outre, les VW comme les AUDI ne réclament, on le sait, qu'un minimum d'entretien, vous offrent un service de tout premier ordre des pièces détachées à des prix avantageux. Mieux, elles sont réputées pour leur sobriété en matière de consommation d'essence.

Choisissez bien pour 1974: une VW ou une AUDI d'occasion avec garantie et facilités de paiement. A des prix surprenants! Téléphoner au 056 43 01 01 (poste 257). Nous vous indiquerons volontiers l'adresse de l'agent le plus proche de votre domicile et disposant du choix le plus étendu.

AMAG, 5116 Schinznach-Bad

bourg, au lieu de lui laisser la paix ! Il va falloir que je mette ordre à cela !... »

Mais, sur le palier du premier étage, elle se figea soudain, blanche comme la pierre dont ses traits avaient pris la dureté immobile. Cette voix !... Cette voix qui lançait, sur le ton de la colère, des paroles étrangères mêlées aux mots français trop compréhensibles, hélas !... Cette voix, dans la chambre !... Et celle d'Henri, plus basse, inaudible, lui répondant !

Quelques secondes, Florence vacilla sur ses jambes soudain cassées, puis lentement comme une ombre qui n'a ni poids ni consistance, elle glissa sur la moquette vers la salle de bains, qu'une simple portière séparait de la chambre... et de laquelle on pouvait tout entendre, à condition que veuille bien s'apaiser, se taire un peu, le rugissement de ce cœur affolé qui battait, battait à se rompre dans sa poitrine.

Pendant ce temps, bien entendu, ni Roy ni Pervenche n'avaient pu rejoindre la jeune femme, malgré leurs fiévreuses recherches qui, hélas ! ne contribuaient qu'à les retarder.

Arrivant l'un par la porte-fenêtre du salon, l'autre par l'entrée de la cuisine, ils se rejoignirent dans le vestibule, au rez-de-chaussée, indécis, anxieux.

— Rien, chuchota Pervenche. Peut-être s'est-elle attardée ? Ou bien est-elle allée directement à l'usine.

— Souhaitons-le.

La voix de Roy était basse et sourde. Tout en parlant, on le sentait guettant de tous ses sens quelque signe de vie dans la grande maison, apparemment déserte, et dont le silence les impressionnait à leur tour.

— Peut-être les autres sont-ils partis, eux aussi ? reprit Pervenche, haletante plus de son angoisse que de sa course.

Depuis que Roy lui avait parlé de ce retour caché d'Olga, un neud s'était fait dans sa poitrine, qui grossissait et durcissait sans cesse, au point de l'étouffer. Incapable de mettre de l'ordre ou même de la clarté dans ses pensées, elle avait seulement l'impression d'avancer péniblement dans une flaque de boue immonde qui, peu à peu, montait, montait autour d'elle...

(A suivre)

boxe

José «Mantequilla» Napoles ne deviendra pas champion du monde des poids moyens

Dix-huit minutes suffisent à Carlos Monzon

Dans un chapiteau surchauffé de la banlieue parisienne, devant 11.000 spectateurs ravis, l'Argentin Carlos Monzon a conservé son titre de champion du monde des poids moyens. Il a battu par abandon à l'appel de la septième reprise d'un combat prévu en quinze rounds son « challenger » mexicain, José « Mantequilla » Napoles, le tenant de la couronne mondiale des poids welters.

Ce succès ne souffre aucune discussion : Monzon était bien le plus fort et il ne lui aura finalement fallu que dix-huit minutes pour en administrer la

cinglante démonstration. Ainsi, José Napoles n'a-t-il pu entrer dans la lignée des grands poids welters qui avaient réussi, avant lui, la gageure de glaner le titre mondial des poids moyens : Ray « sugar » Robinson, Carmen Basilio et Emile Griffith.

RÉDUITES À NÉANT

Toutes les prévisions ont donc été réduites à néant. Nous disons bien « toutes », car même ceux qui voyaient Monzon gagnant à coup sûr pensaient que Napoles allait lui poser nombre de

problèmes. Il suffisait de connaître un rien la boxe pour abonder dans ce sens. Il suffisait de savoir avec quelle classe José « Mantequilla » servait le noble art pour s'en convaincre. L'esquive et la technique — les deux premières armes de ce sport difficile entre tous — sont parfois suffisantes. Pourquoi le cacher ? Nous même, nous l'espérons.

UN POINT D'AVANCE

Cela ne fut vrai que trois rounds durant. Le premier, au cours duquel Monzon resta statique, lent, contracté, emprunté devant la fougue voulue par son adversaire. Champion en titre des poids welters, le Mexicain redevenait « challenger » avec un certain plaisir. Il lui appartenait de « faire » le combat ; il ne s'y déroba pas. Mieux même, il en chanta. Et marqua un point d'avance. Le deuxième aussi, ou pourtant l'Argentin se libéra. C'est à ce moment précis que débuta le récit d'esquive. De rapidité aussi : mais comment le grand allait-il toucher le petit ? A part un coup de semonce, sur la fin, rien. Le spectacle tenait ses promesses. Il fut même accentué dans la troisième reprise, quelques « doublés » faisant partir de mille poitrines venues dans quatre charters les « Me-xi-co » des chaises de ring.

JAMAIS DEPUIS 1950

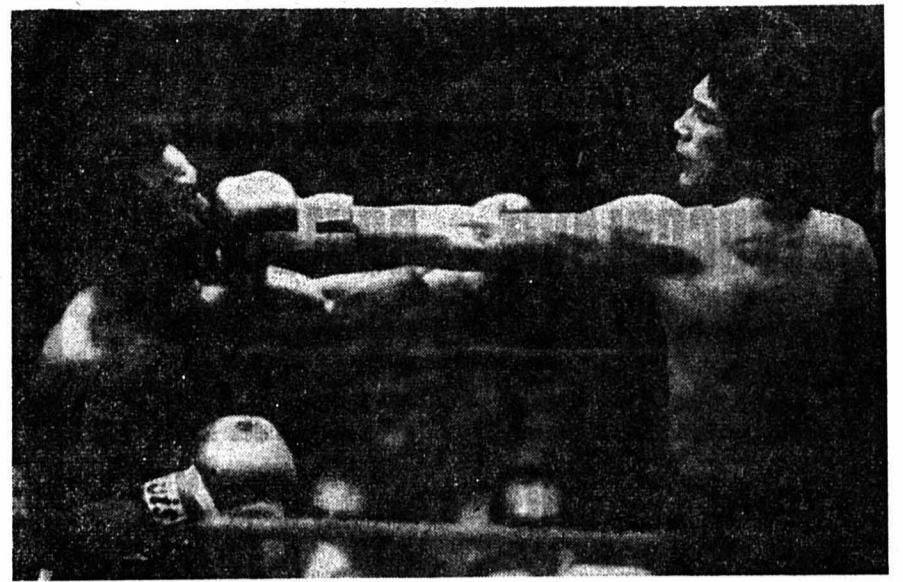
Ce fut aussi le chant du cygne. Possédant dix centimètres en plus un peu partout, ajoutés à la décision de ne plus se laisser manœuvrer, Monzon fit changer le cours des choses. Le troisième round fut l'annonciateur de ce qui allait se passer. Non pas quant au décompte des points, mais dans les secteurs vitesse, précision, détermination. Voilà pourquoi Napoles, après un quart d'heure de combat, rentra dans son coin parfaitement « groggy ». Voilà pourquoi on eut de la peine à connaître la façon qui lui avait permis d'éviter le K.O. définitif trois minutes plus tard. Une arcade ouverte, une pommette qui ne valait guère mieux, un réflexe émoussé, José Napoles connaissait un sort qui n'avait jamais été le sien depuis ce jour de 1950 où il avait franchi, timide et fluet, la porte d'un gymnase.

A la pesée, le matin, les deux hommes avaient accusé une différence de quelque trois kilos. Napoles avait pourtant mangé à sa faim jusque là, alors que Monzon s'était privé, les deux dernières semaines. Le dernier repas que firent dans cette tente que l'on dit la plus grande d'Europe, fut donc tout différent. A tel point que l'on peut parler de quatre à cinq kilos d'écart au moment du combat. Voilà pourquoi il était inutile au champion du monde des welters de se relever une septième fois. D'une part, il devait penser plus à sa propre couronne qu'à celle, supplémentaire, qu'il était venu convoiter contre Monzon. Or, pour peu qu'il ait tenu longtemps encore à ce régime, il aurait certainement mis, du même coup, un point final à sa carrière. Se faire marte-

ler de telle façon eût été stupide. De l'autre, un homme au palmarès si éloquent ne devait pas donner le spectacle d'aller à terre, pour le compte. Inutilement. C'est ce que comprit ses proches, qui l'empêchèrent de repartir à l'assaut d'une insurmontable tâche.

Ainsi s'est donc terminé ce qui fut, bien plus que la parodie Clay-Frazier de l'autre jour, un match du siècle. L'affrontement de deux styles a permis un verdict clair et net. Tout cela dans une ambiance qu'il ne faut pas oublier de citer, celle des grands soirs parisiens, avec un parterre de vedettes consacrées. Avec aussi un débordement de mécontentement chez les spectateurs. On leur avait pris beaucoup d'argent ; or, on les empêcha souvent de voir : gendarmes et C.R.S. avaient tenu à être de la fête... et les bagarres éclatèrent souvent dans la salle.

Serge DOURNOV



UN DE PLUS. — Le nombre de coups que Napoles a encaissé au cours des quinze et sixième rounds n'a pas été calculé, mais il y en eut assez pour arrêter le combat.

(Téléphoto AP)

basketball

COUPE DE SUISSE

NEUCHÂTEL TOMBE AVEC LES HONNEURS

VEVEY - NEUCHÂTEL SPORTS 86-83 (45-36)

VEVEY : Bourquin (15 p), De Tiani, Paggy (4), Porchet (4), Nicolet (19), Mc Gall (8), Macherel (36), Clerc, Milloud et Zbinden. Entraîneur : A. Tundjian.

NEUCHÂTEL SPORTS : J.-M. Pizzera, Brandt, Reichen (10), Zakar (12), Schaller (2), Osowiecki (2), Bucher (15), Lehner (4), P.-Y. Pizzera (4), Spolletini, McLaughlin (31), Forrer (3). Entraîneur : Zakar.

ARBITRES : Cambrosio (Lugano) et Pasteris (Fribourg).

NOTES : Match comptant pour la coupe de Suisse dont c'était les 1/4 de finales — Galeries du Rivage à Vevey — 700 spectateurs. Fin de match houleuse, certains spectateurs n'étant pas toujours d'accord avec les décisions d'arbitre.

AVEC LES HONNEURS

C'est avec les honneurs que Neuchâtel a quitté la coupe de Suisse en s'inclinant de peu face à Vevey qui s'est surpassé devant son public. Cette importante rencontre éliminatoire avait attiré la grande foule dans la halle du marché couvert.

Plus rapidement en action, les Veveysans prirent immédiatement quelques points d'avance. Pour les Neuchâtelois, la mise en train fut plus laborieuse et de nombreuses occasions se trouvèrent gâchées par précipitation. En revanche, Zakar et MacLaughlin se reprirent parfaitement et, après 12 minutes de jeu, la marque s'équilibrait. C'est alors que débuta le festival Macherel qui est sans nul doute à l'origine du succès des Vaudois. Évoluant rapidement devant la défense neuchâteloise par des combinaisons simples de blocages, la balle aboutissait régulièrement sur ce joueur qui connut une réussite incroyable à distance. Avec 9 points de retard à la pause, les Neuchâtelois s'organiserent et

comblèrent insensiblement leur retard. Après 9 minutes de jeu, ils prirent même un point d'avance (61-62) par Bucher et Reichen.

AMBIANCE SURVOLTEE

Les hommes de Zakar avaient trouvé un rythme de jeu parfaitement équilibré qui eut pour effet de donner à la rencontre une ambiance survoltée. La marque se stabilisa et la tension monta encore car la victoire allait être obtenue à l'arraché. A trois minutes de la fin, les Neuchâtelois menaient encore d'un point (78-79), mais perdaient successivement P.-Y. Pizzera et Bucher pour 5 fautes personnelles. Vis-à-vis, Nicolet et Paggy subissaient le même sort, mais les Vaudois parvinrent finalement à s'imposer en obtenant les ultimes points par Bourquin, assez effacé jusque-là, et Macherel, toujours lui, donna le coup de grâce dans les ultimes secondes.

L'élimination de Neuchâtel de la compétition n'est pas alarmante, car l'équipe s'est tâtée parfaitement à la hauteur de sa tâche. Si elle a subi la loi des Veveysans, elle a montré tout de même une valeur réelle par son équilibre et les progrès de ses jeunes joueurs. En effet, aux côtés des chevronnés que sont Zakar, McLaughlin et Forrer, les Schaller, Bucher, Reichen et autres Pizzera révèlent à chaque nouvelle rencontre une maturité grandissante qui fera de Neuchâtel une redoutable formation pour les matches à venir.

M.R.

Autres résultats : Renens-Federale Lugano 64-111, Fribourg Olympic-Pregasona 89-69, Molino Nuovo Lugano-Zurich 120-71.

LES DEMI-FINALES

Le tirage au sort des demi-finales de la coupe (9 mars) a donné les résultats suivants : Molino Nuovo Lugano-Fribourg Olympic, Vevey-Federale Lugano.

tennis de table

En Coupe de la ligue contre la suisse

La France impitoyable à Colombier (7-0)

Comptant pour le championnat de la ligue européenne de tennis de table du groupe B, le match Suisse-France, organisé à l'occasion du 15me anniversaire du C.T.T. Brunette a eu lieu samedi soir dans la grande salle de Colombier devant 300 personnes. L'équipe de France qui rentrait d'une tournée en Chine il y a 3 semaines où elle avait joué cinq matches dont deux gagnés (il faut le faire!) n'a fait qu'une bouchée de l'équipe Suisse.

PEU D'OPPOSITION

Bien que privé de son No 1, Jacques Serein l'équipe de France n'a pas connu de problème. Du côté suisse manquaient Catherine Boppe championne Suisse et Laszlo Földy le Bâlois tous les deux malades. Le match s'est donc déroulé sous le signe de la jeunesse. Birocheau le No 2 français n'a pas eu de problème, ni en simple, double ou double mixte où, associé à la championne de France Claude Bergeret, ils ont pris le meilleur de la paire Sadecky-Luterbach. Le gaucher Christian Martin n'a laissé aucun espoir à Heri, il a toutes fois laissé un « set » au champion Suisse Sadecky.

En double messieurs, Birocheau (Bibi

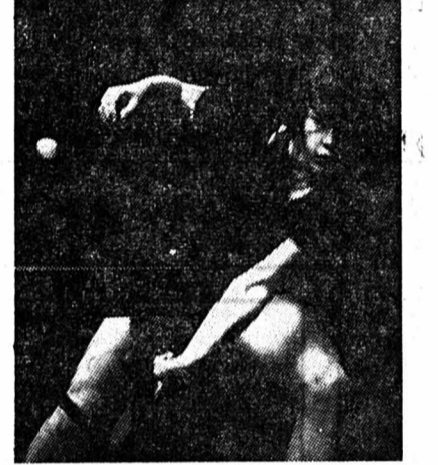
pour les intimes) — Canor ont battu très facilement la paire suisse Sadecky-Frutsch, jeune joueur qui ne fait pas encore « le poids » pour la compétition internationale. L'équipe de France était accompagnée par son directeur administratif M. Brandschen. L'entraîneur national de la FFTT fonctionnait comme Tomislav Terreck.

W. Schnyder président de la CT. de la FSTT accompagnait notre équipe nationale alors que Laszlo Pal fonctionnait comme capitaine.

Geste très sympathique à signaler, la Colonie française de notre Ville a offert une coupe à l'équipe victorieuse et dans le cas particulier à l'équipe française.

Résultat final de la rencontre : 7-0 pour la France. Ainsi, les Français joueront-ils un match de barrage contre les Polonais, vainqueurs de l'autre groupe, pour la promotion en ligue A.

Résultats : Heri (S) contre Martin (Fr) 11-21, 15-21 ; Sadecky (S) contre Birocheau (Fr) 17-21, 22-20, 13-21 ; Vreni Lehmann (S) contre C. Bergeret (Fr) 12-21, 9-21 ; Sadecky-Frutsch (S) contre Birocheau-Canor (Fr) 6-21, 13-21 ; Sadecky-Luterbacher (S) contre Biro-



HABILE. — Le gaucher français Martin est allé chercher la balle sur le bord de la table.

(Avispress - J.-P. Baillo)

cheau-Bergeret (Fr) 17-21, 18-21 ; Heri (S) contre Birocheau (Fr) 15-21, 14-21 ; Sadecky (S) contre Martin (Fr) 22-20, 17-21, 16-21.

AUTO ÉCOLE
Français - Allemand
G. ULRICH
Bureau : 25 68 77
domicile : 41 33 51

... bien nettoyé ... vite repassé !

mode teinturier

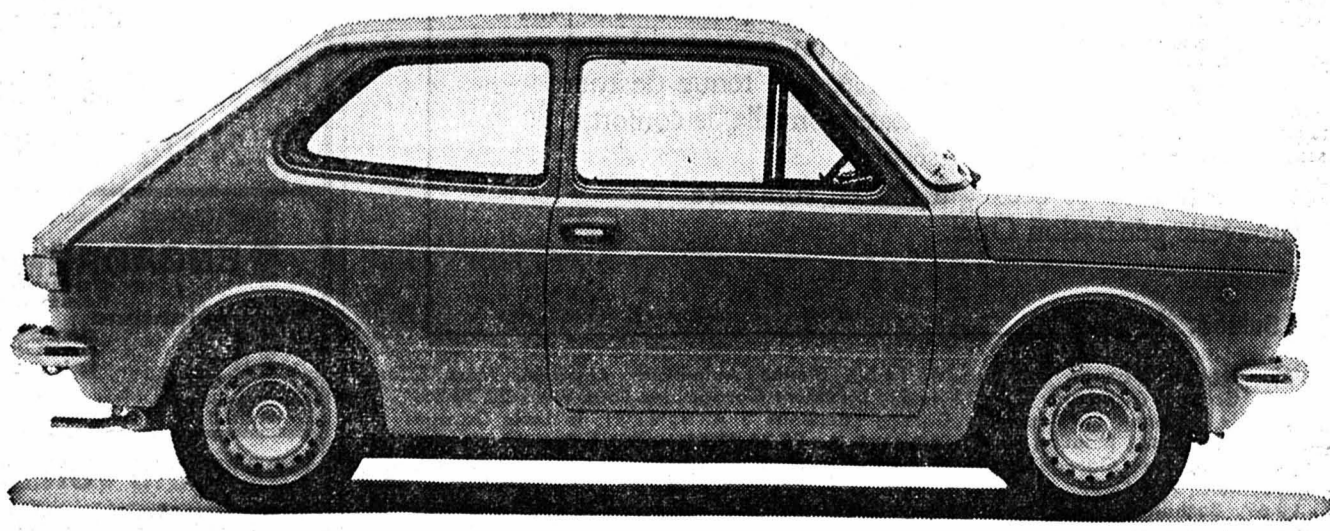
3 PULLS (ou gilets tricot) **3⁹⁰**

Profitez vite!

Seulement NEUCHÂTEL Bassin 8 - SAINT-BLAISE Grand-Rue 8 - MORAT

Nous n'avons pas le droit de comparer la Fiat 127 à ses concurrentes.

C'est dommage, parce que la Fiat 127 est plus rapide, consomme moins d'essence, a plus de place à l'intérieur et coûte moins cher que la plupart de ses concurrentes.



Fiat. La voiture la plus vendue en Europe.

NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU NOUVEAU

REGEN'AIR AUTO electronic

SOLEILVIE Genève

la pollution

un appareil scientifique à la pointe du progrès contre les agressions de

REGEN'AIR AUTO ELECTRONIC est un appareil de haute technicité bénéficiant des plus récentes découvertes dans le domaine de l'électronique miniaturisée. Sitôt introduit dans l'allume-cigare, son action est perceptible.

REGEN'AIR AUTO ELECTRONIC n'est pas un gadget, mais un moyen de défense puissant qui, grâce à son efficacité scientifique et médicalement prouvée, protège votre santé.

Pourquoi REGEN'AIR ELECTRONIC est-il aujourd'hui indispensable ? Parce que c'est en voiture que les effets de la pollution sont les plus destructeurs et ceci malgré vous.

En effet, lorsque vous circulez en automobile, vous accumulez en peu de temps toute la gamme des pollutions et nuisances. A l'air déjà pollué qui pénètre dans votre voiture s'ajoutent : la respiration des occupants, les fumées de tabac, les vapeurs d'essence et d'huile, les odeurs telles que moississures, etc.

Avec REGEN'AIR AUTO ELECTRONIC l'atmosphère de votre véhicule est purifiée en permanence

Coupon de commande à envoyer rempli à case postale 20, 1700 Fribourg 3 Beauregard

Je commande avec votre garantie le REGEN'AIR AUTO ELECTRONIC. Si je ne suis pas satisfait à 100 % je vous le retourne dans les 10 jours et il me sera intégralement remboursé. Prix Fr. 118.—, contre remboursement.

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ No postal / Lieu : _____

Jet VOYAGES SA
6, rue des Poteaux
Neuchâtel

Nous luttons contre l'inflation!

YOUgoslavie ROUMANIE

Départs hebdomadaires
Séjours de 1, 2 ou 3 semaines avec avion dès Zurich

Départs hebdomadaires
Séjours de 1, 2 ou 3 semaines avec avion dès Zurich

A partir de Fr. **370.-** A partir de Fr. **395.-**

038 25 44 25

STOP!

J'entreprends tous travaux de **peinture papiers peints**

Travail rapide et soigné.
Prix avantageux.
Tél. (038) 33 23 62.

Entreprise de construction entreprendrait travaux de **terrassements maçonnerie béton armé**

dans un bref délai et à des prix avantageux.

Faire offres sous chiffres EO 384 au bureau du journal.

POUR VOUS... MADAME!

BEAUTY-SCHOOL (mardi de 19 h à 20 h 30)
L'art du maquillage et des soins de la peau, cours de 5 leçons de 1 h 1/2. Fr. 32.—

COUP DE PEIGNE (mercredi de 20 h 50 à 22 h 05)
Apprenez à soigner vous-même vos cheveux, cours de 6 leçons de 1 h 1/4. Fr. 32.—

COUTURE (mardi de 14 h à 16 h)
Pratiquer la coupe et la confection d'un modèle inédit, cours trimestriel, prix de base de la leçon de 2 heures: Fr. 6.—

IKEBANA (mercredi de 20 h à 22 h)
L'art d'arranger les fleurs selon la tradition japonaise, cours de 6 leçons de 2 heures: Fr. 30.—

COURS COMMERCIAUX

DACTYLOGRAPHIE (jeudi de 19 h à 20 h 30)
Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 h 1/2: Fr. 6.—

STÉNOGRAPHIE (mardi de 20 h 30 à 22 h)
Cours trimestriel, prix de base de la leçon de 1 h 1/2: Fr. 4.50

Inscriptions à adresser à:

ÉCOLE CLUB MIGROS

11, rue de l'Hôpital — 2000 Neuchâtel — Tél. (038) 25 83 48

TV COULEUR
Philips - Médiateur - Grandig
Retour de location

DERNIERS MODÈLES
DES PRIX IMBATTABLES!
DEMANDEZ UNE OFFRE

Il vous suffit d'envoyer le coupon-réponse ci-joint ou de téléphoner au (038) 41 11 21.

TÉLÉCOLOR
Rue Haute 6 - COLOMBIER
Tél. (038) 41 11 21

Je désire une offre sans engagement.

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Tél. : _____
Heure de préférence : _____

 Les moteurs.	 Les châssis.	 Les systèmes de freinage.	 La tenue de route.	 La sécurité.
 Le styling.	 La valeur de revente.	 Le confort.	 La boîte GM entièrement automatique à 3 rapports.	 La rentabilité.
 La protection contre la rouille.	 La finition.	 La sportivité.	 Le crédit GMAC.	 Le réseau de service.

Tout cela a de nouveau fait d'Opel le N° 1 en 1973.

En 1973, Opel a de nouveau été la marque de voiture plus achetée en Suisse. Plus de 30.000 automobilistes nous ont aidé à atteindre ce résultat. Car dans le programme complet des modèles Opel, chacun d'entre eux a trouvé la voiture qui lui convenait.

La Kadett économique, par exemple. Ou la Rekord, dont le styling séduit et la technique convainc. La sportive Manta. L'Ascona, N° 1 de nombreux



Opel continue à être le N° 1

rallies. La souveraine Commodore. L'élégante Admiral ou l'exclusive Diplomat.

Aussi différents soient-ils, ces modèles ont en commun le plus important: un moteur robuste et fiable, une tenue de route exceptionnelle, le confort, la sécurité.

Nous remercions tous ceux qui ont eu confiance en la nouvelle génération Opel.

Opel — la marque la plus vendue en Suisse.

Vente et service Opel en Suisse romande: Aigle Garage des Mosses 2 14 14, Avenches J.-P. Divorne 75 12 63, Begnins Garage du Jura 66 14 58, Bienne Auto-Besch 41 55 66, Merz & Ametz-Droz S. A. 3 53 33, Bulle Garage Majestic 2 84 84, Château-d'Oex Garage du Pont 4 61 73, la Chaux-de-Fonds Garage Guttman S. A. 23 46 81, Delémont Garage des Eaux-Vives 22 35 33, Fribourg Garage de Pérolles 22 38 88, Genève Garage des Délices S. A. 42 53 50, Extension Autos S. A. 32 11 35, Lausanne Ets Ramuz et Garage Edelweiss S. A. 25 31 31, le Locle Garage du Rallye 31 33 33, Martigny Garage J.-J. Casanova 2 29 01, Montreux Garage Central et Montreux-Excursions S. A. 61 22 46, Moudon Roulin Frères S. A. 95 26 72, Neuchâtel Garage du Roc 33 11 44, la Neuveville Garage Belcar 51 25 59, Porrentruy Garage des Ponts 66 12 06, Rolle Garage Wurlod 75 17 25, Sion Garage de l'Ouest 2 81 41, Saint-Imier Garage R. Gerster 41 36 44, Tramelan Garage Alouette 97 50 40, les Verrières Garage-Carosserie Franco-Suisse 66 13 55, Yverdon Garage Bouby-Rolls 21 54 60, et nos distributeurs locaux à: Attalens 56 41 10, Belfaux 45 12 36, Bevaix 46 13 96, Bex 5 23 38, Bremblens 71 19 69, Buchillon 76 30 75, Bussigny 89 11 66, Cheseaux 91 12 29, Chexbres 56 11 56, Chippis 5 12 99, Colombier 41 35 70, Cossonay 87 15 96, Court 92 91 50, le Crêt 8 54 29, Dombresson 53 28 40, Echallens 81 15 95, Epalinges 32 53 66, Estavayer-le-Lac 63 10 08, Fahy 76 63 20, Fully 5 35 23, Genève 9, route des Jeunes 42 50 46; 24, rue du Prieuré 32 08 26; 33b, av. de Miremont 46 08 17; 12-14, rue Jean-Jacquet 32 63 30, Glovelier 56 71 29, Lausanne 21, place du Tunnel 23 72 17; 1, av. de la Harpe 26 52 37, Marnand 64 10 57, Mézières 93 12 45, Moillesulaz 48 02 00, Morges 71 26 48, Nods 51 26 17, le Noirmont 53 11 87, Onex 92 62 24, Orbe 7 21 77, Payerne 61 29 80, Petit-Lancy 92 37 32, le Pont 85 12 50, Prilly 24 62 63, Pully 28 94 94, Rarogne 5 16 66, Renens 34 01 94, la Rippe 67 12 55, Romont 52 22 87, la Sagne 31 51 68, Soyhières 32 11 36, Sainte-Croix 6 26 76, Saint-Maurice 3 63 90, Vallorbe 83 14 88, Versoix 55 16 94, Vevay 51 88 60, Veyras sur Sierre 5 26 16, Villeneuve 60 10 51.

ASPIRINE+C
avec vitamine C

agit vite
en cas de fièvre
refroidissement
et grippe

ASPIRINE-C
effervescent
avec vitamine C

ADOC NETTOYAGE ENTRETIEN
Tél. 038 / 51 37 56

contribue à améliorer votre environnement privé et professionnel

PAS DE SOUCIS

NOUS SOMMES LA

HILDENBRAND
FERBLANTERIE SANITAIRE
Saint-Nicolas 10
Tél. 25 66 86

VITRERIE - MIROITERIE
M. KAUFMANN
Tél. 25 22 77 Neuchâtel

TOUTE L'OPTIQUE

Pierre MIÉVILLE
Manuel LAZARD

Opticiens spécialistes

MODERN OPTIC

Rue de la Place - d'Armes 6
TÉL. 24 27 24 NEUCHÂTEL

ENCADREMENT
doreur restauration
abel reichland
parcs 10
neuchâtel
tel: 24 62 12

FRANÇOIS VUILLEMIN
ferblantier - couvreur
Neuchâtel
Tél. 31 23 63

Ogy 17 voit rouge

RÉSUMÉ : Au moment de s'approcher de la villa « Turtle Rock », Hubert Bonisseur de la Bath ordonne à Mabel Grove de demeurer près du rocher.

LE 22 LONG-RIFLE



Laisant Mabel Grove derrière eux, Hubert et Enrique Sagarra progressèrent vers le hangar où se trouvait garée une Buick noire, d'un modèle ancien. La villa était à une dizaine de mètres sur la droite, entièrement construite en bois, avec un toit de planches bitumées, et sans étage ni sous-sol selon les indications que Félicie Filbert avait données. Les deux hommes avançaient, aussi souples et silencieux que des Indiens sur le sentier de la guerre.



« Il faudrait mettre leur trottinette en panne, » murmura Hubert quand ils furent derrière le hangar, dont l'unique ouverture, invisible de la villa, était orientée vers le chemin. Enrique souleva sans bruit le capot de la Buick tandis qu'Hubert observait la villa par l'interstice qui séparait deux planches mal jointées. Ayant tourné dans sa poche la tête du Delco, Enrique rabaisa sans bruit le capot.



« On peut y aller, dit Hubert. La villa n'a pas d'ouvertures de ce côté-ci. Je vais essayer d'entrer seul. Restez dehors pour cueillir ceux qui tenteraient de s'échapper. Rappelez-vous qu'il ne faut pas tuer le type à l'oreille coupée ! » Sagarra marqua son accord d'un signe de tête. Prenant un de ses 22 long-rifles, Hubert ôta le cran de sûreté et tira la culasse pour faire passer la balle dans le canon. Il aimait cette arme pour son extraordinaire précision.



Sortant du hangar, il alla vers la maison, prêt à tirer si quelqu'un se présentait, mais atteignit sans encombre son objectif. Alors qu'il contournait le coin de la villa, il entendit des éclats de voix suivis d'un gros rire. Une fenêtre était là, donnant sur la cuisine. Avançant prudemment la tête, il aperçut le bout d'une table, puis le dos assez large d'un homme qui s'affairait devant un poêle à bois. Reculant d'un pas, Hubert se courba pour passer sous la fenêtre.

Demain : Un enlèvement à domicile

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — Galerie Dilshelm : Exposition Michel Dalprete, encres de Chine.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — Bio : 15 h, 18 h 40 et 20 h 45. Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe... 18 ans.

Apollo : 15 h et 20 h 30 ; Jésus-Christ superstar. 12 ans. 17 h 45, Marius. 16 ans.

Palace : 20 h 30, Les Cracks. 12 ans. 2me semaine.

Arcades : 15 h et 20 h 30, Mon nom est personne. 12 ans.

Rex : Fermé pour rénovations.

Studio : 20 h 30, Le Magnifique. 12 ans. 3me semaine.

Pharmacie d'office : Bl. Cart, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry - la Côte. J.-D. Bonhôte, Boudry, tél. 42 18 12.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : fermeture hebdomadaire.

Galerie Numaga II : fermeture hebdomadaire.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Nevada Smith.

Croisières Kuoni 1974

Demandez notre nouveau catalogue qui vous offre 200 suggestions!

Disponible auprès de toutes les importantes agences de voyage.

KUONI

Toujours en quête des plus beaux endroits pour de plus belles vacances

HOROSCOPE

La journée sera placée sous des influences très bénéfiques facilitant la conclusion d'accords importants. Soirée calme et heureuse.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront rêveurs, imaginatifs ; leur imagination risque parfois de les emmener très loin.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Votre gorge est très vulnérable. **Amour :** Ne cherchez pas à imposer votre volonté. **Affaires :** Gérez vos biens avec prudence.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Vos malaises ne sont que passagers. **Amour :** Ne vous montrez pas impulsif. **Affaires :** Ne prenez pas au tragique un petit retard.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Évitez les personnes contagieuses. **Amour :** Avec le temps, tout s'arrange. **Affaires :** Nouvelle relation fort utile.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Adoptez un régime végétarien. **Amour :** Faites preuve de bonne volonté. **Affaires :** Sachez vous adapter à toutes les situations.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Bonne dans l'ensemble, à maintenir. **Amour :** Essayez d'oublier les mauvais souvenirs. **Affaires :** Poursuivez activement vos efforts.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Supprimez les pâtisseries et les sucreries. **Amour :** Ne faites pas de confidences à n'importe qui. **Affaires :** Assurez-vous d'appuis importants.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Vous menez une vie trop sédentaire. **Amour :** Multipliez vos preuves d'affection. **Affaires :** La journée vous est favorable.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Prenez vos repas à heures régulières. **Amour :** N'attachez pas d'importance aux « ragots ». **Affaires :** Mettez de l'ordre dans vos affaires.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Ne vous surmenez pas ainsi. **Amour :** Ne vous laissez pas entraîner dans une aventure. **Affaires :** Soyez ponctuel dans votre travail.

CAPRICORN (22/12 - 19/1)

Santé : Toux d'irritation due à la fumée. **Amour :** Ne négligez pas votre foyer. **Affaires :** N'exprimez pas ouvertement vos opinions.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Tributaire de votre moral. **Amour :** Montrez-vous plus tendre envers l'être aimé. **Affaires :** Ne faites aucune dépense inconsidérée.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Mauvais fonctionnement de vos reins. **Amour :** Évitez les complications inutiles. **Affaires :** Ne laissez pas passer les erreurs.

POUR VOUS MADAME

Un menu

- Carottes râpées
- Blanquette de veau
- Crêpes au fromage blanc

LE PLAT DU JOUR :

Crêpes au fromage blanc

Préparation : 10 minutes, **cuisson :** 15 minutes. **Ingrédients :** 150 g de farine, 1 cuillerée à café de levure chimique, 2 œufs, 1/2 dl de lait, 1 cuillerée à soupe de sucre semoule, 1 yaourt, 50 g de beurre ou margarine. **Pour la garniture :** 200 g de fromage blanc bien égoutté, 2 cuillerées à soupe de lait concentré sucré, 2 cuillerées à soupe de sucre.

1. Disposez la farine en fontaine dans une terrine ; ajoutez au milieu la levure, les œufs, le yaourt et le sucre ; délayez avec le lait (cette pâte doit être aussi épaisse qu'une pâte à bûgnets).

2. Faites chauffer un peu de beurre dans une poêle et versez-y la pâte par cuillerée (chaque cuillerée représente une petite crêpe ronde ; la pâte épaisse ne s'étale pas et les petites crêpes sont elles-mêmes très épaisses) ; laissez-les dorer une minute avant de les retourner. Continuez ainsi jusqu'à épuisement de la pâte ; disposez les crêpes côte à côte sur un grand plat.

3. Battez le fromage blanc avec le sucre et le lait concentré ; présentez-le en même temps que les crêpes chaudes ; chaque convive en recouvrira les crêpes.

Conseil du cordon-bleu : vos crêpes seront meilleures si vous préparez la pâte une heure d'avance.

Une tache sur l'étain

Vous venez d'acheter une assiette en étain chez un brocanteur et vous la dégraissez amoureusement à grand renfort de blanc d'Espagne et d'huile. Après le repassage dans l'eau savonneuse et le rinçage, vous apercevez une tache qui a résisté à ce vigoureux traitement. Ne laissez pas tomber les bras, essayez ceci : saupoudrez sur un chiffon de la poudre de pierre ponce fine et frottez la tache doucement d'abord et avec un peu plus d'insistance ensuite si elle résiste.

Questions et réponses

— J'ai les cheveux très frisés, si je ne fais rien après chaque shampooing, j'ai une tête de lion. J'aimerais tellement avoir les cheveux raides. Que faire ? Vous pouvez toujours aller chez un coiffeur afin de faire défriser vos cheveux. Le traitement peut durer deux ou trois mois, sinon après chaque shampooing, utilisez de très gros rouleaux ou faites-vous un brushing à l'aide d'une brosse ronde et d'un séchoir.

— Je ne peux absolument pas supporter ma crème de nuit, j'ai la sensation d'avoir très chaud et de transpirer. Est-ce fréquent ? Ce n'est pas fréquent mais cela peut arriver. Peut-être avez-vous choisi une crème trop épaisse pour votre type de peau ? Quoi qu'il en soit, vous pouvez obtenir un excellent résultat en mettant votre crème une demi-heure avant de vous coucher. Vous l'ôtez avec un coton humide tiède et vous passez la nuit avec la peau propre, nourrie, aérée.

Du talc pour les vieux livres

Savez-vous comment nettoyer les pages d'un vieux livre sans les abîmer ? Avec de la poudre de talc tout simplement. Vous en prélevez une petite quantité sur un coton que vous passez doucement sur chaque page (oui, c'est un travail de patience). Si vous vous apercevez que les pages ont souffert de l'humidité, mieux vaut recommencer l'opération après les avoir débarrassées du talc humide.

Une récidive

A Los Angeles, une assez jeune femme met un enfant au monde dans un restaurant.

— Ne vous en faites pas, lui dit le conducteur de l'ambulance pour l'encourager ; vous savez, il y a deux ans, nous avons accouché une femme dans un cinéma.

— Je sais, je sais, répond la jeune mère en sanglotant ; cette fois-là aussi, c'était moi. (DS)

A méditer

Chacun de nous vaut par ce qui le différencie des autres et en fait un être unique, irremplaçable.

A. GIDE

De tout pour faire un monde

Le ridicule ne tue pas

En l'an 2000, la famille (moyenne) américaine disposera de trois voitures, deux hélicoptères... et d'un sous-marin pour les promenades dominicales.

Les homards préfèrent l'eau chaude

Les homards grandissent plus vite dans de l'eau relativement chaude (20 à 24°C) que dans leur milieu marin naturel, plus froid.

Dans le premier cas, ces crustacés atteignent le poids de 454 grammes, soit une livre anglaise (leur taille « légale » au Canada), et leur maturité sexuelle en moins de deux ans, alors qu'il leur en faut huit autour de l'île du Prince-Édouard (située au Canada, au sud de l'estuaire du Saint-Laurent), où la température des eaux oscille, selon les saisons, entre 2 et 12°C, et 5° dans les parages de l'île de Martha's Vineyard (à une centaine de kilomètres au sud-est de Boston), où la température de l'Atlantique varie de 2 à 24°C. (ACI)

Des vélos pour la nuit

Du nouveau pour la bicyclette : le pneu lumineux la nuit. Ses flancs réfléchissants sont composés d'une bande comprenant des millions de billes de verre microscopiques incorporées, de sorte qu'il conserve indéfiniment cette particularité fort utile. (ACI)

Attention !

L'action du rayonnement solaire sur les gaz d'échappement donne des oxydants qui peuvent provoquer de l'asthme.

A défaut de pétrole

L'huile de ricin est employée maintenant dans la fabrication des plastiques.

Pour nous aussi ?

Dans les rues de Tokio sont installées des « stations-service » où moyennant une pièce de 100 yen (environ : 0,80 fr.) on peut respirer trois litres d'oxygène et deux litres « d'air propre » !

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 16.45 (C) Taxibulle
- 17.05 (C) La boîte à surprises
- 18.00 (C) Téléjournal
- 18.05 (C) Rendez-vous
- 18.25 (C) Sous la loupe
- 18.50 (C) Le manège enchanté
- 18.55 (C) Les Enfants des autres
- 19.15 (C) Un jour, une heure
- 19.40 (C) Téléjournal
- 20.00 (C) Un jour, une heure
- 20.15 Signe des temps
- 21.10 (C) L'Homme de Vienne
- 22.05 (C) A télomn
- 22.20 (C) Téléjournal

- 20.35 (C) Actuel 2
- 21.45 (C) Le défilé
- 22.30 (C) I.N.F. 2 dernière

FRANCE III

- 18.30 (C) Inter 3
- 18.35 (C) Enfants sur la trois (36)
- 18.50 (C) Festival de Monte-Carlo
- 19.20 (C) Actualités régionales
- 19.40 (C) A la poursuite du vent
- 20.05 (C) 20 premières années du cinéma américain (9)
- 20.40 (C) L'Odyssée du Dr Wassel
- 22.40 (C) Inter 3 dernière

SUISSE ALÉMANIQUE

- 17.30 L'heure des enfants
- 18.10 (C) TV culturelle pour adultes
- 18.40 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 L'Affaire d'à côté
- 19.30 L'antenne
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Der Stern des Menschen
- 20.50 Le Petit Docteur
- 21.40 Scènes de jazz
- 22.05 Téléjournal

SVIZZERA ITALIANA

- 18.00 (C) Per i piccoli
- 18.55 (C) Off we go
- 19.30 (C) Telegiornale
- 19.45 Obiettivo sport
- 20.10 (C) Lo sparaparla
- 20.45 (C) Telegiornale
- 21.00 Enciclopedia TV
- 21.00 (C) Invito alla danza
- 22.25 Telescuola
- 22.50 (C) Telegiornale

FRANCE I

- 10.30 TV scolaire
- 11.00 Fin
- 12.30 Midi trente
- 13.00 24 heures sur la une
- 14.05 TV scolaire
- 14.25 Les Dieux du dimanche
- 16.10 Emissions pour les jeunes
- 16.50 TV scolaire
- 18.20 Au-delà des faits
- 18.40 Pour petits et grands
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 24 heures sur la une
- 20.20 Maurin des Maures
- 20.35 La Légende des Strauss
- 21.30 Ouvrez les guillemets
- 22.40 24 heures dernière

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, place à la petite guerre. 17.05, pour les enfants. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, reportages d'actualité. 21 h, peintres du dimanche. 21.45, soldats américains en Allemagne. 22.30, téléjournal, météo. 22.50, l'armée en République populaire en Pologne. 23.35, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17 h, téléjournal. 17.10, ballade en romanche. 17.45, plaque tournante. 18.25, pour les enfants. 19 h, téléjournal. 19.30, à vous de juger. 20.15, diagnostic. 21 h, téléjournal. 21.15, une certaine froideur. 22.45, téléjournal.

FRANCE II

- 17.00 (N) TV scolaire
- 19.00 (C) Des chiffres et des lettres
- 19.20 (C) Actualités régionales
- 19.45 (C) Des lauriers pour Lila
- 20.00 (C) I.N.F. 2

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous et miroir-première. 6.35, 8.10, la route, ce matin : 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, M.V. 9.05, à votre service. 10.05, les chemins de nature. 11.05, M.V. 12 h, le journal de midi et midi-mystère. 12.25, communiqués, météo. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 14.05, réactual. 15.05, poètes de toute la Suisse.

16.05, feuilleton : Une grand-mère en or massif, de M.-G. Prêtre et M. Waerber. 16.15, concert chez soi. 17.05, en questions. 17.55, le fouquet. 18 h, le journal du soir, revue de la presse suisse alémanique, le miro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 74. 20 h, la bonne tranche. 20.30, énigmes et aventures : Variation sur un épisode, une pièce policière de R. Schmid. 21.25, disc-a-bol. 22.10, histoire et littérature. 22.40, club de nuit. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

8 h, informations et revue de la presse romande. 8.15, à vous humaines. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, radiocolaire : centre d'intérêt du mois : les boîtes à musique. 10.45, english by air. 11 h, université radiophonique internationale : la littérature de masse au Japon. 11.30, la vie musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, aspects du jazz. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, sciences et techniques. 20.30, prestige de la musique. 22.10, le chœur de la radio

suisse romande. 22.30, les grands prosateurs. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.05, musique légère. 6.50, méditation. 7.10, autoradio. 8.30, pages de Bartok, Elgar, Enesco, Glazounov, Ippolitov-Ivanov, Rachmaninov, Reznicek, Smetana, Tchaikovski, 10.05, danses Mödlinger, Beethoven. 10.20, radiocolaire. 10.50, divertimento KV 137, Mozart. 11.05, mélodies et rythmes. 12 h, ensembles Claudius Alzner et James Last. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, divertimento. 15.05, musique populaire. 16.05, théâtre. 17.30, L'heure des enfants. 18.15, Radio-jeunesse. 19 h, sport, communiqués. 19.15, actualités. 20 h, le disque de l'auditeur. 22.20, revue de presse. 22.30, Sérénade pour Amanda. 23.30, musique dans la nuit.

De tout pour faire un monde

Radiogalaxie

Une radiogalaxie est un système stellaire extrêmement éloigné émettant un rayonnement électromagnétique qui permet de la situer et, parfois, de l'identifier.

Ce génie

Léonard de Vinci s'intéressait à la gastro-entérologie : il connaissait l'existence de l'appendice et avait donné de nombreux dessins du foie, de la vésicule et de leurs vaisseaux. (Larousse)

MOTS CROISÉS

Problème No 227

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

VERTICALEMENT

- Intéresse l'hippiatre. — Bien en tête.
- Sans parti pris. 3. Frères inférieurs. — Une ennée. 4. Il est interdit de le brûler. — Epoque. 5. Ville ancienne. — Se doret au soleil. — Fin d'infinitif. 6. Passe à Prades. — Pays des Iduméens. 7. Ordonnance. — Ornement d'architecture. 8. Prête à tout. — Symbole. 9. A pour chef-lieu Saint-Laurent-du-Maroni. — On l'a à l'œil. 10. Copulative. — Met en doute.

Solution du No 226

1	I	M	P	O	R	T	U	N	E	R
2	N	O	U	M	E	A	E	T	E	
3	U	S	A	T	A	V	A	L		
4	E	T	N	I	C	E	E	I		
5	G	O	I	F	E	R	U	L	E	
6	A	N	N	A	N	A	A	U		
7	L	O	V	A	T	I	O	N	S	
8	I	F	A	I	R	U	N	E		
9	T	A	E	L	E	R	S	E	S	
10	E	N	T	A	S	S	E	E	S	

HORIZONTALLEMENT

- Mauvaise action. 2. Se portera. — Découpe de pierre dans un arcabeau gothique. 3. S'échappent au moment du danger. — Peintre italien. 4. Fait appel à une boîte-teuse. — Ecrase d'impôts. 5. Unité romaine. — Trou dans un mur. — Fond de pipe. 6. Homme politique français. 7. Eté agréable. — Il rayonne. 8. La force du faible. — Marque un partage. — Participe. 9. Département. — Sans fondement. 10. Solide.

LE PRENDRAI DU POTAGE, DU

La seule règle au Club Méditerranée, c'est votre liberté.

OK - vous connaissez le Club. Mais connaissez-vous les Clubs?



Par exemple Corfou

C'est le village «cases» par excellence, ces fameuses cases polynésiennes qui ont fait la célébrité du Club.

Les activités: ski nautique * plongée libre * natation * voile * boxe * judo * escrime * sports terrestres * yoga * et puis... orchestre * jeux * soirées-spectacle * night-club * concerts de musique classique.

Le village est ouvert du 13 mai 1974 au 13 septembre 1974.

Les autres villages «cases» du Club: Al Hoceima, Korba, Djerba, Cadaquès, Les Restanques, Santa Giulia, Aighion, Sveti-Marko, Pakostane, Caprera, Cefalù, Donoratico, Palinuro, Arziv.



Par exemple Donoratico

Le village pensé et conçu pour nos «petits bouts d'hommes». Les enfants sont les bien-venus à partir de 4 ans. A leur disposition: mini-club avec moniteurs * cours de judo * piscine * pataugeoire * cours de tennis * etc. Pour les grands: tennis * voile * piscine * judo * yoga * escrime * golf miniature * et puis... la vie nocturne comme dans les autres Clubs.

Le village est ouvert du 25 mai 1974 au 28 septembre 1974.

Les autres villages «bouts d'hommes»: Vittel, Pompadour, Smir, Korba, Santa Giulia, Pakostane, Caprera, Nicotera.



Par exemple Kusadasi

Le point de départ de nombreuses randonnées dans l'ancienne Turquie, à la découverte de ses trésors. Il y a tellement d'excursions possibles qu'il est difficile de les citer ici. Un exemple? En 2 jours: Aphrodisias-Pamukkale. Visite de l'antique cité dédiée à Vénus. Les cascades blanches et pétrifiées de Pamukkale. Les ruines de l'ancienne Hiéropolis. Et puis... toutes les activités propres au Club.

Le village est ouvert du 12 mai 1974 au 13 octobre 1974.

Les autres villages «circuits»: Al Hoceima, Malabata, Agadir, Aighion, Nicotera et bien d'autres encore.



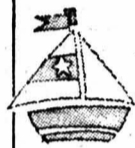
Par exemple Agadir

De confortables bungalows, un grand bois d'eucalyptus, une plage immense. Un autre rythme de vie.

Les activités: tennis * piscine * voile * promenades en mer * yoga * ranch-équitation * et puis... orchestre * jeux * night-club * méchoui et café maure.

Le village est ouvert toute l'année.

Les autres villages «bungalows» du Club: Yasmina, Smir, Malabata, Djerba la Douce, Porto Petro, Puerto Maria, Cargèse, Sant'Ambrogio, Roussalka, Foça, Kusadasi, Santo Stefano, Otrante, Nicotera, Tahiti, Les Boucaniers.



Par exemple Otrante

Pour les esthètes... actifs. Ici le sport est écrit en lettres majuscules.

Les activités sportives: tennis 7 courts * golf * yoga * escrime * sports terrestres * voile * natation * piscine au ranch * promenades en mer * ranch-équitation * manège * promenades * et puis... l'atelier d'arts appliqués * la musique classique * les soirées du Club.

Le village est ouvert du 24 mai 1974 au 27 septembre 1974.

Les autres villages «sportifs»: Vittel (tous les sports) et Pompadour (le cheval) bien sûr, mais aussi Corfou, Cadaquès, Palinuro et tous les villages «montagne», St-Moritz, Villars-sur-Ollon, Leysin, etc.



Par exemple «Les Boucaniers»

Pour les grands voyageurs actifs... et contemplatifs. Toute la magie de la lointaine Martinique. Un village de pêcheurs qui s'étend entre une imposante cocoteraie et la mer la plus fascinante du monde. Le dépaysement total à quelques 7000 kilomètres de Genève.

Le village est ouvert toute l'année.

Les autres villages «dépaysement»: Fort Royal, Tahiti, Marrakech, Agadir, Djerba la Douce.



Le Club, c'est la fête tous les jours.

Bon «évasion» pour un avant-goût de vacances

D'ici à Tahiti, il n'y a pas moins de 50 Clubs. Au bord de mer, dans les Alpes, à la campagne. En Europe, en Afrique, en Asie, aux Antilles, dans les mers du Sud. Vous y allez en été ou en hiver. Vous choisissez votre village. Pour y faire du sport ou pour vous reposer. Des villages un peu plus chers ou pas chers du tout. Des villages de cases, de bungalows ou des hôtels. Une liste de possibilités variées à faire pâlir d'envie. Pour en savoir davantage demandez-nous le nouveau «Trident», le catalogue du Club

Méditerranée. Envoyez-nous ce bon «évasion», vous aurez un avant-goût de vos vacances. Vous saurez aussi comment et à quel moment vous pouvez réserver le séjour de votre choix. A propos, savez-vous qu'il est maintenant possible de s'envoler de Genève ou de Zurich pour se rendre au Club Méditerranée?

Club Méditerranée Genève, 8, Rondeau (022 434400), Zurich, Gerbergasse 6 (01 2727 30/31) ou dans chaque agence Kuoni

Nom: _____

Adresse avec no postal: _____



Club Méditerranée

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

Heath et Wilson jouent leur avenir politique dans le choc du 28 février

LONDRES (AP). — Pour MM. Heath et Wilson, les élections du 28 février représentent une épreuve de force décisive car, pour le perdant, ce sera très probablement la fin de sa carrière politique.

Le premier ministre conservateur et le chef de l'opposition travailliste se détestent cordialement, et cette animosité entre les deux grands chefs politiques — sans précédent depuis celle qui opposait naguère Disraeli et Gladstone — est sans doute la cause d'une désaffection du peuple britannique à l'égard du système parlementaire.

Entre autres aménités, M. Heath, récemment, a traité M. Wilson de « rat », ajoutant qu'il faisait de beaux discours, mais n'était pas un homme d'Etat, et, de son côté, le « leader » travailliste l'a comparé à un épave prêt à se rouler sur le dos au commandement du général De Gaulle qui était son héros, le qualifiant, aussi, de « Cassius Clay de la politique ».

Les deux hommes ont des points communs : ils appartiennent à des familles modestes, M. Heath est le fils d'un charpentier, et M. Wilson celui d'un ingénieur chimiste. Tous deux ont fait de

solides études universitaires. Ils ont le même âge, 57 ans, et ont une constitution robuste. Ils sont partisans d'abattre les barrières artificielles qui, depuis des siècles, maintiennent les Britanniques dans une hiérarchie de classes sociales, mais par des voies différentes.

Là s'arrête la ressemblance. M. Heath a tendance à aborder carrément les problèmes, surtout avec ses proches collaborateurs.

Il donne l'impression qu'il n'aime pas se donner en spectacle.

M. Wilson parle d'abondance. Il sait se montrer subtil et possède un esprit de répartie caustique.

La politique de M. Heath est quelque peu empreinte de gaullisme, en ceci qu'il n'hésite pas à défier les Etats-Unis lorsqu'il estime que les intérêts de la Grande-Bretagne sont en jeu.

En politique intérieure, également, il a montré qu'il espérait remettre le pays sur pied, tout en allant jusqu'à l'affrontement actuel avec les grandes centrales syndicales.

Célibataire endurci, il ne se cherche pas d'excuse de ne pas avoir pris femme et il déclare à ce sujet : « Un homme qui se marierait pour devenir un meilleur premier ministre, ne ferait ni un bon premier ministre ni un bon époux ».

Prochain sommet arabe restreint

LE CAIRE (AP). — Un sommet arabe restreint aura lieu dans le courant de la semaine en Egypte pour harmoniser les positions arabes à l'égard d'Israël et de l'embargo pétrolier anti-américain, rapporte le journal « El Akhbar ».

Le président Sadate a convoqué cette conférence la semaine dernière pour discuter des « initiatives arabes dans l'affrontement politique avec Israël, en particulier après la séparation des forces sur le front du canal de Suez et sur les hauteurs du Golan », ajoutant que l'embargo pétrolier figurera « parmi les sujets qui seront discutés par les dirigeants arabes qui ont accepté l'invitation du président Sadate ».

Le journal avait indiqué antérieurement que le roi Fayçal d'Arabie, le cheik Salem Sabah, souverain du Koweït, le président Boumedienne et le président Hafez el Assad, y assisteront.

L'URSS intervient auprès de Damas

JÉRUSALEM (AFP). — Le département d'Etat a fait savoir à l'ambassadeur d'Israël à Washington, M. Dinitz, que l'Union soviétique avait décidé d'user de son influence auprès du gouvernement de Damas pour l'amener à remettre à Israël la liste des prisonniers de guerre israéliens en Syrie et autoriser des délégués de la Croix-Rouge à leur rendre visite. Cette information a été transmise dimanche au conseil des ministres à Jérusalem par le ministre des affaires étrangères, M. Abba Eban.

Un communiqué officiel signale, en outre, que la première partie de la réunion du cabinet a été consacrée à des affaires de sécurité, passées en revue par le ministre de la défense, le général Moshe Dayan, le chef d'état-major, le général Elazar, et le chef des services de renseignements militaires, le général Zeira.

Incident irano-irakien

LE CAIRE (ATS-Reuter). — Des heurts armés se sont produits entre les forces de l'Iran et de l'Irak, annonce un communiqué militaire diffusé par Radio-Bagdad et rapporté dimanche par l'agence de Proche-Orient. Selon le communiqué, les forces irakiennes ont eu 23 victimes, tandis que les pertes iraniennes seraient de plus de 70.

Grève en Allemagne Pourparlers acceptés par le syndicat des transports

FRANCFORT (AP). — Le syndicat des travaux publics et des transports (O.E.T.V.) a accepté de rouvrir les pourparlers lundi soir, après avoir reçu l'assurance que le gouvernement lui soumettra une nouvelle offre sur les augmentations de salaires.

La querelle de Berlin-Ouest

BERLIN (AFP). — M. Honecker, premier secrétaire du P.C. est-allemand, est intervenu à son tour dimanche dans la nouvelle querelle sur la présence de l'Etat fédéral allemand à Berlin-Ouest.

Dans un discours prononcé devant des cadres du P.C. à Berlin-Est, le numéro un de la R.D.A. a vivement critiqué l'installation dans les secteurs occidentaux de l'ancienne capitale d'un office pour la protection de l'environnement dépendant du ministère de l'intérieur à Bonn. M. Honecker a reproché au gouvernement fédéral de chercher à renforcer sa présence dans la ville « au lieu de la réduire comme le prescrit l'accord quadripartite ».

Le chef du P.C. a rejeté toute la responsabilité pour les difficultés actuelles entre Bonn et Berlin-Est sur « les milieux qui, en R.F.A., s'appuient sur le jugement de la Cour constitutionnelle fédérale (réaffirmation du droit à la réunification) pour transformer des traités de droit international en querelles inter-allemandes ».

M. Honecker a affirmé que la R.D.A. poursuivra une politique de paix et de détente sans se laisser troubler par une « campagne antisoviétique et anticommuniste » qui, selon lui, est menée par les tenants de « l'idéologie impérialiste » et à laquelle s'est associé entre autres le « traître et renégat Soljenitsyne ».

Informations suisses

Nouveaux véhicules-moteurs aux CFF

Au cours de l'année 1973, les CFF ont mis en service 30 nouvelles locomotives du type Re 4/4 II ; pendant la même période, 15 véhicules-moteurs qui circulaient depuis 45 à 50 ans furent mis à la retraite. Les nouvelles machines, plus puissantes et plus rapides que leurs ancêtres, assurent un trafic plus fluide sur nos voies ferrées. En outre, les grands progrès réalisés dans la construction mécanique et électrique ont permis de réaliser des engins robustes qui n'exigent qu'un minimum de travaux d'entretien. Le nombre de jours d'immobilisation des véhicules en est fortement réduit ; du même coup, le personnel des dépôts et des ateliers est moins sollicité qu'autrefois.

Nouveau contrat collectif dans les arts graphiques : réaction des maîtres-imprimeurs suisses

ZURICH (ATS). — A la suite de diverses déclarations publiques faites par les représentants des travailleurs des arts graphiques — déclarations que la Société suisse des maîtres-imprimeurs (SSMI) juge « unilatérales » — cette dernière estime nécessaire de préciser ce qui suit : « Plus de 100 délégués venus de toute la Suisse ont participé à l'assemblée de la SSMI qui a pris position sur l'actuelle situation économique et le renouvellement du contrat collectif de travail. En tout premier lieu il s'agit de maintenir la capacité de production et de concurrence de cet important secteur de services et d'assurer ainsi les quelque 50.000 emplois ».

Conseil fédéral à la raison, la FST revendique l'abaissement de la durée de travail à 40 h par semaine, le paiement d'un pécule de vacances de 750 fr., une augmentation réelle non encore chiffrée des salaires, etc. La S.S.M.I. attend de la F.S.T. qu'elle soutienne la lutte entreprise dans toute la Suisse contre le renchérissement et qu'elle adapte ses revendications aux possibilités économiques des arts graphiques.

Le désir de sécurité d'emploi est légitime, il est soutenu par la S.S.M.I. Des revendications qui entraîneraient de fortes augmentations des prix et qui mettraient en péril les places de travail, aujourd'hui encore assurées, ne tiennent pas compte des responsabilités encourues et doivent être rejetées.

VALAIS

Refus de priorité : quatre blessés

(C) Une voiture pilotée par M. Walter Schweighauser, 58 ans, domicilié à Sion, roulait d'Aproz en direction de Riddes. A l'entrée de cette dernière localité, la voiture déboucha sur la route cantonale sans observer le signal « cédez le passage » et heurta une auto zuricoise conduite par M. Walter Sieber, 60 ans. La voiture zuricoise fit un tête-à-queue et alla se jeter contre la voiture de Mme Margot Métral, 48 ans, domiciliée à Martigny qui roulait correctement en direction de Sion.

L'accident fit quatre blessés : Mme Métral et ses deux passagers, Catherine Métral, 6 ans, et Mme Fanny Métral, 73 ans, domiciliées à Martigny ainsi que Mme Marthe Sieber, 62 ans, femme du conducteur zuricois.

VAUD

Cyclomotoriste tué

AIGLE (ATS). — Un accident mortel de la circulation est survenu samedi soir à l'avenue des Glariers, à la hauteur du « Pont Napoléon » à Aigle. M. André Rempp, 61 ans, domicilié dans cette ville, qui débouchait à cyclomoteur sur la route Lausanne - Saint-Maurice, a été atteint et projeté à une trentaine de mètres par une automobile roulant vers Lausanne.

Grèvement blessé, le cyclomotoriste est mort pendant son transport à l'hôpital.

L'UPS demande à collaborer avec l'USP

BERNE (ATS). — Le comité de l'Union des producteurs suisses (UPS) a demandé au comité directeur de l'Union suisse des paysans (USP) de lui accorder une participation active dans l'élaboration des revendications qui doivent être présentées au Conseil fédéral concernant le revenu agricole.

L'UPS estime que les revendications agricoles ne seront viables que si elle sont l'emanation de l'ensemble de la population paysanne. Si cette participation lui est refusée, l'UPS cassera la trêve et elle demandera aux producteurs de reprendre les campagnes qu'ils ont momentanément ajournées.

VIGNOBLE

BOLE

Collision à Bôle : deux blessés

Hier, vers 17 h, au volant de son automobile, M. André Bornoz, âgé de 60 ans, de Neuchâtel, circulait sur la route Chambrien-Rochefort. Peu avant la croisée avec la route de Bôle, dans un virage à gauche, il a dépassé un cyclomotoriste, alors qu'au même instant survenait, en sens inverse, la voiture conduite par Mme R.L., de Boudry. A la suite de la collision entre les deux véhicules, l'auto Bornoz a été projetée contre un arbre à droite. Blessés, Mme et M. Bornoz ont été transportés à l'hôpital Fournils. Dégâts importants.

TESSIN

Un mur s'effondre : ouvrier tué

LUGANO (ATS). — Samedi, à Neggio (Sala-Capriasca), probablement à la suite d'un petit éboulement, un mur en construction s'est abattu sur deux ouvriers. M. Giovanni Rezzonico, 32 ans, de Neggio, a été tué sur le coup, tandis que son camarade a été grièvement blessé.

Un jus d'oranges 100% pur

NOUVEL EMBALLAGE
3 mois de fraîcheur garantie hors frigo!



Pris le matin en se levant ou pendant la journée, ce jus d'oranges constitue un réel bienfait pour les adultes et les enfants, car

BONJOUR
Jus d'oranges 100% pur
JUS D'ORANGES
riche en vitamine C naturelle
BONJOUR
garde toute sa richesse d'arôme
JUS D'ORANGES
datage en clair sur l'emballage (durée de conservation 3 mois) offrant ainsi toute garantie de fraîcheur.

BONJOUR
dans un conditionnement pratique qui se jette après emploi
JUS D'ORANGES
en vente chez votre détaillant habituel

BONJOUR!
JUS D'ORANGES 100% PUR Fr. 1.60

De l'or en brique pour peu d'argent

BONJOUR est soumis au contrôle de l'Institut suisse des vitamines. Union Laitière Vaudoise

Camping Avenches-Plage

A céder une grande caravane 6 places, avec caravane annexe, complètement équipée, magnifique place, location payée pour 1974, avec éventuellement bateau à moteur 9 CV, état de neuf. Prix à discuter. Pour renseignements et visites, tél. (037) 26 22 80 (heures des repas).

VIDANGE TRANSPORTS JEAN DUCOMMON
des dépotoirs, citerneaux, séparateurs d'essence et fosses septiques avec un véhicule aspirateur de boue ultra-moderne
Neuchâtel
Draizes 78
Tél. 31 24 55

DATSUN 120Y - Fr. 9795.-

Radio. Montre. Vitre arrière chauffante...
Allume-cigarette. Phares de recul. Verre feuilleté. Sièges couchettes. Pneus à carcasse radiale etc.

Sans supplément!

Inédit! La voiture de la classe 1200 qui offre tout ce qu'une jeune famille peut désirer. Tout... sans supplément de prix! Radio avec présélection, allume-cigarette, vitre arrière chauffante, 2 phares de recul, pare-brise en verre feuilleté, sièges-couchettes, pneus à carcasse radiale, montre électrique... 69 CV, double circuit de freinage avec disques à l'avant, limiteur de force et servo, colonne de direction télescopique... et une ligne merveilleuse! Service assuré, économique: valeur sûre.

Afin d'en avoir un peu plus que pour son argent.
FRIENDLY DATSUN

DATSUN

Un pari — l'un des 19 modèles DATSUN est fait pour vous.

Faites un essai sans tarder:

Agence générale: Fehlmann Motor AG, 8902 Udorf. Importateur: DATSUN (Suisse) S.A., 8902 Udorf. 2052 Fontainemelon, W. Christinat, tél. (038) 53 34 77. 2000 Neuchâtel, Garage Le Phare S.A., tél. (038) 24 18 44.

AGENCE DATSUN Garage le Phare
Vauseyon - Neuchâtel — Tél. (038) 24 18 44
DÉMONSTRATIONS sans engagement sur rendez-vous
Ouvert le dimanche matin

La production de courant à la limite de son point de rupture le jour même des élections britanniques

(AFP - Reuter - DPA). — La grève totale des 268.000 mineurs britanniques a pris effet dimanche à 1 heure lorsque les équipes de nuit ont quitté leur travail. Avant de rentrer chez eux, les mineurs ont mis sur pied les mécanismes destinés à préserver les puits des risques d'inondations et d'affaissements. Samedi, les piquets de grève étaient déjà partiellement en place, les « gueules noires » n'ayant pas pris leur service le matin, en raison de la grève des heures supplémentaires. Désormais, seul le personnel de surveillance et de sécurité est autorisé à pénétrer dans les installations.

Par solidarité, les dockers d'Immingham, dans le Lincolnshire, ont refusé d'achever le déchargement de quelque 3000 tonnes de charbon du cargo italien « Fenice ».

La décision prise par les mineurs a permis aux conservateurs de « tirer à boulets rouges » contre les « extrémistes » qui manipulerait, selon le premier ministre, les principaux syndicats.

QUI DOIT GOUVERNER ?
Samedi, au premier jour de la campagne, M. Heath a, en effet, accusé M. Wilson, chef de l'opposition travailliste, d'être prisonnier de l'extrême-gauche et de n'avoir rien tenté « de sérieux » pour éviter le déclenchement de la grève. Pour sa première apparition en public, à Southport, station balnéaire du nord de l'Angleterre, le premier ministre a réaffirmé avec force ce qui semble devoir être le thème principal de sa campagne « Qui doit gouverner ? », soulignant que le syndicat des mineurs « défie les critères anti-inflation imposés par un gouvernement élu ». Il a demandé au conseil de contrôle des salaires d'examiner la situation des mineurs à la lumière du récent rapport sur les positions relatives dans l'échelle nationale des salaires.

Au slogan « agir fermement pour une Grande-Bretagne honnête » des conservateurs, les travaillistes ont précisément répondu par un « retour au travail avec le labour ». Et M. Wilson de faire remarquer, au cours d'une réunion publique à Middlesbrough, dans le Yorkshire, que « le gouvernement avait manqué successivement toutes les occasions pour régler honorablement le conflit

des mineurs en raison d'une rigidité élevée en principe de gouvernement ». Le parti travailliste s'efforce surtout de mettre l'accent sur des problèmes tels que la hausse des prix et l'inflation galopante pour justifier les revendications salariales élevées dans certains secteurs, comme les mines ou les chemins de fer.

LES POSITIONS
Selon un sondage réalisé par « Business decisions limited » et publié dimanche par l'« Observer », 44,9 % des personnes interrogées voteraient pour les conservateurs, 37,2 % pour les travaillistes et 11,9 % pour les libéraux, les autres 6 % étant indécises ou favorables à d'autres partis. Il ressort en outre que 9 sur 10 des personnes interrogées, dont 86 % sont membres des syndicats, se prononcent pour le contrôle des salaires, politique que le parti travailliste entend abolir. 60 % estiment cependant que ce contrôle est appliqué de manière peu équitable. Enfin, 57,3 % estiment que le gouvernement a fait preuve de maladresse dans le conflit avec les mineurs.

Au rythme actuel de consommation de charbon par les centrales électriques,

le parti — quel qu'il soit — qui gagnera les élections, ne disposera que d'environ deux semaines pour aboutir à un règlement de la crise des houillères avant que des coupures d'électricité ne perturbent totalement l'industrie et les services essentiels. Selon les observateurs, vers le 28 février, jour des élections, la production de courant pourrait être en effet à la limite du point de rupture, et celle de l'acier réduite de plus de moitié.

On avait en effet, clairement laissé entendre dans certains milieux spécialisés dans les problèmes nucléaires qu'elle serait prise, malgré certaines divergences de vues survenues le 31 janvier à propos du lieu d'implantation de l'usine, avant la date du 11 février. C'est désormais chose faite, l'Italie s'étant rendue aux arguments de ses pairs au sein de la société Eurodif. Tricastin, à 250 km au sud de Lyon, dans la vallée du Rhône, a été choisi à l'unanimité par les actionnaires d'Eurodif.

La décision est d'importance car elle va notamment permettre de donner à l'Europe et à certains autres pays intéressés par l'achat d'uranium enrichi dans les années 1980, une certaine indépendance vis-à-vis des Etats-Unis, grands pourvoyeurs jusqu'à présent des charges nucléaires destinées à alimenter les centrales nucléaires électriques des pays occidentaux (y compris le Japon) dont

le nombre et pas seulement en raison de la crise du pétrole, va s'accroître au fil des années.

La société Eurodif va prendre une place de choix, au moins dans un premier temps, sur le marché de l'uranium enrichi où les Etats-Unis et l'Union soviétique étaient pratiquement les seuls jusqu'à présent.

Dans ce contexte l'agence libyenne de presse a annoncé de Tripoli que le président Nixon a adressé un « message urgent » au colonel Kadhafi, concernant la conférence pétrolière de Washington.

Manceuvres avant la conférence de Washington

Par Alain Reymond de l'agence France-Presse :

Dans les grandes manœuvres sur l'énergie et celles qui s'y rattachent, les grandes manœuvres sur l'uranium enrichi, l'Europe, ou tout au moins cinq pays européens, la France, l'Italie, la Suède, l'Espagne et la Belgique, regroupés au sein de la société Eurodif, ont annoncé une décision importante : celle de construire sur le territoire français, la grande usine de production d'uranium enrichi par le procédé de la diffusion gazeuse, sur laquelle ils s'étaient déjà mis d'accord ces dernières semaines.

Une telle décision, c'est vraisemblable, pourrait voir un certain impact sur la conférence des grandes puissances consommatrices de pétrole — les pays riches — convoquée pour aujourd'hui à Washington par le président Nixon et son secrétaire d'Etat Kissinger.



Autrement dit, le gouvernement est payé par la police. Comme signature, l'emblème communiste : la faucille et le marteau. (Téléphoto AP)

Nouveau voyage de Kissinger en Syrie ?

DAMAS (AP). — Un nouveau « sommet » arabe est peut-être nécessaire avant que la Syrie et Israël n'engagent des conversations sur la séparation de leurs forces sur le front du Golan.

« Face à une réticence intérieure et extérieure à suivre l'exemple de l'Egypte sur le désengagement, a déclaré un diplomate, le président Assad pourrait sentir le besoin d'être approuvé par un nouveau sommet avant de passer à l'étape suivante. »

Un journal du Caire écrit qu'un « sommet arabe restreint » pourrait se tenir bientôt pour discuter du désengagement israélo-syrien. Les autorités n'ont fait aucun commentaire sur cette information.

Le président syrien poursuivait ses consultations avec le parti baas au pouvoir, avec les chefs de l'armée, ainsi qu'avec d'autres dirigeants arabes ou personnalités étrangères, comme le président Tito de Yougoslavie.

TOUJOURS LE PÉTROLE

Les diplomates n'excluent pas la possibilité d'un déblocage de la situation avant même la réunion d'un nouveau « sommet » arabe. Mais la question de savoir si M. Kissinger, secrétaire d'Etat américain, jouera à nouveau un rôle dans l'affaire dépend essentiellement de la décision qui prendra le semaine prochaine les ministres arabes du pétrole quant au maintien ou à la levée de

l'embargo frappant les Etats-Unis. M. Kissinger a déclaré jeudi que les Américains pourraient reconsidérer leurs efforts diplomatiques si l'embargo était maintenu.

« Je ne serais pas surpris de voir prochainement M. Kissinger à Damas, a dit un diplomate. Mais je pense que le processus s'étendra sur une période plus longue. Tout le monde semble s'attendre à un nouveau développement. » Selon des sources syriennes, le président Assad et ses collaborateurs auraient été déçus du refus israélien de prendre en considération leurs suggestions constructives, que M. Kissinger avait transmises le 20 janvier à Tel-Aviv.

L'émission inattendue de radio-Luxembourg

PARIS (AFP). — Un homme armé d'un pistolet et tenant à la main une grenade dégoupillée a fait irruption dans la nuit de vendredi à samedi, dans les studios de la station de radio périphérique Radio-Télé-Luxembourg (RTL), à Paris, ainsi que nous l'avons brièvement relaté samedi.

L'homme, qui retint pendant plusieurs heures de ses armes deux collaborateurs de RTL, s'était présenté tout simplement au siège de Radio-Télé-Luxembourg. « Je suis Jacques Robert, un routier, et je voudrais parler à Max Meunier, l'animateur de l'émission « Les Routiers sont sympas ».

L'animateur a autorisé cet homme, bien vêtu, cheveux roux et moustache, à entrer dans le studio où se déroulait l'émission. Immédiatement, l'individu a sorti ses armes et a tiré un coup de pistolet en l'air. Il a désigné la douille

vide sur le sol pour prouver que son arme était réelle, et a exigé de faire une déclaration à l'antenne. Le directeur de la station, M. Ferran, a donné son accord, et l'homme a lu plusieurs feuillets où il a dénoncé en substance le système des impôts en France et ceux qui « mettent le pays en coupe réglée ». Il a évoqué également les grèves, mises en cause la justice, et enfin demandé aux électeurs de renvoyer leurs cartes à M. Poher, président du Sénat.

Ses exigences satisfaites, l'homme ne bougea pas. Il autorisa une secrétaire, au bord de la crise de nerf, à sortir, puis il demanda à bénéficier samedi entre 19 et 20 heures, d'une demi-heure d'antenne sur les trois chaînes de la télévision française pour exposer ses vues, et à parler à M. Long, président-directeur général de l'ORTF.

L'homme mit fin à l'entretien par

ces mots : « Que les responsabilités soient prises. Ma détermination est totale, je ne peux pas faire demi-tour. Je veux des garanties absolues, d'ailleurs, j'ai la main qui commence à s'ankyloser. » Peu après, cependant, il se laissait désarmer sans opposer de résistance. Il fut aussitôt arrêté.

Liban : un très grave incident

JÉRUSALEM (AFP). — Le meurtre, dans la nuit de samedi à dimanche d'une jeune femme dont le véhicule circulait sur la route menant de la région de Banias vers le kibboutz Dan (à proximité de la frontière libanaise) est considéré par les milieux militaires israéliens comme un incident d'une extrême gravité.

La jeune femme a été tuée au moment où des fedayins, venus du Liban, tendirent une embuscade sur la route. Le véhicule fut atteint par un projectile de bazooka dont des éclats blessèrent légèrement un soldat qui était à ses côtés. Les forces israéliennes dépêchées sur le lieu de l'incident ouvrirent le feu contre le groupe de fedayins qui se retirèrent à l'intérieur du territoire libanais. C'est le deuxième attentat perpétré par des fedayins en moins d'une semaine. Il y a quelques jours, un soldat israélien tombait sous leurs balles, lorsqu'une patrouille israélienne fut attaquée par des fedayins embusqués dans la même région et dont les traces permirent d'établir qu'ils s'étaient infiltrés du Liban.



Ultime entretien entre Nixon et Kissinger. (Téléphoto AP)

L'ACCORD FRANCO-IRANIEN

La France et l'Iran ont signé un très important contrat de coopération économique d'au moins trois milliards de dollars, principalement dans les domaines de l'énergie gazière et nucléaire.

M. Giscard d'Estaing, ministre français de l'économie et des finances, et Ansary, ministre iranien de l'économie, ont annoncé que l'Iran était disposé à commander à la France plusieurs centrales nucléaires d'une capacité totale de 5000 mégawatts (et d'un coût estimé à environ 1,2 milliard de dollars).

En matière de gaz, la délégation française a fait savoir que des entreprises étaient prêtes à construire un gazoduc

(en vue d'approvisionner l'Europe en gaz naturel), en association avec d'autres entreprises européennes. Si l'Iran a des disponibilités en gaz excédentaires, les deux pays sont d'accord pour réaliser en commun une usine de liquéfaction de gaz en Iran et assurer le transport de ce gaz, en particulier vers la France.

Le gazoduc que les Français envisagent de construire avec d'autres entreprises européennes n'a pas encore de tracé définitivement arrêté. Mais on sait qu'il devrait permettre d'acheminer en Europe entre 15 et 30 milliards de mètres cubes par an que se partageraient la France, l'Allemagne, la Belgique et l'Italie.

L'affaire des « Mehari »

MARSEILLE (AP). — Claude Sautero, qui s'est présenté au commissariat de police d'Aubagne en s'accusant d'être l'incendiaire des « Mehari » de Paris, est certainement un mythomane.

Toutefois, si les policiers de la police judiciaire de Marseille, auxquels se sont joints deux policiers parisiens, observent la plus grande discrétion sur son audition, il semble que Claude Sautero, qui

demeure habituellement à Aubagne, se trouvait à Paris, au moment où les deux ou trois dernières « Mehari » ont brûlé. S'il n'est pas l'incendiaire No 1 il n'est pas impossible qu'il ait cependant mis le feu à des voitures.

On croit savoir que comme motivation, il a indiqué qu'il n'aimait pas la Légion étrangère et qu'il s'en prenait aux « Mehari » parce qu'elles ressemblaient aux jeeps.



Jacques Robert à gauche au cours de sa « conférence » de presse. (Téléphoto AP)

Troubles sociaux outre-Rhin

STUTTGART (AFP). — Le président du Syndicat des transports et services publics ouest-allemand (OETV), M. Kluncker, a annoncé dimanche matin à Stuttgart, que la grève pour soutenir les revendications salariales de ses adhérents commençait dès maintenant et se poursuivait jusqu'à mardi minuit. Les résultats de la consultation préalable faite jeudi et vendredi ont en effet donné les résultats suivants : sur les 570.000 adhérents de son organisation, 79 % se sont prononcés pour la grève

et la participation s'est élevée à 91,16 %. D'autre part, le Syndicat des cheminots allemands (GDED, 165.000 adhérents), a indiqué dimanche matin que 89,8 % des cheminots avaient également choisi la grève (participation 93,6 %). Enfin, 85,2 % des postiers ont voté des arrêts de travail. Le samedi, une large majorité s'était dégagée en faveur des arrêts de travail dans le Syndicat des employés (DAG) et dans celui des employés de police.

Les services publics de RFA emploient 2,3 millions de personnes dont 1 million sont syndiqués. Par ailleurs, le chancelier Brandt, dans une déclaration portant sur le problème des salaires, a proposé l'ouverture de nouvelles négociations afin d'éviter la grève. Il a indiqué qu'il avait proposé aux partenaires sociaux — ministres de l'intérieur et employeurs des services publics d'une part, représentants des syndicats d'autre part — de se remettre autour du tapis vert « pour s'efforcer sérieusement d'apporter une solution au conflit ».

Le chancelier Brandt a indiqué que le gouvernement n'avait pas été surpris par le résultat du vote en faveur de la grève et que le gouvernement, tout comme les employeurs, désirait obtenir un résultat favorable des négociations salariales. Il a toutefois souligné que le gouvernement, pour sa part, ne devait cependant pas perdre de vue les intérêts des finances de l'Etat et donc de la communauté.

AUTOUR DU MONDE

AFRIQUE

Entre Tunis et Tripoli
TUNIS (AP). — Dans un discours prononcé dimanche au cours d'une cérémonie de distribution de terres, le colonel Kadhafi a évoqué le problème de l'union entre la Libye et la Tunisie et a vivement critiqué, sans les nommer, les dirigeants tunisiens qui y sont opposés.

« La Libye est le seul pays arabe qui n'ait pas un régime policier puisque le pouvoir est détenu par le peuple, a déclaré le colonel.

EUROPE

Cinq Syriens interceptés à Rome
ROME (AFP). — Cinq Syriens ont été interceptés à l'aéroport romain de Fiumicino, où l'état d'alerte avait été instauré.

Les cinq hommes se trouvaient à bord d'un Boeing 707 de la TWA en provenance de Lisbonne avec 39 passagers et onze membres d'équipage. Après avoir été identifiés et fouillés, les cinq hommes ont été embarqués à bord d'un avion arabe en partance pour un pays du Proche-Orient non spécifié.

Deux morts à Belfast
BELFAST (Reuter). — Deux hommes ont été tués et une femme a été blessée à Belfast par des terroristes ouvrant le feu d'une voiture en marche dans le quartier catholique de Falls-Road. Les trois victimes, un couple avec un ami, quittaient un bar de Belfast lorsque la voiture s'est approchée, a lâché une rafale de mitraillette, et est repartie à vive allure vers le centre de la ville.

Grève à Naples
NAPLES (Reuter). — 700.000 personnes — employés et ouvriers — ont débrayé à Naples à l'occasion d'une grève « générale » déclenchée dans la région napolitaine pour protester contre la hausse du coût de la vie.

9 millions de Mexicains sans emploi
MEXICO (Reuter). — Environ neuf millions de Mexicains, sur une population active de 26 millions, sont sans emploi fixe. Ces chiffres sont contenus dans une étude d'experts de l'Université nationale mexicaine. La population totale du Mexique s'élève à environ 50 millions d'habitants.

AMÉRIQUE

Des missiles pour la Jordanie
WASHINGTON (Reuter). — Les Etats-Unis ont accepté de livrer à la Jordanie des missiles perfectionnés de type « Tow » optiquement téléguidés. C'est la première fois que les Etats-Unis fournissent de tels engins à un pays arabe, rapporte le « Washington Post » dans une dépêche de Beyrouth. Il est possible que la livraison des missiles ait déjà commencé. Le « Tow » n'a été livré à Israël qu'après le déclenchement de la guerre d'octobre.

Le Caire : la liberté de ne pas écrire
LE CAIRE (AP). — Les journaux égyptiens ont été avertis qu'ils devaient s'abstenir de publier des critiques contre les Etats-Unis et l'Union soviétique, malgré la levée de la censure.

M. Hatem, vice-président du Conseil et ministre de l'information, a rencontré les rédacteurs en chef et les a informés qu'ils seront « tenus pour responsables de ce que publient leurs journaux », rapporte la presse.

PROCHE-ORIENT

Mme Meir souffrante
JÉRUSALEM (AP). — Mme Golda Meir, souffrante, a annulé ses rendez-vous. Un porte-parole n'a pas donné d'autres précisions. Mme Meir a eu un zona, il y a trois semaines. Mais, depuis, elle avait paru bien se remettre. Elle n'a pas assisté à une réunion hebdomadaire du cabinet, qui a traité d'un désengagement avec la Syrie, et a différé une rencontre avec M. Schutz, bourgmestre de Berlin-Ouest.

Le Caire : la liberté de ne pas écrire

LE CAIRE (AP). — Les journaux égyptiens ont été avertis qu'ils devaient s'abstenir de publier des critiques contre les Etats-Unis et l'Union soviétique, malgré la levée de la censure.

M. Hatem, vice-président du Conseil et ministre de l'information, a rencontré les rédacteurs en chef et les a informés qu'ils seront « tenus pour responsables de ce que publient leurs journaux », rapporte la presse.

Il n'y a qu'une façon d'avoir de l'argent devant soi... c'est d'en mettre de côté au

CRÉDIT FONCIER NEUCHÂTELOIS